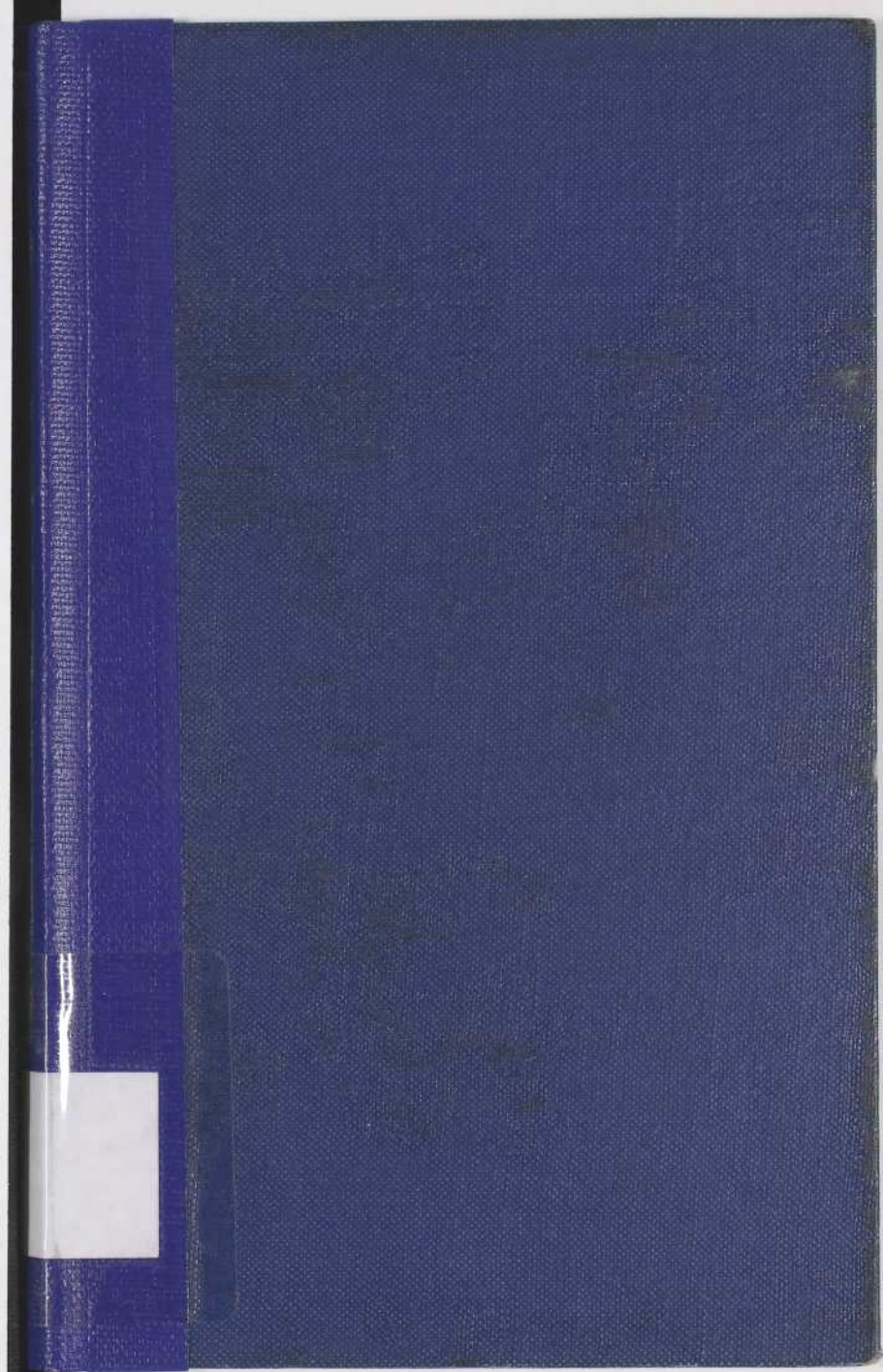
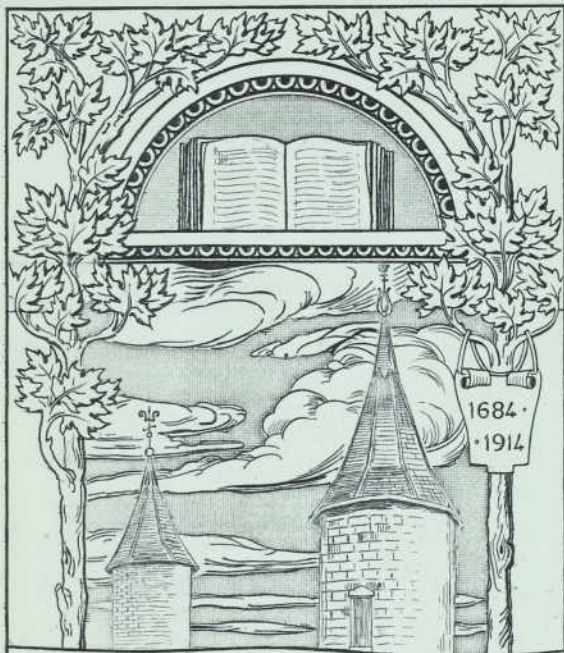




VIANNEY BELANGER

Relieur
2635, Bélanger
Montréal

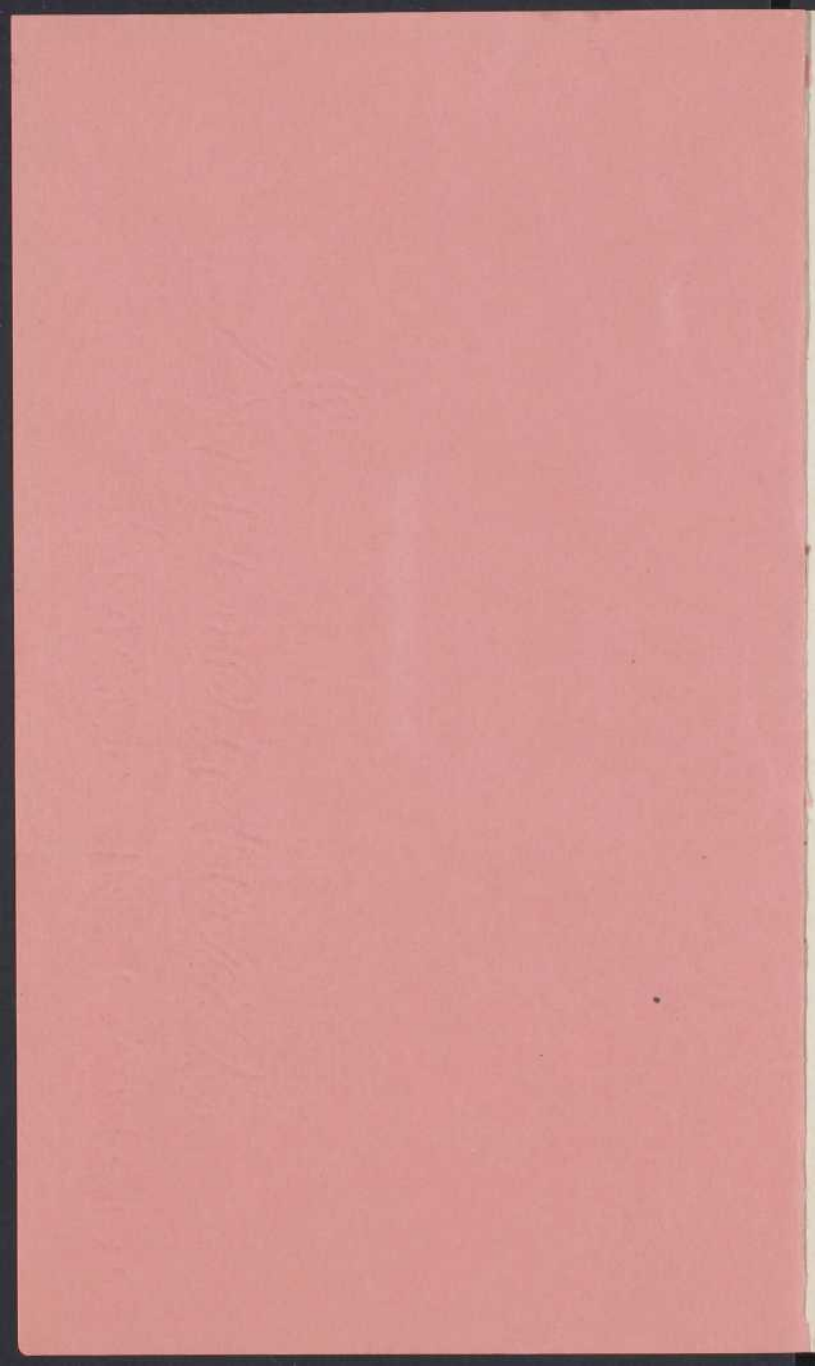


BIBLIOTHEQUE
SAINT-SVÉ DICE

MONTRÉAL



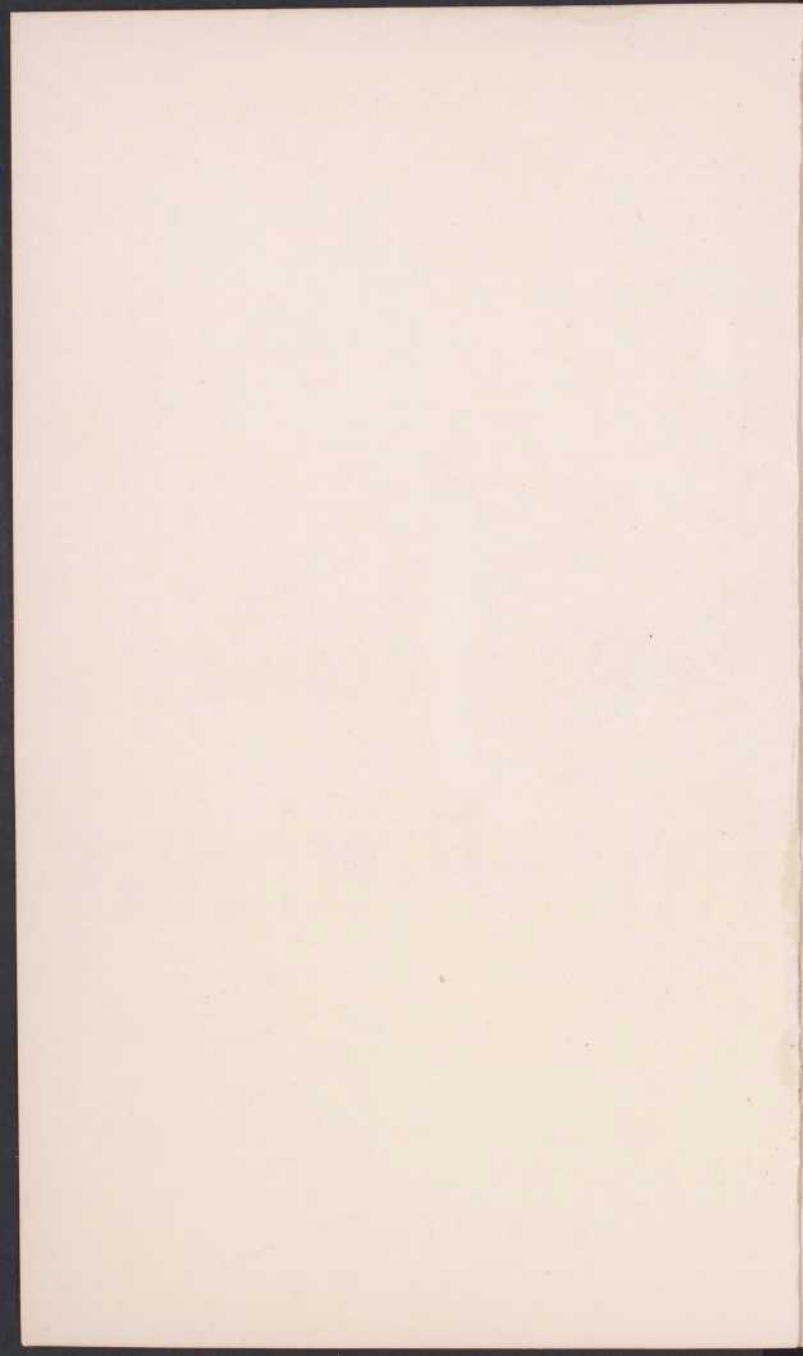
90
177

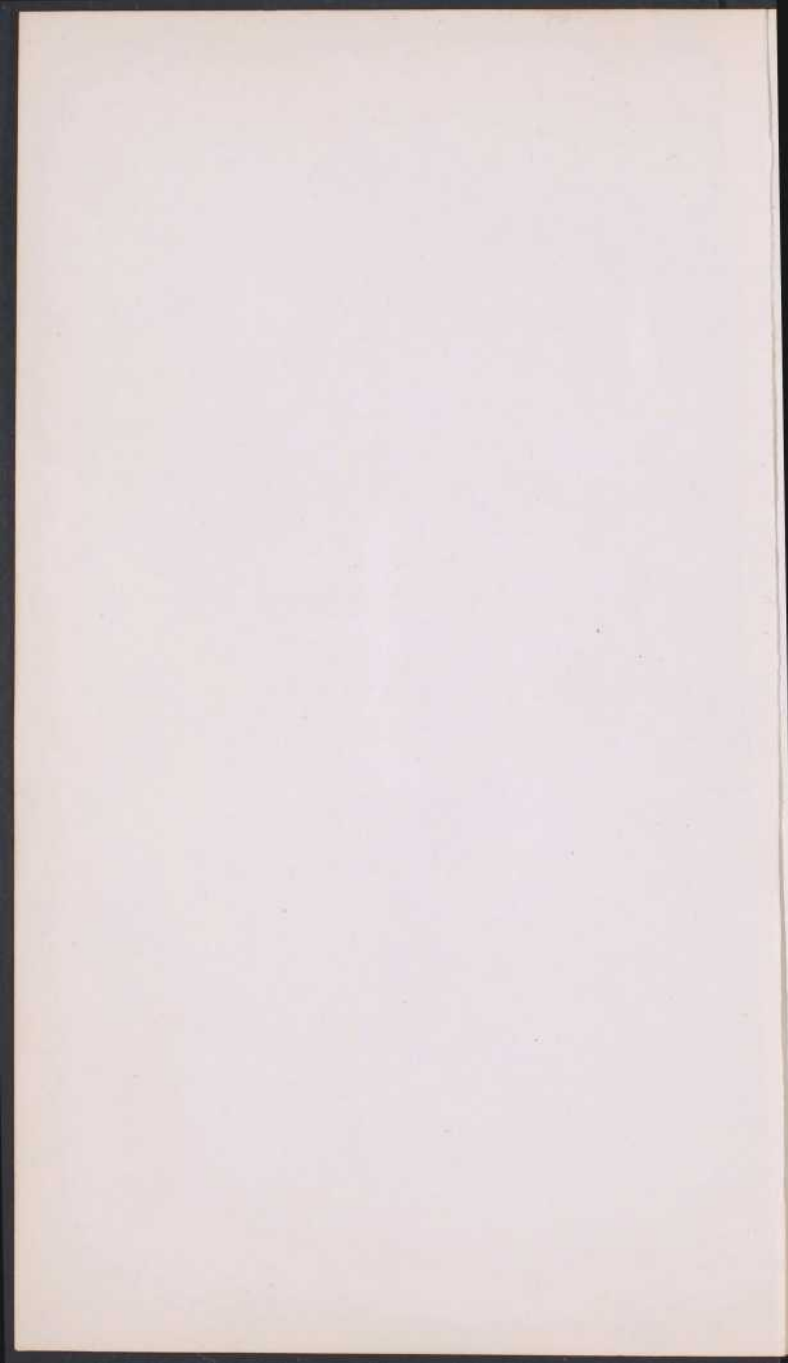


50
Père F.-A. Langlais, O. P.

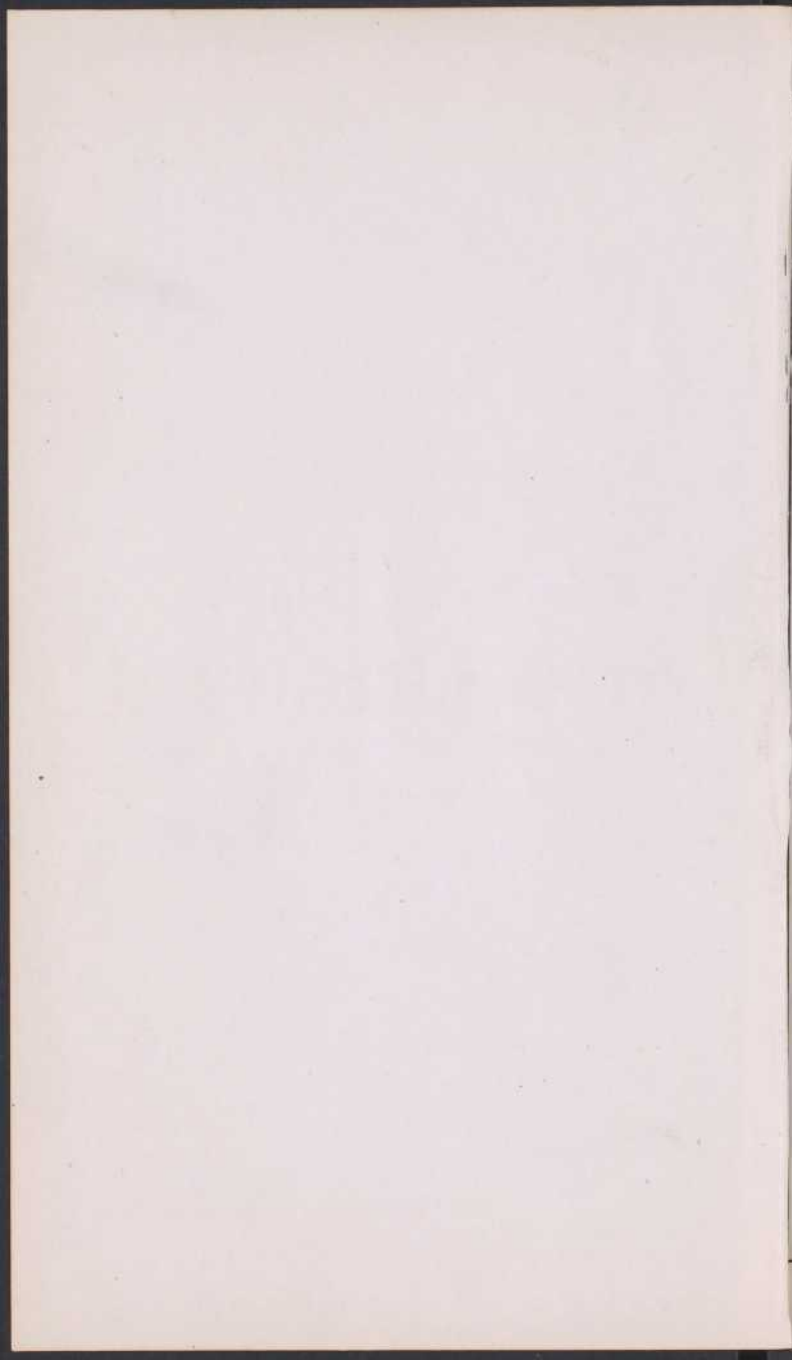
Les
Dominicains
ou
Frères-Prêcheurs

Convent des Dominicains
St-Hyacinthe, P. Q.





Les Dominicains
ou Frères-Prêcheurs



PÈRE E.-A. LANGLAIS, O. P.

Les
Dominicains
ou
Frères-Prêcheurs

BRULÉ
SAINT-OLIVIER

COUVENT DES DOMINICAINS
SAINT-HYACINTHE
P. Q.

1942

NIHIL OBSTAT :

fr. Benoît MAILLOUX, O. P.

Docteur en théologie

fr. Antonin PAPILLON, O. P.

Docteur en théologie

IMPRIMI POTEST :

fr. Pie-M. GAUDRAULT, O. P.

Provincial

IMPRIMATUR :

† ARTHUR DOUVILLE,

Ev.-Coadj. de St-Hyacinthe

31-8-42

A V I S

Ce petit livre est en partie une refonte de plusieurs ouvrages sur le même sujet publiés par divers auteurs, en dépendance eux-mêmes les uns des autres. Chacun a écrit à sa manière et avec amour pour son pays ou son temps. Ce dernier volume, novissimus omnium, se présente dans le même esprit et s'adresse à la jeunesse étudiante du Canada.

Les auteurs utilisés ou consultés sont indiqués à la fin dans la table des références et des notes.

À LA T. SAINTE TRINITÉ,
LOUANGE, AMOUR ET GLOIRE

•

AU CHRIST JÉSUS,
NOTRE DIVIN ET BIEN-AIMÉ SAUVEUR

•

À LA B. VIERGE MARIE,
NOTRE MÈRE DE PRÉDILECTION

•

À S. DOMINIQUE
L'APOSTOLIQUE ET DOUX PÈRE

•

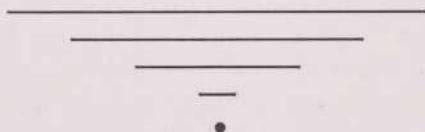
*Sauveur par excellence, donnez-nous donc des christs
qui dépensent leur vie pour le salut du monde.*

Sainte Catherine de Sienne



HOFFMANN

Viens et suis-moi





STELLA DUCE

Ces pages s'adressent à la jeunesse de nos collèves qui reçoit de Dieu l'immense, l'inappréciable faveur d'un cours d'études, aux jeunes sur lesquels le Christ jette un regard de prédilection et qu'il appelle ou qu'il invitera bientôt à le suivre dans le sacerdoce, jusqu'aux sommets de la vie religieuse et de l'apostolat : « Viens et suis-moi ». Il se peut aussi qu'à plusieurs cette vision du divin Maître n'apparaisse pas encore. Nous sommes à une longue distance de lui, et déjà il nous regarde, il nous prévient, il nous attire inconsciemment.

Tout homme venant en ce monde y arrive avec une mission à remplir. Elle est prévue, ordonnée, voulue par Dieu. Il choisit qui il veut et comme il lui plaît. « Je t'ai aimé le premier », dit-il. Connaître sa vocation est une grande grâce ; s'y préparer dans la vérité, s'en ac-



FRA ANGELICO

STELLA DUCE

quitter, implorer de Dieu la lumière, notre premier devoir.

Ils sont nombreux dans nos séminaires et nos collèges, dans le monde aussi, les jeunes hommes qui aspirent vers les sommets, qui, à certains jours, sentent leur âme remuée par un grand désir et voudraient, comme l'aviateur, prendre leur essor, décoller, s'élever au-dessus des instincts de la chair et du sang, se surpasser eux-mêmes, pour être tout entiers à Dieu et, à la suite du Christ, se consacrer à la sublime mission que saint Clément d'Alexandrie appelle : l'œuvre royale de la rédemption des âmes.

Mais combien après un premier élan s'affaissent sur eux-mêmes, ferment leurs ailes, pour suivre les aspirations d'une vie toute terrestre ! Plusieurs aussi n'ont qu'une connaissance vague de la sainteté et des beautés surnaturelles de l'état religieux, de la dignité plus grande du prêtre sanctifié à la fois par la consécration du sacerdoce et des vœux de religion, ou de la grâce sublime de l'apostolat des âmes. Trop de jeunes gens grandissent ainsi, sans pouvoir ni savoir trouver autour d'eux le conseiller désintéressé qui leur révélerait la beauté austère et féconde d'une telle vie ; s'ils ne sont pas parfois, sous divers prétextes, détournés de la voie que Dieu lui-même pourtant propose aux cœurs généreux comme l'idéal le

plus achevé. De là beaucoup de vies faussées et infécondes.

Ce petit livre voudrait leur venir en aide. Il a pour but de faire connaître cet idéal apostolique, tel qu'il a pu être réalisé et vécu dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs : Ordre modelé sur le Collège des Apôtres et institué par le chef de l'Eglise, le « doux Christ sur terre » ; un Ordre de prêtres, dont l'apostolat puise sa source dans les énergies de la vie religieuse et qui est investi du ministère du verbe : « Allez, prêchez à toute créature ».

Un tel sujet ne saurait laisser indifférente une âme de jeune homme, puisqu'il représente l'idéal le plus élevé au monde : le sacerdoce religieux et l'apostolat, et qu'il invite aussi à contempler cet idéal dans des modèles vivants : la phalange innombrable de nos saints et de nos martyrs dominicains, dont le long défilé se perpétue sans interruption au cours de sept siècles d'histoire. Ils forment, selon le mot du Père Lacordaire, le « calice de nos gloires ». On ne saurait y boire sans en savourer la forte et enivrante douceur : Et calix meus inebrians, quam præclarus est !

Nos novices ont à peine commencé d'y approcher leurs lèvres, et ils voudraient déjà convier au banquet leurs amis, condisciples d'hier, partager avec eux, ou leur dire, leurs premières joies à l'école de saint Dominique.

Ils nous ont inspiré eux-mêmes ces pages ; elles ont été écrites dans l'intimité et la sérénité de leurs jeunes âmes, ardentes comme l'espérance : une lumière d'aube au soir d'une vie ; c'est la relève qui monte, plus généreuse, pour le service du Christ, de son Eglise et des âmes. Qu'ils veuillent bien agréer ce petit livre en hommage de paternelle gratitude et d'affectueux attachement.

Les premières chroniques de l'Ordre rapportent qu'à la naissance de l'apostolique Père des Prêcheurs, saint Dominique, une étoile radieuse apparut sur le front de l'enfant. « Toute la terre fut baignée de son rayonnement ». Elle était le reflet très pur de la Vierge Marie qui a veillé sur son berceau et dont il a été l'apôtre de prédilection, le symbole aussi de son âme ardente et lumineuse ; elle est encore la lumière qui ne cesse de diriger les fils à la suite du Père dans la marche incessante à l'étoile sur les pas de Jésus, le divin Sauveur des âmes.

Jeune homme, la vie, ta vie, tu l'as reçue pour la donner. Ecoute, regarde et prête l'oreille. Tolle, lege. Prends, lis, réfléchis devant Dieu ; lève les yeux, et vois les champs qui déjà blanchissent pour la moisson des âmes (Jean, IV, 27) ¹.

Saint-Hyacinthe

Fr. E.-A. L.

Maître des novices

1. Voir la table des notes et références à la page 238.



FRA ANGELICO

LA VIERGE À L'ÉTOILE

CHAPITRE PREMIER

LE FONDATEUR : S. DOMINIQUE

L'Ordre des Frères-Prêcheurs est un Ordre sacerdotal, apostolique et religieux voué au service de l'Eglise et des âmes par la prédication de la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le Frère-Prêcheur, à l'exemple des premiers Apôtres, prêche par la parole et la plume, de toutes les manières possibles selon les besoins ; et son ministère, disent les Constitutions, ne doit avoir qu'un but : le salut des âmes.

C'est une précieuse tradition de l'Ordre, transmise par ses premiers historiens, qu'il doit son existence à une intervention spéciale de la très Sainte Vierge auprès de son divin Fils. Elle en est l'inspiratrice, la Mère, la Patronne et la Reine. Elle s'est plu à l'appeler « mon Ordre » ; les fils de saint Dominique sont ses

« frères » et ses « fils » ; et ils font profession d'obéissance à la bienheureuse Vierge Marie.

L'Ordre a pris naissance au milieu des luttes religieuses et sociales du XIII^e siècle ; il n'a cessé de s'identifier à la vie, aux travaux de l'Eglise, d'être l'écho de son Magistère suprême ; et c'est à cette fidélité indéfectible qu'il doit son caractère doctrinal à la fois contemplatif et militant, avec son unité immuable à travers les siècles, sa perpétuelle vigueur apostolique et ses fruits de sainteté.

Il se personnifie d'abord dans son fondateur, saint Dominique. C'est parce que saint Dominique devait fonder l'Ordre de la vérité que Dieu en fit, selon le témoignage de l'Eglise, « un apôtre parfait, le soutien de la foi, le flambeau du Christ, un second précurseur et un grand sauveur d'âmes »¹.

Berceau de S. Dominique — Son étoile

Saint Dominique naquit à Calaruega, petit village d'Espagne, en l'an 1170. Son père, Félix de Guzman, et sa mère, la bienheureuse Jeanne d'Aza, descendaient d'illustres familles.

Dès son enfance, le futur fondateur des Prêcheurs apparaît comme un être prédestiné par Dieu. Un signe prophétique précède sa naissance. Sa mère voit en songe un chien noir et blanc s'échappant de son sein et portant dans

sa gueule une torche enflammée pour embraser l'univers. Plus tard, c'est une étoile radieuse qui apparaît et brille sur le front de l'enfant : « Toute la terre était baignée de son rayonnement ». L'étoile est le symbole de sa vie ardente et lumineuse, le reflet très pur aussi de la Vierge Marie dont il a été le fils privilégié, l'imitateur, l'apôtre choisi pour le salut des âmes ².

Une légende charmante entoure le berceau de Dominique. Ses historiens nous parlent d'un essaim d'abeilles qui vint voltiger et se poser sur les lèvres de l'enfant. L'abeille est un symbole : elle est industrieuse et distille le miel. Dominique devait par la prière, l'étude et la prédication distiller dans l'Eglise le miel de la divine sagesse.

Education — Ses trois écoles

L'enfance de saint Dominique eut comme première école les genoux de sa mère, une sainte, vénérée dans l'Eglise sous le titre de bienheureuse. Elle le garda, dit le Père Lacordaire, « sur un sein où il ne pouvait puiser qu'une nourriture chaste, et sur des lèvres où il ne pouvait entendre que des paroles vraies » ³.

Son adolescence, confiée à un prêtre vénérable qui était son oncle maternel, se trouva ainsi placée « sous la double autorité du sang

et du sacerdoce ». Puis l'université de Palencia, chargée de sa jeunesse, fut la troisième école de formation⁴.



À L'ÉCOLE D'UNE SAINTE
LA BIENHEUREUSE JEANNE D'AZA ET SES DEUX FILS :
S. DOMINIQUE ET LE Bx MANNÈS

Palencia était le seul centre d'études supérieures que possédait alors l'Espagne. Dominique

y vint à quatorze ans et il y étudia dix ans. Après ses études de grammaire et son initiation aux arts libéraux, il parvint à la doctrine sacrée ou théologie depuis longtemps l'objet de ses désirs. Il s'y livra tout entier, avec ardeur et piété, évitant les frivolités de son âge. « En lui, disait-on, la beauté de la jeunesse était rehaussée par la maturité du vieillard ». Une vie sainte et mortifiée l'immunisa contre les dangers des sens et les illusions de l'intellectualisme ⁵.

Le bienheureux Jourdain de Saxe, son successeur dans le gouvernement de l'Ordre et son premier biographe, note chez le jeune étudiant les qualités maîtresses qui faisaient présager en lui l'homme de doctrine, le saint et l'apôtre : une intelligence supérieure, vive et pénétrante, une soif insatiable de connaître, l'assiduité à l'étude pendant les longues veilles de la nuit, *noctes pene insomnes*, une mémoire tenace, puis une charité agissante qui était l'âme de sa vie, de ses études, de toutes ses vertus. « Sous la rosée des saintes affections, les vérités divines germaient en son âme ». Il n'était pas un intellectuel qui habite sa tour d'ivoire. Toute sa science tendait à aimer Dieu et les âmes, à s'épanouir en œuvres de zèle » ⁶.

Deux traits héroïques entre autres révèlent déjà sa vertu. Afin de venir en aide aux pauvres, il vendit ses livres annotés de sa main

pour leur en distribuer le prix ; et l'on sait la rareté des manuscrits à cette époque, avant la découverte de l'imprimerie. « Pourrais-je étudier sur des peaux mortes », répliquait-il à ceux qui lui en exprimaient leur étonnement, « quand il y a des hommes qui meurent de faim ? » Une autre fois, il voulut se vendre lui-même pour racheter le fils d'une veuve captif chez les Maures¹.

Vocation

La vocation n'est pas l'œuvre d'un jour. L'appel définitif de Dieu et la fidélité à y répondre sont ordinairement la suite d'une longue chaîne d'appels successifs depuis les années inconscientes de l'enfance, lesquels préparent graduellement le jeune homme à la mission que Dieu lui destine. C'est l'œuvre de vingt, de trente ans peut-être.

Chez Dominique, on voit l'évolution de la grâce suivre harmonieusement en son âme le rythme de la volonté divine. Elle le porte toujours au plus parfait et à la sainteté. Il sera le père d'une grande famille apostolique et religieuse, un de ces « chênes immortels » dont parle le Père Lacordaire, un chêne aux racines profondes, aux branches multiples et immenses qui s'étendront sur le monde entier et abriteront tout un peuple. Sa vocation de Patriarche

va grandir lentement, progressivement, sous la poussée du premier germe vital.

Nous venons d'en voir les premières manifestations. Les signes miraculeux qui illuminent son enfance, sa première éducation, toute cléricale, à l'école presbytérale de son oncle maternel et près des autels, les vertus éminentes du jeune collégien à l'université de Palencia, tout semblait l'orienter vers le sacerdoce et révélait en lui une âme déjà apostolique.

Dominique prêtre et chanoine

A vingt-cinq ans Dominique est prêtre. De graves historiens, en particulier Echard, le font enseigner à Palencia quelques années comme professeur d'Ecriture Sainte. Puis l'héritier des Guzman voue sa vie au service de Dieu dans le chapitre régulier d'Osma. Il commence par être un homme de prière et il le sera toute sa vie. Le prieur du chapitre en ce temps-là était Dom Diégo, plus tard évêque de cette même ville. « Alors, dit le bienheureux Jourdain, Dominique commença de paraître parmi les chanoines, ses frères, comme un flambeau qui brille : le premier par la sainteté, le dernier de tous par l'humilité de son cœur, répandant autour de lui une odeur de vertu qui donnait la vie, et un parfum semblable à l'encens dans les jours d'été ». La Providence va le laisser pen-

dant neuf années à Osma, se préparer à la mission qu'il devait remplir⁸.

*Première grâce apostolique :
Son désir missionnaire*

En 1203, Dominique quitte l'Espagne et arrive en France. En apparence et aux yeux des hommes, c'est pour accompagner son évêque, Dom Diégo, qui allait en Danemark entamer une négociation politique au nom du roi de Castille ; en réalité, il marche au lieu de ses destinées. Arrivé dans le pays de Toulouse, alors bouleversé par la monstrueuse hérésie des Albigeois, qui menaçait d'un même coup la foi catholique et l'ordre social, il commence par ramener à la foi l'hérétique qui lui donne l'hospitalité. Si son hôte est fortement enraciné dans son erreur, le sous-prieur d'Osma est un saint, et on ne résiste guère aux saints⁹.

Dès ce moment Dominique a trouvé sa vocation apostolique, et son âme généreuse, toujours tendue vers l'étoile ou le plus parfait, aspirera bientôt à la vie missionnaire. On le voit, en effet, deux ans après aux pieds d'Innocent III à Rome accompagnant de nouveau son évêque et désireux comme lui d'aller chez les Cumans sur les bords du Danube pour consacrer sa vie à la conversion des infidèles. Mais le pape refuse la demande de Diégo, trou-

vant que la présence de l'évêque est plus précieuse encore à la tête de son diocèse.

Dominique nourrira toujours en son âme cette aspiration missionnaire. Ce sera la hantise de sa vie, avec la soif du martyr qui est la grâce suprême de l'apostolat, la soif des âmes et de son sang versé jusqu'à la Passion en union au Sauveur divin. « Maintes fois je l'ai entendu exprimer son désir d'être flagellé et coupé en morceaux, et de mourir pour la foi de Jésus-Christ », dit un témoin de sa vie au procès de canonisation ¹⁰.

Une croisade de prédication évangélique

L'Europe au temps de saint Dominique était en pleine fermentation sociale. Moins étendue que celle qui transforme et ensanglante le monde entier en notre vingtième siècle, la crise était peut-être aussi profonde au treizième. Le peuple gémissait de l'état de servage où le tenaient les nobles et les seigneurs. Ceux-ci étaient de grands propriétaires terriens, disons dans le style de nos jours, les Capitalistes du moyen âge ; et dans les âmes croyantes, mais égarées par l'ignorance, des erreurs de toutes sortes se répandaient. Il en résultait un mélange déconcertant d'aspirations mystiques, de rappels à la perfection chrétienne primitive et de grossières exigences matérielles, avec des

soulèvements, des attentats, des révoltes ouvertes, de vraies guerres civiles et des hérésies sans nombre. Sous le nom de Cathares ou Patarins, d'Albigéois, la vieille hérésie manichéenne s'infiltrait, en particulier, dans tous les rangs de la société du midi de la France.

La situation, comme on le voit, était lamentable, périlleuse même pour l'Eglise ; mais « deux chrétiens qui passent suffisent pour tout changer ».

« Ce qu'Alexandre III et ses commissaires n'ont pu réaliser ; ce que le concile de Latran en 1179, les légats d'Innocent III en 1204, n'ont pu obtenir ni par les prières ni par les menaces, saint Dominique va l'entreprendre, et cette généreuse entreprise, bénie de Dieu, lui révélera à lui-même sa féconde destinée »¹¹.

Diégo et Dominique revenaient donc en toute hâte de Rome vers l'Espagne. Ils ignoraient encore les vues de la Providence sur eux, qui devaient entièrement changer leurs desseins ; et en route, dans le midi de la France, ils trouvèrent, réunis à Montpellier, les légats du Pape avec un grand nombre d'évêques et d'abbés. Ceux-ci étaient découragés des progrès de l'hérésie et de l'échec à peu près complet de leur prédication. Ils invitent Diégo et Dominique à donner leur avis. Ce fut l'évêque qui répondit, exprimant non seulement ses propres pensées, mais aussi, nous le savons, le

sentiment intime de son ami Dominique. « Ce n'est pas par le faste et les seules paroles que vous convertirez les hérétiques, mais par l'exemple de la vertu d'abord et par la prédication évangélique à la manière des Apôtres ».

— Quel conseil nous donnez-vous donc, Père très bon ? disent les légats.

— Faites ce que je vais faire, répondit le saint évêque. Aussitôt l'Esprit de Dieu le saisit, il appelle sa suite et renvoie en Espagne ses gens, ses équipages et bagages ; et ne gardant avec lui que quelques clercs et Dominique qu'il aimait d'une spéciale dilection, il commence contre les hérétiques une croisade de prédication évangélique dans la pratique du parfait renoncement.

Ce geste de Montpellier marque un moment décisif dans la vie du futur fondateur de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. L'étoile apparue à son baptême et qui le guide, brille maintenant plus lumineuse ; elle lui indique une voie nouvelle ; de ce jour, il renonce à son titre de sous-prieur et on ne l'appelle plus désormais que « frère Dominique ».

Une telle croisade sous la direction de Diégo était nécessairement temporaire, avec des hommes de fortune, recrutés au hasard et provisoirement, gardant leurs attaches premières comme les moines cisterciens. L'évêque d'Osma, de concert avec Dominique, formera

donc, après deux ans de prédication et d'expérience, le projet d'obtenir du seigneur Pape la permission d'instituer quelques prédicateurs libres et stables, bien qualifiés pour ce ministère, puis de continuer lui-même loin de son diocèse la mission commencée. Mais l'évêque meurt soudain, le 30 décembre 1207 ; et frère Dominique reste seul ou à peu près à la tête de la croisade, « y persévérant avec une constance inlassable ». L'œuvre personnelle du saint fondateur va commencer ¹².

C'est à cette date que se rattachent les Lettres d'Innocent III adressées le 17 novembre 1206 à son Légat en Languedoc. « Le pape ordonne énergiquement à son mandataire de promouvoir de toutes ses forces la prédication par le ministère d'hommes jugés aptes à cet office, et le pape définit la prédication évangélique telle que Diégo et Dominique l'avaient établie et pratiquée : imitation de la pauvreté du Christ, humilité dans les vêtements, ardeur de l'esprit pour instruire le peuple par l'exemple de la vie et l'enseignement de la parole ». Dominique ne pouvait avoir d'encouragement plus puissant ¹³.

Le fondateur

La croisade évangélique commencée à Montpellier prenait donc maintenant dans la

pensée de Dominique la forme d'une mission permanente, avec des prédicateurs libres et bénévoles, adonnés à ce ministère sans aucun engagement envers lui. Il en est le chef sous la dépendance de l'évêque de Toulouse et la haute direction du Légat du Pape. Bientôt elle s'appellera la « Sainte Prédication » ; puis elle deviendra l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Ce sera, sous l'inspiration de Dieu, le grand œuvre du saint fondateur. Dieu lui demandera encore dix années de prière et de prédication, de pénitence, de réflexion, de dévouement à la conversion des hérétiques.

Les Constitutions de l'Ordre mentionnent discrètement ses origines surnaturelles, en rappelant d'un seul mot l'avis reçu du ciel par le bienheureux Patriarche, « *cœlitus admonitus* ». Signalons, en particulier, l'intervention personnelle de la Mère de Miséricorde, que les premières Chroniques rapportent dans les « Vies des Frères ». Elle apparut, en effet, à diverses reprises ; plusieurs personnages en ont témoigné.

« Notre-Dame, Marie, Mère de Dieu, était agenouillée et les mains jointes suppliant son Fils pour le genre humain ; elle priait de patienter encore et de lui prolonger le temps de la pénitence. Celui-ci, à plusieurs reprises, refusa d'écouter sa Mère ; mais enfin, cédant à ses instances, il lui dit : ma Mère, que puis-je,



PARIS, BORDONE

LA VIERGE PRÉSENTE S. DOMINIQUE AU RÉDEMPTEUR

que dois-je faire encore pour le monde ? — J'ai envoyé des prophètes et des patriarches pour leur salut, et ils ne se convertissent pas. Je suis venu moi-même, et j'ai envoyé mes apôtres, et ils les ont tués cruellement comme moi ; j'ai envoyé des martyrs, des docteurs, des confesseurs sans nombre, et ils n'ont pas obéi. Cependant, comme je ne puis rien te refuser, je leur enverrai mes Prêcheurs pour les éclairer et les amender. S'ils ne cèdent point, je me vengerais, et c'est moi qui agirai contre eux ».

Ce récit nous indique la mission des Frères-Prêcheurs telle qu'elle fut comprise dès la première heure. Il a été illustré souvent et immortalisé par les artistes dans leurs peintures.

Pour réaliser un tel dessein, Dominique devait innover.

L'innovation, ce sera de faire revivre d'abord la prédication évangélique des premiers siècles de l'Eglise par l'union de la vie religieuse et de la vie apostolique selon l'institution même de Notre-Seigneur. La ligne indiquée par le geste antérieur à Montpellier devait le conduire jusque-là : prêcher l'Evangile, *modo evangelico*, par la parole et l'exemple, dans le renoncement parfait à la manière des Apôtres qui ont été religieux à la suite du Maître.

Au cours des siècles, on avait vu peu à peu la vie religieuse se retirer à l'intérieur des

cloîtres dans des institutions cléricales ou laïques sans plus s'adonner à l'apostolat. Les moines se sanctifiaient dans la solitude, la prière et le travail. Ils sortaient rarement de leurs monastères pour visiter les hommes ; et s'ils s'arrachaient aux douceurs de la contemplation, tels un saint Bernard, ou encore les abbés de Cîteaux sur l'ordre d'Innocent III, ce n'était que pour peu de temps ; ils se sentaient bientôt en marge de leur règle, des poissons hors de l'eau. Les clercs réguliers eux-mêmes, comme les moines, demeuraient groupés autour d'une église particulière. Ils se contentaient d'en être les ministres ordinaires, menant la vie religieuse dans la pratique du renoncement et de la prière.

Le premier, saint Dominique forma le projet d'un Ordre religieux de pénitence et de prière, telle qu'instituée par Notre-Seigneur et vécue par les Apôtres. Ils ne seraient ni les clercs d'une seule église ni les moines d'un monastère, mais les missionnaires de toute l'Eglise.

Une autre innovation sera de confier la prédication elle-même à un Ordre de prêtres établi à cette fin. Lorsque Notre-Seigneur institua le ministère du Verbe, il en commettait l'exercice à ses Apôtres et à leurs successeurs les évêques. Ceux-ci s'acquittaient de leur fonction par eux-mêmes ou par des prêtres en leur

nom. Saint Dominique ira au Prince des évêques. Il appuiera son Ordre apostolique sur le roc du successeur de Pierre pour en recevoir la stabilité et la permanence ; puis il obtiendra du pape une délégation du Magistère même de l'Eglise. Ce sera l'Ordre de la prédication universelle, directement soumis au Souverain Pontife et envoyé par lui dans le monde entier, pour instruire les fidèles, convertir les hérétiques, défendre la foi dans les nations chrétiennes et la porter jusque chez les peuples païens.

Saint Dominique voulait de plus une institution où la pratique des observances monastiques s'allierait au ministère extérieur, un Ordre religieux qui unirait l'esprit de prière, le recueillement et l'austérité du cloître à l'activité conquérante de l'apostolat, une phalange d'apôtres prêcheurs formés à la contemplation divine par les disciplines traditionnelles de l'Eglise et aussi par l'étude approfondie de la vérité révélée dont l'obligation de règle se trouvait absente jusque-là des diverses institutions religieuses. C'était encore une initiative du saint fondateur.

C'est une chose remarquable qu'un projet si nouveau dans l'Eglise ait été conçu du premier coup avec une telle netteté de vues qu'il n'a pas eu besoin d'être retouché dans la suite. Vers le même temps, il se forma d'autres so-

ciétés religieuses qui ont pris au cours des âges une parenté marquée avec l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Mais toutes furent à leurs origines des fraternités laïques qui ont dû, pour se mêler utilement au mouvement ecclésiastique, évoluer plus ou moins vers la forme cléricale immédiatement adoptée par le Père des Prêcheurs. Seul des Ordres religieux fondés à cette époque, celui de saint Dominique fut dès sa naissance constitué avec les éléments nécessaires à l'apostolat tel que le réclamaient les besoins de la société chrétienne ¹⁴.

A la distance où nous sommes du treizième siècle, avec les multiples institutions apostoliques et les formes si variées du ministère de nos jours, il nous est bien difficile d'apprécier la pensée et le mérite du grand innovateur. La mission de saint Dominique est d'avoir été l'instrument de Dieu pour la restauration de l'apostolat dans l'Eglise. Son œuvre témoigne à la fois de son attachement profond aux traditions religieuses et ecclésiastiques, de son génie intuitif et organisateur. Il était surtout un saint passionné de l'amour de Dieu et des âmes ; et cet amour, soutenu par de rares qualités naturelles, le rendit capable, sous l'inspiration du ciel, *cœlitus admonitus*, de concevoir et d'exécuter un tel dessein. Il doit aussi son inspiration et son succès, on n'en peut douter, à l'union étroite à la hiérarchie qu'il entretenait

comme un culte, à ses relations intimes d'abord avec les évêques d'Osma et de Toulouse, puis avec l'Eglise romaine. Au cours des seize années pendant lesquelles saint Dominique mûrit et exécuta son projet, de 1205 à 1221, il fit jusqu'à six fois le voyage de Rome pour tenir au courant les deux papes qui occupaient alors la chaire de Pierre. Le Saint-Siège approuva les efforts du saint fondateur avec une décision et une chaleur si peu coutumières à la lenteur et à la réserve romaines, qu'il est évident qu'il connaissait à fond l'œuvre nouvelle et qu'il lui donnait pleine confiance ¹⁵.

Notre-Dame de Prouille

Si nous suivons maintenant le fondateur dans la réalisation de son œuvre, nous le voyons ouvrir dès 1206 à Prouille, « sur une indication céleste », un asile de pénitence et de prière. Il commence par un monastère de contemplatives.

Un soir d'été — c'était en la fête de sainte Marie-Madeleine — Dominique cheminait de Fangeaux à Prouille. Arrivé sur la hauteur de ce village d'où la vue embrasse l'immense plaine qui s'étend jusqu'aux pentes de la Montagne-Noire, il s'arrête. L'apôtre a l'esprit tout absorbé par un dessein qui le poursuit sans trêve et son âme en prière communique plus intimement avec le ciel. « Soudain, tandis que le soleil dore de ses derniers feux les cimes

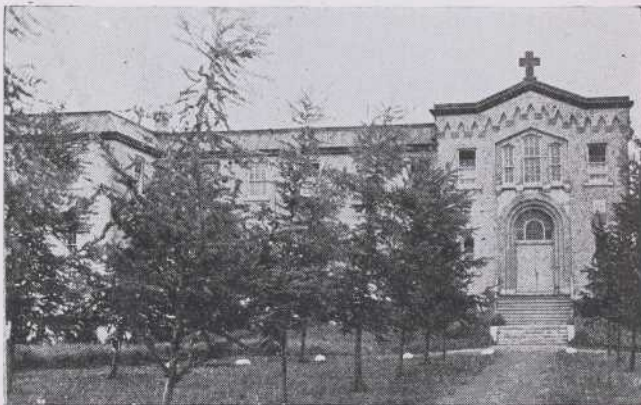
qui se profilent à l'horizon, un globe lumineux apparaît dans les airs, se meut dans la direction de Prouille et va se reposer au-dessus de la chapelle qui est dédiée à Notre-Dame. Les deux jours suivants, le même phénomène étrange se reproduit ; c'est le ciel qui répond à la prière de Dominique » ¹⁶.

En présence de cette intervention divine, l'apôtre n'hésita plus sur le choix de l'emplacement du futur monastère de ses contemplatives ¹⁷.

Sainte-Marie de Prouille sera en même temps le centre de ralliement et de rayonnement des prédicateurs apostoliques ; et la petite église de Notre-Dame deviendra le berceau des fils et des filles du saint Patriarche, le sanctuaire de son apostolat, en sorte que la maison des Prêcheurs d'un côté, celle des Prêcheresses de l'autre, formeront la « Sainte Prédication » ; et on appellera *le frère Dominique Prieur de Prouille*, ses compagnons *les frères de Prouille*.

Prouille signifie *plura lilia*, plusieurs lys ou la plaine des lys. N'est-ce pas un nom symbolique ? Il est devenu une terre sacrée synonyme de lumière et de blancheur, un phare ; il est demeuré le foyer mille fois béni. C'est là que le bienheureux Père a vécu, prié, souffert et travaillé pour la défense de l'Eglise et de la Foi pendant dix ans. C'est là que la Mère des miséricordes apparaît au saint Patriarche dans

une vision où elle le présente à son Fils pour l'apostolat des âmes ; là qu'elle lui révèle le Rosaire et lui en confie la prédication. C'est là aussi, près du monastère de ses filles spirituelles, qu'il groupe ses premiers frères et prépare la naissance d'un Ordre dont il se sent le



NOTRE PREMIER PROUILLE CANADIEN

Monastère des Dominicaines contemplatives, fondé à Berthierville, en 1925, par des Moniales venues de Prouille (France).

père : Notre-Dame de Prouille en est comme le sein maternel ; là encore où, de concert avec ses disciples, il choisit la Règle et élabore les Constitutions ; là, de plus, qu'il réunit à nouveau ses apôtres pour recevoir leur profession

religieuse et les envoyer à la conquête des âmes.

« Telles furent les prémices des institutions dominicaines. Elles commencèrent par un asile en faveur de la triple faiblesse du sexe, de la naissance et de la pauvreté, comme la rédemption du monde commença dans le sein d'une vierge pauvre et fille de David ». « Une maison de prière, écrit le Père Mortier, devenait le fondement de l'œuvre de saint Dominique, comme si la Providence avait voulu marquer, par un signe évident à tous les yeux, la vraie source où l'apostolat des âmes trouve et puise sa force principale »¹⁸.

*Saint Dominique, Maître de la
prédication*

C'est le titre que l'Eglise dans ses documents officiels donne au Père des Prêcheurs : Maître Dominique, Maître de la prédication. Il l'est avec une grâce suréminente par l'étendue et la diversité de son ministère, par la puissance et le feu brûlant de son verbe, par l'action immense qu'il a eue dans l'Eglise et son siècle ; et il ne cesse de prêcher, *adhuc loquitur*, dans la génération de ses fils qui se succèdent de siècle en siècle.

Cette esquisse rapide sur le fondateur ne nous permet pas de le suivre dans toutes ses courses apostoliques. Nous ne saurions cepen-

dant bien le connaître sans considérer un instant le trait essentiel de sa vie. C'est en prêchant, au contact des âmes et en présence des besoins de son temps, que le saint Patriarche sentit germer en son esprit, sous le regard de la Vierge, le grand œuvre dont il devait être le père ; ce sont les rudes travaux avec les grâces de son ministère qui lui durèrent de mûrir aussi son projet et de le réaliser ; et par là, il légua son âme à d'autres âmes, sa vie à d'autres vies ; l'Ordre est le fruit de son apostolat et il le perpétue à jamais.

Sa prédication, celle que nous rapporte l'histoire, commence en 1205, à la suite de la conférence de Montpellier avec son évêque Diégo, et elle se termine à sa mort en 1221. Le midi de la France occupe une grande partie de son activité apostolique, puis l'Europe presque entière, de Rome à Madrid et jusqu'à Paris ¹⁹.

Saint Dominique a été un pérégrinant. Ce fils de grands seigneurs, vêtu d'une robe blanche et d'un manteau noir en laine grossière, allait à pied, sans argent, couchant par terre, mendiant son pain, n'ayant pour trésor que l'Evangile de saint Mathieu et les épîtres de saint Paul. Pénétré de l'esprit de l'Evangile, plein de foi, de zèle et de courage, il comptait surtout pour le salut des âmes sur la force de la prière, de la prédication et de l'exemple.

« Rarement la nature et la grâce départirent aussi généreusement leurs dons qu'à notre saint et rarement aussi un homme fut aussi fidèle à faire fructifier le dépôt que la Providence lui avait confié ». Né pour être chef et conducteur d'hommes²⁰, il avait hérité de ses pères, nobles castillans, un tempérament hardi, intrépide, rempli d'audace et de feu ; et sous l'impulsion de l'amour de Dieu, son constant effort était de pousser toute chose au terme de la perfection.

Il était un fort. Quelle énergie et quelle sagesse pratique il a fallu à l'homme de Dieu pour accomplir l'œuvre surhumaine entreprise, pour être le puissant réactionnaire de la pauvreté évangélique contre les abus de son siècle, pour prêcher aux hommes d'Eglise par la parole et l'exemple le renoncement absolu, pour l'établir à la base même de son Ordre, malgré les oppositions de toutes sortes, pour restaurer le ministère apostolique et inspirer à la société chrétienne un mouvement fécond de réformes, en faire surgir toute une efflorescence de sainteté ! Ce grand réalisateur, ce champion intrépide de la vérité avait en même temps du don de force la patience inaltérable. Sous l'emprise de Dieu en son âme, il se possédait lui-même dans la douceur, la sérénité et la paix, dans l'équilibre parfait de tout son être. « Le bienheureux Dominique était ferme dans ses des-

seins et rarement il lui arrivait de revenir sur une parole qu'il avait dite après y avoir réfléchi », raconte le bienheureux Jourdain de Saxe. Rien n'ébranlait sa résolution et « sa sublime confiance en Dieu ne se trouva jamais déçue » ²¹.

Humainement saint Dominique est aussi un tendre, un sensible, un émotif, qui pleure sur les péchés de ses frères ; le salut des âmes surtout le préoccupe et ne lui laisse aucun repos. Il se révèle encore d'une intelligence supérieure, très cultivée, aimant l'étude et la méditation. Il possède un esprit doctrinal, et dans son âme brûlante il a l'hérésie en horreur, avec un désir incessant de souffrir pour sa foi. Il est prêtre aussi, un homme d'Eglise, un apôtre, un mystique, un ascète, qui s'est toujours tenu très loin des divertissements profanes et accorde le minimum au sommeil et à la nourriture.

De 1205 à 1216, « frère Dominique », comme on l'appelle désormais, a consacré la plus grande partie de ses efforts à la conversion des Albigeois. Il prêchait au peuple fidèle dans les églises et il rencontrait les hérétiques selon le gré des circonstances au cours de conférences contradictoires. Sa voix était « belle, ample et sonore », dit un témoin contemporain ²². La chaleur de ses convictions, la pauvreté et la pureté de sa vie, souvent aussi la main puis-

sante de Dieu par des miracles éclatants, opéraient beaucoup de conversions. Cependant, malgré l'approbation visible du ciel qui auréolait déjà comme d'un nimbe de sainteté la vie et la doctrine du serviteur de Dieu, malgré l'éclat de ses vertus qui lui assuraient sur les hérétiques une influence grandissante, il semble que les disputes contradictoires n'obtenaient qu'un succès relatif.

Nous avons eu en Canada au milieu du dix-neuvième siècle cette forme de prédication par la controverse. C'était à la suite des offensives protestantes contre la foi catholique de notre population française. Un prêtre exposait du haut de la chaire la doctrine, et un autre, dans le sanctuaire ou la nef, opposait des objections. Cette méthode n'a jamais produit beaucoup de fruit.

Du temps de saint Dominique, la dispute était avec les hérétiques. L'homme de Dieu suppliait le ciel par l'intercession de Marie de lui inspirer quelque moyen efficace pour hâter la conversion définitive des hérétiques et le triomphe de la foi. C'est le moment où selon la tradition — tradition confirmée par l'autorité des Pontifes romains — la T. S. Vierge lui inspira le Rosaire : pratique pieuse où la récitation de l'Oraison Dominicale et surtout de la Salutation Angélique accompagne la méditation des principaux mystères chrétiens. C'était



P. BESSON

LA VIERGE RÉVÈLE ET DONNE LE ROSAIRE À S. DOMINIQUE

un moyen très efficace contre l'hérésie qui s'attaquait à la dignité de la Mère de Dieu et aux plus grands dogmes catholiques ²³.

« Va et prêche mon Rosaire », lui dit la Vierge. Saint Dominique l'a priée d'abord. Nous connaissons son intimité avec la Mère de Dieu. C'était un mélange continu de prières et d'inspirations. La Vierge parlait à son esprit. Elle lui apparaissait même sous une forme sensible. Il la voyait, il vivait habituellement en union de cœur et de pensée avec elle. C'est ainsi qu'il lui doit la fondation de son Ordre, la vocation et la formation de ses fils, sa mission apostolique et aussi l'arme de tout son apostolat. « Va et prêche mon Rosaire ». Il l'a prêché partout, dans les églises, sur les places publiques, au foyer des familles ; et cette pratique pieuse, bénie par l'Eglise, recommandée et prescrite dans ses lois, est devenue le bréviaire quotidien de tous les enfants de la Mère de Dieu, depuis le Vicaire du Christ jusqu'au plus humble fidèle.

Saint Dominique a prêché à toutes les classes de la société, devant le pape et les cardinaux de la cour romaine où il commentait les épîtres de saint Paul et les Evangiles ; « car, dit un de ses premiers historiens, il était grand en philosophie et en théologie ; c'est pourquoi le Seigneur Pape Honorius lui imposa la charge de Maître du Sacré Palais » ²⁴. Il a été en rela-

tion avec les plus hauts personnages de son siècle ; il a prêché aux grands et aux petits, aux fidèles, aux hérétiques et aux pécheurs. Il avait le cœur plein de sa famille religieuse, la visitant sans cesse, l'édifiant par sa parole, l'entraînant par ses exemples, multipliant les couvents sur ses pas ; il a conduit ses filles de Prouille aux degrés les plus élevés de la contemplation et de la sainteté ; et il prêchait aussi aux religieux des autres Ordres, les entourant d'une grande affection. Ses années d'étude et d'enseignement à Palencia, aussi bien que sa grâce apostolique, l'inclinaient vers les écoles et les universités, et il y a entraîné ses fils ; mais les illettrés des villes et des campagnes ont occupé la plus grande partie de son ministère, l'amour des pauvres et des pécheurs le meilleur de son cœur.

Dominique avait pour le salut des âmes une soif ardente et un zèle brûlant. Les témoins de sa vie déclarent au procès de canonisation qu'il « s'adonnait à la prédication assidûment et avec la plus grande diligence ; et quand il prêchait, il trouvait des accents si pénétrants, que, très souvent, il s'émouvait lui-même jusqu'aux larmes et faisait pleurer ses auditeurs ; si bien que jamais je n'ai entendu un homme dont les paroles excitassent aussi efficacement les Frères à la compassion ». « Une lumière brillante irradiait de son front et de ses cils,

qui inspirait à tous le respect et l'affection »²⁵. C'était le feu qui brûlait dans sa poitrine ; il jaillissait de son cœur avec des flots d'amour qui émouvaient les plus endurcis. L'ardeur qui l'animait le soulevait. Il était un animateur, un entraîneur. Il a suffi d'un seul homme pour ramener les nations chrétiennes de son siècle. Les Chroniques du temps racontent qu'il convertit en quelques mois, dans le nord de l'Italie seulement, plus de cent mille hommes²⁶.

Dans l'apostolat du Père des Prêcheurs, Maître de la Sainte Prédication, il y a véritablement une grâce de plénitude. Elle jaillit du cœur de notre divin Sauveur et se reposant dans le chef, elle se répand depuis, de siècle en siècle, en tous ses fils.

Saint Dominique aux pieds du Pape

Saint Dominique arriva à Rome vers septembre 1215, deux mois avant le concile de Latran, en compagnie et sous le patronage de son évêque Foulques de Toulouse. Le saint fondateur portait dans les plis de son manteau toute la génération de ses Prêcheurs qui pendant des siècles devaient illuminer l'Eglise : car son idée à cette heure était précise, son projet bien défini.

A force de persévérance, il était parvenu à recruter un petit nombre de disciples qu'il

avait réunis à Toulouse le 25 avril 1215, fondant ainsi le premier couvent, disons plutôt le premier noviciat, où tous ensemble, dit le bienheureux Jourdain, avaient commencé « à descendre les degrés de l'humilité, en se conformant aux mœurs des religieux »²⁷.

Il semble que l'Eglise n'avait attendu que cette fondation pour recommander publiquement la nouvelle milice. Quelques semaines après, en juillet, l'évêque Foulques, en effet, approuvait canoniquement pour son diocèse de Toulouse l'œuvre naissante par des Lettres qui nous font voir que déjà le caractère de l'Ordre était réalisé : « Nous instituons Frère Dominique et ses compagnons comme Prédicateurs, pour extirper l'hérésie, lutter contre le vice, enseigner la règle de foi, répandre les bonnes mœurs. Ils ont décidé de vivre dans la pauvreté évangélique, d'aller à pied annoncer la parole de Dieu ». C'était la sainte prédication établie à l'état permanent dans un collège de missionnaires diocésains, le premier connu en Europe²⁸.

Et Dominique, écrit le Père Lacordaire, « après avoir confié ses disciples à la garde de la prière et de l'étude, s'était acheminé vers Rome ».

Il était maintenant aux pieds du successeur de Pierre, présenté, recommandé par son évêque. Ce qu'il entend instituer, c'est une

milice religieuse de prédicateurs au service de l'Eglise universelle, relevant au premier chef du Saint-Siège. Et il apporte une « règle nouvelle et austère qu'il avait conçue dans la ferveur de son âme ».

Il est certain qu'Innocent III applaudit avec bonheur au projet. Mais il avait contre lui les idées reçues de son temps, et deux décrets récents du Concile, l'un affirmant le droit inaliénable des évêques sur la prédication, l'autre défendant la création de nouveaux instituts religieux. Il fallut un miracle pour vaincre les résistances. « Dieu, dit le Père Lacordaire, qui porte à l'Eglise romaine une assistance dont la perpétuité est une des merveilles visibles de sa sagesse », manifesta au pape sa volonté ; et Innocent III, éclairé du ciel, recommanda à Dominique de retourner au milieu de ses Frères pour choisir avec eux une Règle déjà approuvée, puis de revenir recevoir la sanction pontificale. Ingénieuse solution qui témoigne des dispositions favorables du Souverain Pontife ²⁹.

Rentré en France, Dominique réunit aussitôt ses Frères à Prouille, et de concert avec eux adopte la Règle de saint Augustin à laquelle il ajoute des Constitutions plus strictes concernant la nourriture, les jeûnes, les lits et les vêtements, dont le fond était emprunté aux coutumes des chanoines de Prémontré, alors

la branche la plus fervente et la plus répandue de l'Ordre canonial.

Puis le fondateur, sans tarder, reprend le chemin de Rome. Quand il y arriva, le pape ne



P. BESSON

S. DOMINIQUE OBTIENT D'HONORIUS III
LA CONFIRMATION DE SON ORDRE

s'appelait plus Innocent, mais Honorius. Celui-ci, qui le connaissait, lui fit le même accueil qu'il aurait reçu d'Innocent III. Trois lettres successives, les deux premières du 22 décembre

1216, la troisième du 21 janvier 1217, vont consacrer, comme par étapes concertées, cette grande nouveauté, l'établissement d'un Ordre de Prêcheurs.

La première bulle approuve « l'Ordre de chanoines » établi dans l'église de Saint-Romain de Toulouse. Le même jour, une seconde bulle, chaleureuse déjà, approuve les nouveaux religieux comme prédicateurs pour l'Eglise entière. « Considérant, écrit le pape à Dominique, que les Frères de ton Ordre seront les champions de la foi et les lumières du monde, nous confirmons ton Ordre et nous le prenons sous notre gouvernement et protection ». Un mois après, une bulle plus enthousiaste encore vient apporter à saint Dominique et à ses Frères un nouvel encouragement et leur donner le titre qui les distinguera dans l'Eglise : « Honorius, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à ses chers fils, Prêcheurs dans le pays de Toulouse »³⁰.

L'Ordre était fondé, approuvé par le pape, chaudement recommandé à tous les évêques en communion avec l'Eglise de Rome.

En dotant l'Eglise, écrit le Père Mortier, d'une « société de prédicateurs immédiatement soumis au Saint-Siège, dont l'activité apostolique n'avait aucune limite territoriale et échappait par là même à la juridiction des Ordinaires, saint Dominique, sans rien enlever au droit

épiscopal, venait de créer à côté de lui un droit nouveau, et affirmait du même coup, de la manière la plus éclatante, le droit primordial du Saint-Siège à la juridiction immédiate sans intermédiaire sur tout le peuple chrétien. Jamais peut-être cette affirmation ne fut plus solennelle et plus féconde »

« La milice créée par saint Dominique était une milice exclusivement papale, ne relevant que de l'autorité suprême. Ce n'est pas, comme on l'a trop dit, une société d'auxiliaires à la disposition de l'épiscopat et du clergé séculier. Qui dit auxiliaires dit remplaçants et subordonnés. Les Frères-Prêcheurs ne remplacent personne et ne sont subordonnés qu'au Pontife romain. Ils sont à côté de l'épiscopat et du clergé séculier, ils ne le remplacent pas. Les évêques prêchent dans leurs cathédrales, les curés dans leurs églises, les Prêcheurs et dans les cathédrales et dans les églises, s'ils y sont accueillis, en tout temps chez eux dans leurs propres collégiales. Dans le champ du Père de famille, qui est le monde catholique, ils ont leur place à part, distincte, leur ministère personnel ; ils travaillent avec les autres ouvriers ; tous ensemble ils sont, à des titres divers, les *coopérateurs* d'une même œuvre, la grande œuvre du salut des âmes » ³¹.

Le premier soin du saint Patriarche à Rome fut de chercher un lieu convenable pour

la fondation d'un couvent. « En trois ou quatre mois, Dominique eut rassemblé à Saint-Sixte jusqu'à cent religieux. Une fécondité rapide et prodigieuse succédait en lui à la lenteur qui avait toujours été le caractère de sa destinée. Cet homme, qui n'avait commencé sa carrière véritable qu'à trente-cinq ans, et qui avait mis douze années à se former seize disciples, les voyait maintenant tomber à ses pieds comme les épis mûrs tombent en été sous la faucille du moissonneur. Il ne faut pas s'en étonner : c'est une loi de la grâce et de la nature, qu'une puissance longtemps comprimée agisse avec impétuosité lorsqu'elle vient à rompre ses langes ou ses digues. Il y a d'ailleurs en toutes choses un point de maturité qui en rend le succès aussi prompt qu'inévitable »³².

Le Saint

Saint Dominique mourut à Bologne, le 6 août 1221, à l'âge de cinquante et un ans. Il fut canonisé le 6 juillet 1234 par Grégoire IX, de qui on rapporte cette parole : « Je ne doute pas plus de la sainteté de Dominique que de celle des Apôtres Pierre et Paul ». Dans sa bulle de canonisation, le pape trace le portrait du saint comme seul pouvait le faire un admirateur qui l'avait intimement connu, et il décrit en des termes particulièrement heureux l'union de la

vie active et de la vie contemplative qui fut le trait caractéristique de sa sainteté. C'était la parfaite emprise de Dieu en son âme et en sa vie par la vraie charité.

Le bienheureux Jourdain, son successeur dans le gouvernement de l'Ordre, qui l'a bien connu, l'appelle « le miroir de la pureté, le vase de la chasteté, le temple de la virginité, l'organe de l'Esprit-Saint qui toute sa vie, comme sa dernière confession l'apprit aux douze Frères qui l'assistaient, ne chassa jamais de la demeure de son âme par le péché mortel, l'Hôte si doux qui y habitait ». « Il parlait sans cesse avec Dieu ou de Dieu, dit encore le bienheureux Jourdain, et c'était sa coutume rarement interrompue de passer la nuit en prière. Dieu lui avait donné la grâce de pleurer pour les pécheurs, pour les malheureux et les affligés ; il portait leurs maux dans un sanctuaire intérieur de compassion, et cet amour douloureux lui pressait le cœur, s'échappait au dehors par des larmes »³³.

On a écrit beaucoup sur saint Dominique. On a loué son génie, sa claire vision de l'apostolat catholique à travers les siècles, la stabilité de son Ordre appuyé sur le roc du successeur de Pierre, enraciné dans les observances traditionnelles et la prière liturgique de l'Eglise ; on a admiré l'équilibre et l'harmonie de sa vie, la lumière, la sérénité et la douceur de son âme,

ses vertus incomparables, si saintes que pour en trouver la ressemblance il faut s'élever jusqu'à Notre-Seigneur lui-même, le divin Modèle.



FRA ANGELICO

S. DOMINIQUE CONTEMPLÉ LE CRUCIFIX

C'est, en effet, une tradition que saint Dominique dans toute sa personne, même en son corps, au dire de saint Antonin de Florence,

et par sa vie apostolique, a été le portrait vivant du Sauveur. L'emprise du Christ avait imprimé en lui sa propre figure, et sa lumière resplendissante inspirait à tous amour et vénération. La Divinité en lui transparaissait au dehors. Sa pureté était « transfusive », selon l'expression de ses contemporains ; et le seul contact de sa main guérissait un jeune homme de la mauvaise habitude contraire.

C'est le fondateur et le saint que la grande Catherine de Sienne contemplait dans une vision d'extase un jour qu'elle disait à son confesseur : « Ne le voyez-vous pas comme moi ? Je le vois, ce saint Patriarche, aussi distinctement que je vous vois vous-même... Comme il ressemble à Notre-Seigneur ! Son visage est de forme ovale, grave et doux ; ses cheveux et sa barbe sont de la même nuance que ceux du Sauveur ».

Catherine ajoutait ensuite qu'elle avait vu le Père Eternel : « De sa bouche sortait le Verbe son Fils bien-aimé et de sa poitrine, saint Dominique, tandis qu'une voix se faisait entendre » :

« Ma fille, me disait le Seigneur, voici que j'ai engendré deux fils, l'un par nature, Jésus, l'autre par adoption, Dominique. Mon Fils par nature a été, dans son humanité, obéissant jusqu'à la mort ; mon fils par adoption m'a obéi en tout, depuis sa naissance jusqu'à son dernier

soupir. Toutes ses œuvres ont été conformes à mes commandements ; jusqu'à la fin de sa vie, il a conservé pure et immaculée l'innocence qu'il avait reçue de moi au baptême ».

« Mon Fils par nature a fait entendre ma voix dans le monde pour rendre hautement témoignage à la vérité que j'avais placée sur ses lèvres ; mon fils par adoption a prêché l'Evangile aux hérétiques, aux schismatiques et aux peuples fidèles ».

« Mon Fils par nature a envoyé ses Apôtres porter l'Evangile à toutes les créatures ; mon fils par adoption continue et continuera à envoyer ses fils prêcher aux nations, au nom de l'obéissance et de la discipline qu'il a établies. Voilà pourquoi, par un privilège spécial, lui et les siens interpréteront toujours fidèlement ma parole et ne s'en écarteront jamais » ³⁴.

Sa puissance d'intercession Ses miracles

Des grâces extraordinaires n'ont cessé, pendant sa vie et depuis, d'être les signes éclatants de sa sainteté, le sceau divin sur son apostolat et son œuvre.

Saint Dominique possédait sur les corps et sur les âmes une puissance divine merveilleuse. Les miracles se multipliaient, se pressaient sous sa main. Nous ne pouvons les énumérer. Citons comme exemple la gracieuse

multiplication de pains, qui se renouvela au moins deux fois à Saint-Sixte et une autre fois au couvent de Bologne. « On vivait alors d'aumônes quotidiennes recueillies de rue en rue par les Frères. Un matin Jacques de Melle vint prévenir Dominique qu'il n'y avait rien à la maison pour le dîner, si ce n'est deux ou trois pains. A cette nouvelle, Dominique parut ravi ; il ordonna au procureur de partager le peu qu'il y avait en quarante portions, selon le nombre des religieux, et de faire sonner le repas à l'heure accoutumée. En entrant au réfectoire, chacun trouva à sa place une bouchée de pain ; on récita les prières de la bénédiction avec encore plus de joie que de coutume, et l'on s'assit. Dominique était à la table priorale, les yeux du cœur levés vers Dieu. Après un moment d'attente, deux jeunes hommes vêtus de blanc parurent au réfectoire, et s'avançant jusqu'à la table où était Dominique, y déposèrent des pains qu'ils avaient apportés dans leurs manteaux »³⁵.

La puissance d'intercession du saint s'étendait jusqu'à l'invincible mort ; les historiens rapportent en particulier trois résurrections. Les âmes ne résistaient pas davantage à la parole de l'homme de Dieu. Les unes se convertissaient, les autres, plus ardentes, demandaient en grand nombre à entrer dans son Ordre pour suivre ses pas de plus près.

Dans sa bulle de canonisation du saint, Grégoire IX a écrit : « Il engendra à la foi un grand nombre d'hommes, qui se consacrèrent



PISANO NICCOLO DA BARI E MICHELANGELO

TOMBEAU DE S. DOMINIQUE À BOLOGNE

eux-mêmes avec une admirable ardeur au ministère évangélique ; ce qui lui valut le nom et la dignité des Patriarches. Il institua par ses

mérites l'Ordre nouveau des Prêcheurs, l'instruisit par ses exemples et ne cessa de le confirmer par d'évidents et authentiques miracles »³⁶.

Saint Dominique confiait un jour à un de ses frères qu'il n'avait jamais rien demandé à Dieu qu'il ne l'eût obtenu. Sur son lit de mort, il dit à ses fils pour les consoler : « Ne pleurez pas, je vous serai plus utile au lieu où je vais que je ne le fus ici ». Jamais, depuis, la prodigieuse protection du saint Patriarche n'a fait défaut à ses enfants, ni à l'Eglise entière qui ne cesse de l'invoquer dans tous ses besoins spirituels et temporels. •

Le doux Père

C'est le nom que lui donnent ses enfants spirituels, même de son vivant : *dulcis, dulcissimus Pater*, et aussitôt après sa mort : *beatus Pater* — le doux, le très doux, notre bienheureux Père.

Nous n'avons qu'à lire le témoignage de ceux qui ont vécu dans le rayonnement de son cœur et de ses vertus. « Rien ne troublait l'égalité de son âme, si ce n'est la compassion et la miséricorde », écrit le bienheureux Jourdain. « On devinait sa sérénité à la bonté et à la joie de ses traits. Sa figure brillait d'une lumière aimable et douce ; elle gagnait facile-

ment le cœur de tous ; et à peine l'avait-on regardé qu'on se sentait entraîné vers lui. Il embrassait tous les hommes dans le sein d'une large charité ; et comme il les aimait tous, il était aimé de tous. Rien ne lui était plus naturel que de se réjouir avec ceux qui étaient dans la joie, de pleurer avec ceux qui pleuraient, de se donner au prochain et aux malheureux »³⁷.

Nemo tam Pater. Dans la famille, le père est le principe et la providence de ses enfants, sous l'action créatrice et conservatrice de Dieu. Tout grand fondateur ou patriarche que Dieu suscite reçoit également de lui comme chef et père de famille une sorte de grâce capitale. En sa personne Dieu réalise une image de son Fils qui devient à son tour exemplaire. La figure du Père exprime en traits vivants ce que doit être celle de ses disciples, et ce sont des traits éternels. Ils ne changent pas au soleil de chaque siècle.

Les fils de saint Dominique doivent donc croire à la transmission par le saint Patriarche de la grâce de leur vocation dominicaine, non pas seulement parce qu'il est le premier de la longue chaîne séculaire qui les relie historiquement au fondateur de l'Ordre, mais à raison de leur dépendance filiale envers le Père, à raison aussi de ses prières incessantes pour ses enfants et du merveilleux espoir qu'ils conservent de son patronage céleste. Sa mission est de

compléter en ses enfants le don de la vie reçu par lui ; et la perfection des fils consiste à cultiver, à reproduire en eux la vie du Père.

L'Ordre n'a cessé de refléter la sérénité du saint Patriarche, son amour intense et véhément de Dieu et des âmes, un amour qui est un zèle enflammé, sa « brillante lumière » qui est la science éminente du Verbe révélé et de Jésus crucifié, son idéal de vie contemplative qui est l'union à Dieu au point de ne vouloir jamais parler qu'avec Lui ou de Lui. Ainsi l'ont compris et le comprennent les meilleurs des fils du saint Patriarche, les grands religieux et les saints de son Ordre. Ils n'ont qu'une aspiration : vivre l'idéal de leur Père, le réaliser comme il l'a réalisé lui-même.

Dans leur profession dominicaine, les religieux Prêcheurs font vœu solennel d'obéissance au bienheureux Dominique. C'est la promesse d'être de vrais fils de l'Eglise et de l'Ordre au service des âmes, de porter avec un amour ardent et lumineux le flambeau de la sainte prédication légué par le saint Patriarche, « *per media a Sanctissimo Patriarcha ad nostrum finem prosequendum prestituta* », par les moyens qu'il nous a prescrits ; c'est l'obligation de cultiver et de reproduire en eux la vie du Père afin de s'élever, à son exemple, jusqu'à la ressemblance de Notre-Seigneur.



FRA ANGELICO

S. DOMINIQUE DANS LA GLOIRE

O merveilleux espoir donné par vous à ceux qui vous pleuraient à l'heure de votre mort, alors que vous promettiez de venir en aide après le trépas à vos Frères. Accomplissez, ô Père, ce que vous avez dit, en nous secourant par vos prières.

CHAPITRE DEUXIÈME

BUT DE L'ORDRE — SES NOTES ESSENTIELLES

I

But apostolique de l'Ordre

Nous avons voulu donner d'abord une vue rapide de la vie de saint Dominique. Nous avons contemplé la lumineuse figure de l'apostolique Père, si attirante, si douce, vraie ressemblance de Jésus notre divin Sauveur. Nous avons suivi le mouvement et la réalisation de la pensée du fondateur. Il importe maintenant de préciser le but de son œuvre.

Par la volonté du bienheureux Patriarche et l'approbation de l'Eglise, l'Ordre des Frères-Prêcheurs est un Ordre apostolique, institué spécialement, disent ses Constitutions, pour le salut des âmes par la prédication de la doctrine chrétienne. Les œuvres d'apostolat au service

de l'amour de Dieu sont multiples. Saint Dominique en a choisi une comme but spécial de la vocation de ses apôtres : le salut des âmes par la prédication ou le ministère du Verbe, le ministère du Christ lui-même, le Verbe incarné qui s'est révélé aux hommes pour leur enseigner la voie du ciel et les sauver. Le Prêcheur continue la mission confiée par le divin Maître à ses Apôtres : « Allez dans le monde entier et prêchez l'Evangile à toute créature ». Par la prédication on doit entendre le ministère sacré de la parole dans la chaire des églises : c'est la prédication proprement dite ; l'enseignement aussi et la défense de la vérité révélée dans les chaires des écoles, ou de toute autre manière selon les lieux et les besoins ; puis le ministère apostolique de la plume dans la diversité des écrits ¹.

L'Ordre de Saint-Dominique est le premier Ordre d'apôtres établi dans l'Eglise, ayant pour fonction propre la prédication de la doctrine chrétienne. L'un de ses Maîtres Généraux, le Révérendissime Père Paredès, a écrit : « Par un privilège inouï jusqu'alors dans l'histoire de l'Eglise, le Vicaire de Jésus-Christ délégua à notre bienheureux Père et à son Ordre le pouvoir, réservé aux seuls évêques successeurs des Apôtres, d'enseigner la doctrine sacrée d'une manière habituelle et permanente, de telle sorte que ce pouvoir exercé dans la chaire des églises

ou des écoles donne à notre Ordre sa différence spécifique, son caractère distinctif et comme sa raison d'être »².

Tous les autres Instituts apostoliques, fondés depuis en grand nombre pour répondre aux besoins de l'Eglise et des âmes, ont suivi cette première initiative du fondateur de l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

Le dominicain est donc essentiellement un apôtre et sa mission est d'enseigner la vérité divine, d'incarner à son tour le Verbe sur ses lèvres et dans sa vie afin de le donner aux âmes. Selon le mot d'ordre de ses Constitutions, toutes ses énergies et toute son attention doivent être ordonnées à le rendre utile aux âmes.

Dans sa bulle à Frère Dominique, du 22 décembre 1216, citée précédemment, Honorius III appelle les nouveaux prêcheurs « futuros pugiles fidei et vera mundi lumina », les futurs champions de la foi et les vraies lumières du monde. L'Ordre était devenu par l'approbation apostolique la « Sainte Prédication universelle », comme on l'appelait alors, établie sous la dépendance du Pontife romain et envoyée par lui dans le monde entier pour enseigner la doctrine chrétienne aux âmes, à toutes les âmes : aux fidèles, en leur exposant les lumières et les richesses de la foi ; aux égarés, pour les éclairer et les convertir ; et par les missions lointaines, aux malheureux habitants

des pays qui dorment encore dans les erreurs païennes.

II

Ses notes essentielles

Nous voudrions fixer brièvement les notes essentielles de l'Ordre, l'ensemble des éléments qui le constituent et qui, avec les moyens prescrits par saint Dominique, lui donnent son caractère propre et distinctif.

En fondant un Ordre apostolique, dont le but serait la prédication de la doctrine sacrée de l'Évangile et le salut des âmes, le bienheureux Patriarche, nous avons dit, ne voulut prendre d'autre modèle que le Collège apostolique lui-même. Voyons donc d'abord l'exemple. Nous comprendrons mieux la pensée et l'œuvre du saint fondateur.

Notre-Seigneur commence par faire le choix de ses Apôtres. Il les invite à se renoncer, à se séparer de tout et à le suivre par la pratique des conseils évangéliques : ce sera leur vocation religieuse. Puis il les prépare à leur mission, en se faisant lui-même leur maître pour les former et les instruire. Au moment de l'institution de la sainte Eucharistie, il leur confère la plénitude du sacerdoce qui est la source de tous leurs pouvoirs. Enfin, au mo-

ment de monter au ciel, il les investit du mandat apostolique, qui est la grande charte de l'évangélisation du monde. « Toute puissance, dit-il, m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé : et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles »³.

Voilà bien, au point de vue de l'apostolat, la pensée de saint Dominique. Il voulait des apôtres. Il les demandait à Dieu : « *Rogate Dominum messis ut mittat operarios in messem suam* ». Ce fut la prière incessante de sa vie ; c'est encore sa prière au ciel depuis sept siècles et plus. Et quels apôtres ?

Des prêtres d'abord, des hommes revêtus du sacerdoce, la source de l'apostolat, et devenus d'autres christes pour le salut des âmes.

Des religieux, détachés de tout, unissant la pratique des conseils évangéliques à la dignité du prêtre, « l'immolation de l'homme à celle de Dieu », et pouvant dire comme le Christ : « Je me sanctifie ou sacrifie moi-même pour les hommes, afin qu'ils soient eux aussi sanctifiés en vérité ».

Des hommes de prière encore, en communion incessante avec Dieu ; car on ne donne que ce que l'on possède.



P. COUTURIER, O. P.

Des prêcheurs, investis comme les premiers Apôtres du ministère du Verbe pour prêcher l'Evangile à toute créature.

Des apôtres enfin, véritablement envoyés, car « quomodo prædicabunt nisi mittantur ? » dit saint Paul ; revêtus du mandat apostolique par le Prince des Apôtres lui-même, le Pape, pour la sainte prédication universelle.

Voilà, en effet, le caractère de l'Ordre et la pensée du saint fondateur.

Considérons brièvement ces notes essentielles qui constituent le dominicain, à savoir : le prêtre, le religieux, l'homme d'oraison ou le contemplatif, le prêcheur et l'apôtre. Nous verrons ensuite les moyens prescrits par saint Dominique pour atteindre le but de l'Ordre et qui sont ses sources vitales.

I — Le prêtre

Le dominicain est prêtre d'abord.

Il appartient à un Ordre clérical ou sacerdotal, à raison même de la fin pour laquelle il a été institué. *Ordo noster est Religio clericalis*, disent nos Constitutions, empruntant l'expression du Droit canonique de l'Eglise, notre Ordre est une Religion cléricale. L'ancien texte avait conservé le mot primitif « canoniale », qui rappelle les origines de l'Ordre, avec la Règle de saint Augustin comme

base de sa législation et les premières Bulles de son institution par les Papes.

L'apostolat, en effet, est essentiellement sacerdotal et hiérarchique ; le ministère des âmes et la prédication sont les fonctions du prêtre. L'apostolat laïque, ou l'action catholique, telle que définie par Pie XI, est une participation seulement de l'apostolat hiérarchique.

Après avoir formé pendant trois ans ses premiers Apôtres, Jésus au moment de l'institution de la sainte Eucharistie leur confère la plénitude du sacerdoce, qui sera la source de tous leurs pouvoirs. Le Collège des Apôtres aujourd'hui, c'est l'ensemble des évêques qui continuent de droit divin la chaîne sacrée avec la plénitude aussi du sacerdoce, d'où découle le pouvoir d'enseigner au nom du Christ dans les limites de leur diocèse la doctrine sacrée.

Un Ordre apostolique, en particulier l'Ordre des Frères-Prêcheurs dans la pensée de saint Dominique, est un collège de prêtres voués au salut des âmes et à la prédication de l'Evangile. Il est institué par l'Eglise et il exerce son ministère sous la dépendance immédiate du Pape auquel il emprunte son caractère d'universalité.

Saint Dominique est un homme d'Eglise. Toute sa vie gravite autour de l'autel et rayonne de l'autel. Enfant, à l'école presbytérale de son oncle maternel, il est le servant. Etudiant,

il se prépare avec ferveur au ministère ecclésiastique. Prêtre, il exerce chaque matin son pouvoir sur le corps réel et mystique du Christ, et sa messe est le Thabor qui illumine sa journée. Les témoins de sa vie ont noté les élans et les vibrations de son âme sacerdotale sous l'emprise en lui du divin Prêtre dans l'action du sacrifice de l'autel. On le voyait tressaillir. « Son visage se colorait. Sous les feux de l'amour son cœur s'ouvrait, comme s'ouvre une fleur aux premiers rayons du soleil. Les larmes jaillissaient de ses yeux et, tombant doucement, inondaient son visage ». Alors le corps, quelquefois, se spiritualisait, pour ainsi dire, et « s'élevait dans les airs, pour permettre au cœur de Dominique de se rapprocher du cœur de son Jésus bien-aimé »¹. Chanoine, il est voué tout entier au service liturgique de l'autel, au culte divin et à la célébration de l'office. Apôtre et contemplatif, l'église est sa cellule habituelle où il passe ses nuits en prière, le front appuyé sur l'autel près de l'Ami divin ; et son activité apostolique sera le rayonnement du divin Prêtre en lui, de l'homme de Dieu.

A l'exemple de son bienheureux Père, le fils de saint Dominique doit être lui aussi un homme d'Eglise, dont toute la vie gravite autour de l'autel et rayonne de l'autel. Pendant huit ans, dix années de son enfance, il a grandi dans un collège ecclésiastique, comme la Vierge

Marie dans le Temple de Jérusalem, à l'ombre du sanctuaire et sous la direction des prêtres du Seigneur. Sa grâce de vocation a été depuis toujours le regard sur lui du Christ, le divin Prêtre, qui l'a choisi. « Je t'ai aimé le premier, *ab æterno* : dans les préparations providentielles, les attraits mystérieux, les préservations miséricordieuses et les illuminations qui ont fait briller un jour devant tes yeux l'étoile de saint Dominique. « Je défie le plus distrait d'entre nous, écrit un prêtre, de se mettre en face de cette foi à l'éternité de sa préexistence dans la pensée et la volonté de Dieu »⁵, et de ne pas être accablé, émerveillé, touché jusqu'au plus profond de son cœur.

Le novice dominicain est mis à part dès son entrée au couvent et sa vêtue, appelé au sacerdoce. Dix fois le jour au noviciat, dix fois le jour avec la communauté des Pères dans la récitation chorale de l'office divin, il vient s'entretenir avec le Christ de l'autel, s'unir à toutes ses intentions auprès du Père et prier en lui avec l'Eglise. Ses années de formation et d'études cléricales le préparent ensuite au ministère ecclésiastique ; et lorsqu'il en est jugé digne, il gravit peu à peu les degrés, jusqu'à ce que la grâce ineffable du sacrement de l'Ordre pénètre son corps et son âme de l'onction sainte. Il devient l'homme de Dieu marqué à l'effigie du Prêtre éternel ; et avec le pou-

voir divin de consacrer le corps du Christ, il reçoit la puissance formidable de donner Dieu aux hommes par l'hostie et la parole.

II — Le religieux

Jésus-Christ est appelé le grand Religieux de l'Eglise, comme il est le divin Prêtre. Sa nature humaine tout entière, pénétrée de l'onction sainte, est consacrée au culte et au service de la Divinité à raison de l'union hypostatique.

Les Apôtres ont été après lui les premiers religieux. Lisons l'Evangile, et nous verrons l'insistance de Notre-Seigneur à détacher ses Apôtres de tout, à leur recommander la pratique des conseils évangéliques, pour le suivre dans la voie de la perfection. Après avoir rappelé le parfait renoncement des Douze et des sept premiers diacres, saint Thomas ajoute : « A quorum exemplo omnes religiones derivatæ sunt ». Le Docteur angélique ne fait que résumer l'enseignement des Pères de l'Eglise, continué par la masse des théologiens modernes. On pourrait exprimer cet enseignement dans la proposition suivante : Notre-Seigneur lui-même institua une communauté de vie parfaite, la communauté des Douze, de laquelle sont sorties les autres communautés religieuses.

Vouloir faire remonter la forme de vie du clergé séculier au Prince des Apôtres et le



P. COUTURIER, O. P.

S. DOMINIQUE AMÈNE S. THOMAS AU CHRIST

ranger sous sa bannière en disant qu'il constitue dans l'Eglise l'Ordre de saint Pierre, comme les Bénédictins ou les Frères-Prêcheurs forment l'Ordre de saint Benoît ou de saint Dominique, ne serait qu'une boutade ou une naïveté, sûrement un non sens contredit par les Pères de l'Eglise et l'Evangile.

Les Docteurs et les Saints ont toujours été d'accord à enseigner que la vie religieuse est plus conforme à la vie sacerdotale, à la vie et au ministère apostolique. Aussi saint Dominique a voulu que son Ordre fût un Ordre religieux, où le prêtre-apôtre serait par sa profession solennelle libéré de tout, lié et voué tout entier au culte et au service de Dieu. « On appelle religieux, écrit saint Thomas d'Aquin, ceux qui se consacrent totalement au service divin en s'offrant pour ainsi dire en holocauste à Dieu »⁶.

Notre profession dominicaine est à la fois une immolation totale et une consécration entière au culte et au service de Dieu. D'un côté, c'est l'holocauste véritable, plénier, vivant et permanent, fait à Dieu de nos biens matériels, corporels et spirituels jusqu'à la substance même de notre être. « Quand un chrétien, dit saint Grégoire, voue au Dieu tout-puissant tout ce qu'il possède au dehors, tout ce qui vit en lui, tout ce qui plaît à sa volonté naturelle, c'est un holocauste ». Et le feu de l'holocauste, c'est

le brasier ardent de l'amour divin qui brûle et anéantit tout ; si bien que la profession, selon saint Thomas, produit dans l'âme, à raison de cet acte de charité parfaite, l'effet d'un second baptême. Notre profession dominicaine, d'un autre côté, nous consacre entièrement au culte et au service de Dieu. C'est comme la consécration du calice, qui, soustrait aux usages profanes, n'a de raison d'être que le culte divin. Toute l'activité du religieux, est un jaillissement de la vertu de religion qui s'incarne pour ainsi dire en lui et, captivant ses puissances corporelles et spirituelles, inspirant toutes les autres vertus, les voue à l'honneur et au culte de Dieu et fait de lui un homme religieux.

La récitation de l'office divin est pour le Frère-Prêcheur l'une des fonctions de son culte, et la principale. Son service de Dieu à l'extérieur, c'est le ministère des âmes, l'apostolat par la prédication et l'enseignement.

La consécration du prêtre par le sacrement de l'Ordre est plus sainte, mais limitée aux fonctions pour lesquelles il est ordonné ; la consécration de la profession solennelle, plus profonde et plus étendue, prend l'être tout entier du religieux pour l'immoler en holocauste et l'ordonner au culte divin. C'est la sainteté de vie rencontrant la dignité du prêtre, comme le complément digne de lui, comme l'épanouissement des grâces et des vertus dont

il doit être orné, comme le moyen le plus efficace de faire rayonner et d'accroître l'influence du ministère des âmes. C'est la plénitude de l'amour humain en réponse à la plénitude infinie de l'amour de Jésus-Christ. On comprend mieux les paroles bien connues du P. Lacordaire : « Le sacerdoce est une immolation de l'homme ajoutée à celle de Dieu, et celui-là y est appelé qui sent dans son cœur le prix et la beauté des âmes ».

Ce caractère religieux de l'Ordre de saint Dominique apparaît dans la pensée du saint Patriarche dès les débuts : à Prouille, où ses premiers compagnons non encore liés par des vœux vivent déjà religieusement et se préparent sous le regard de Notre-Dame et comme en son sein maternel ; à Toulouse, dans la maison de Pierre Cellani, le premier noviciat de l'Ordre, où « ils commencent à se conformer dans l'humilité et la pauvreté volontaire aux pratiques de la vie religieuse » ; aux pieds du pape Innocent III, à Rome, lorsque saint Dominique sollicite l'approbation de son Ordre religieux de prédicateurs ; à Notre-Dame de Prouille enfin, le 15 août 1217, le jour de l'Assomption de la Sainte Vierge, lorsqu'il reçoit la profession solennelle de ses seize compagnons.

Le bienheureux Humbert de Romans, l'un des premiers successeurs de saint Dominique, se demande dans son commentaire de la Règle

de saint Augustin pourquoi le ministère de la prédication convient mieux à l'état religieux, et il donne entre autres ces deux raisons : Comme le prédicateur doit enseigner les conseils aussi bien que les préceptes de l'Évangile, celui qui les pratique religieusement, à l'exemple de Jésus-Christ, aura évidemment plus d'autorité et de crédit auprès des fidèles. De plus, c'est principalement par la contemplation divine, et non pas seulement par les livres ou la science, que le prédicateur acquiert et vit les vérités sacrées qu'il enseigne. Elle est l'âme de sa prédication. Le religieux, voué par état à la prière et à la contemplation divine, sera donc par sa profession même, s'il y est fidèle, plus apte à ce ministère¹.

Ce n'est que graduellement, comme pour l'ordination sacerdotale, que le jeune Dominicain se prépare et s'élève à la consécration totale de la profession définitive : une retraite de huit jours, puis un noviciat de douze mois et un entraînement de trois années sous l'obligation des premiers vœux. Samuel, l'enfant de la prière, consacré par sa mère au Très-Haut dès sa naissance, dut entendre trois fois l'appel avant de recevoir l'acquiescement du Grand-Prêtre Héli. Plus heureux que Samuel, le Prêcheur reçoit des supérieurs de l'Ordre et de l'Eglise l'assurance que sa vocation dominicaine est marquée du triple sceau de la prise

d'habit, de la profession temporaire et de la profession solennelle.

III — Le contemplatif

Le Dominicain est un contemplatif par profession, en sa qualité d'apôtre et de Prêcher. « Pour atteindre la fin de l'Ordre, il importe que notre prédication et notre enseignement procèdent de l'abondance et de la plénitude de la contemplation, à l'exemple de notre Père saint Dominique, qui ne parlait qu'avec Dieu ou de Dieu, pour le plus grand bien des âmes »⁸. C'est le texte même de nos Constitutions actuelles, qui se réfère à saint Thomas d'Aquin dans sa Somme, et saint Thomas lui-même s'inspire sur ce point des Constitutions primitives et de la vie apostolique de son Ordre. Le Dominicain est un contemplatif, à raison aussi de sa règle de vie qui l'entraîne à la contemplation et qui crée autour de lui une atmosphère de prière, de lumière et de silence. On connaît sa devise : « Contemplata aliis tradere », donner aux autres les fruits de sa contemplation.

Lorsque les premiers Apôtres veulent définir leurs fonctions essentielles en face des activités extérieures et des œuvres matérielles qui, dès le début de l'Eglise, menacent de les absorber, ils mettent la contemplation ou la

prière au premier rang, puis le ministère de la parole : « Nos vero orationi et ministerio verbi instantes erimus » (Actes VI, 4).

Le contemplatif est un homme de prière qui attend tout de Dieu et le lui demande ; un homme d'oraison qui pense habituellement à Dieu avec amour et qui se plaît à lui dire qu'il l'aime de tout son esprit, de tout son cœur, par toutes les énergies de son âme et de son être.

L'apôtre, c'est le même contemplatif au service de son grand amour. La contemplation est l'âme de toute son activité apostolique, comme l'âme est la vie du corps, le principe d'action de tout l'être ; sa vie contemplative ou son union à Dieu, par sa plénitude, rayonne et fructifie dans les âmes ; car on donne dans la mesure où l'on possède. Saint Jean-Baptiste était la lampe qui brûle et qui luit ; « lucerna ardens et lucens », disait Notre-Seigneur (Jean, V, 35).

Toute l'antiquité ecclésiastique a vécu selon ce mot d'ordre. Saint Eusèbe définit les clercs : « Ceux qui vivent dans le renoncement à toutes les choses de la terre, et, dégagés des soins du temps, s'appliquent à la contemplation des choses éternelles ». Vie cléricale et vie contemplative sont synonymes. Et qui ne sait que pendant de longs siècles la prière liturgique a tenu la première et la plus large place dans la vie de tous les ministres de Dieu, même

de ceux qui s'occupaient le plus activement aux œuvres de charité.

Saint Thomas d'Aquin ne fait que résumer cette longue expérience apostolique quand il écrit avec sa précision ordinaire : « *Vita activa, secundum quam aliquis prædicando et docendo contemplata aliis tradit, præsupponit abundantiam contemplationis* ». Le ministère de la prédication et de l'enseignement c'est la contemplation elle-même qui par sa plénitude rayonne et fructifie dans les âmes ; car on ne donne Dieu que dans la mesure où on le possède.

Parmi les divers Ordres et Instituts religieux dans l'Eglise on a coutume de distinguer : Les *contemplatifs*, voués exclusivement par leur règle à la prière et à la pénitence à l'intérieur du cloître ; ainsi les Chartreux, les Bénédictins, les Trappistes, etc. Ceux de *vie active*, ordonnés principalement aux œuvres extérieures, par exemple aux soins des malades, à l'instruction de la jeunesse, au ministère sacerdotal, et dont la règle discipline à cette fin toutes les énergies. Ceux de *vie mixte*, ordonnés par leur règle à la contemplation et dont la contemplation par sa plénitude même déverse, rayonne et fructifie dans les âmes.

Cette dernière est le caractère de la vie dominicaine. Appelé par Dieu à restaurer l'apostolat dans l'Eglise, saint Dominique voulut que son Ordre fût une école de contemplation

où ses Prêcheurs se formeraient à l'image des premiers Apôtres du Christ. Reprenant la parole de saint Pierre : « Pour nous, nous serons tout entiers à la prière et au ministère du Verbe », il leur donne comme règle de ne parler qu'« avec Dieu ou de Dieu », d'être exclusivement des hommes de Dieu.

On peut dire que ce caractère est la note fondamentale des Constitutions dominicaines. La consécration du sacerdoce et des vœux solennels, la célébration chorale de l'office et le culte liturgique, les observances pénitentielles, l'étude tendent à faire de la vie quotidienne du Prêcheur une vie contemplative, c'est-à-dire une vie de recueillement et de prière. La règle discipline et accroît les énergies spirituelles de l'être, le silence facilite l'étude, l'étude nourrit la prière, la prière attire la charité, âme de tout apostolat ; car le « zèle, dit saint Thomas, est un amour intense ».

Le fils de saint Dominique est donc d'abord et essentiellement un homme de prière et d'oraison. « Dans l'Ordre des Prêcheurs, dit Passerini, la vie contemplative n'est pas ordonnée à l'action apostolique comme un moyen ordonné à une fin, mais elle la produit comme une cause éminente et surabondante, se répandant et fructifiant dans les âmes »⁹.

C'est ainsi que la contemplation amoureuse de Dieu est l'âme de l'apostolat dominicain



CONTEMPLATA ALIIS TRADERE

comme l'âme est le principe de vie et d'activité de l'être. L'Ordre ne pouvait y renoncer qu'en se suicidant ni l'amoindrir qu'en amoindrissant d'autant l'efficacité de son zèle. Sans vie contemplative tout est frappé de stérilité. La prédication et l'enseignement sont vides et sans âme, l'étude perd son sens profond, les œuvres n'ont plus l'esprit de charité.

Ce n'est donc pas la science ou l'éloquence ou l'activité extérieure ou la prédication elle-même qui caractérisent d'abord le Prêcheur, mais la vie intérieure jaillissant de l'union divine ; comme ce ne sont pas les fruits qui font l'arbre, comme ce n'est pas le rayon qui constitue le soleil, mais la chaleur et la lumière dont il est lui-même le foyer. Le Dominicain demeure pénétré de cette vérité que l'apostolat, loin d'être de l'agitation, est l'irradiation d'une âme toute pleine de Dieu, dont la vie déborde et se communique à d'autres âmes.

Voilà le sommet vers lequel doit tendre et s'élever, demeurer le Prêcheur apôtre, s'il veut que de son cœur comme d'une source jaillisse la lumière de la foi et rayonne le feu de la charité dans les âmes. « Pierre, m'aimes-tu ? » demande par trois fois Jésus au Prince des Apôtres avant de lui conférer la plénitude de l'apostolat, indiquant que la plénitude de la charité en est le foyer nécessaire, l'âme et la mesure. Nous connaissons aussi la parole de

saint Dominique. Interrogé par un jeune étudiant de l'Université de Bologne, qui ne savait quoi le plus admirer ou la grâce de sa parole ou sa science des Saintes Ecritures, dans quel livre il avait le plus étudié, Dominique répartit : « Dans le livre de la charité plus que dans les livres des hommes ». Au pied de la croix et du tabernacle, dira à son tour un de ses disciples, saint Thomas d'Aquin. C'est le contact avec le Christ qui importe ; les livres ne sont qu'un moyen, le pédagogue, le tremplin pour nous élever à lui. Sur ce sommet avec Dieu, le Prêcheur devient un voyant qui contemple et redit à la manière de saint Paul les incommensurables richesses de la science et de la grâce du Christ révélé aux hommes ; son âme est alors le brasier ardent de l'amour de Dieu, semblable au fer incandescent transformé par le feu ; et son zèle apostolique n'est plus l'épanchement naturel d'une activité qui déborde, ni un besoin instinctif de communiquer sa vie, mais un « amour intense », dit saint Thomas, qui rayonne Dieu et le donne aux âmes.

IV — Le Prêcheur

L'un des historiens de l'Ordre, le Bx Etienne de Salanhac, raconte que le pape Innocent III ayant à écrire à saint Dominique, com-

mença par dicter : « Au Frère Dominique et à ses compagnons ». Puis, se ravisant, il reprit : « Ecrivez ainsi : Au Frère Dominique et à ceux qui prêchent avec lui ». Enfin, ayant ré-



S. VINCENT FERRIER

fléchi davantage, il dit : « Non, mais écrivez : A Maître Dominique et aux *Frères-Prêcheurs* »¹⁰.

C'est ainsi que le saint Patriarche voyait sa prière exaucée. Il était venu à Rome avec

son évêque Foulques de Toulouse pour demander la fondation d'un Ordre religieux, *qui Prædicatorum diceretur et esset*, qui porterait le nom de Prêcheurs et le serait.

C'est le nom aussi qui devait rester aux nouveaux apôtres, parce qu'il exprimait nettement leur vocation : le salut des âmes par la prédication.

La prédication de la divine Parole, est le ministère du Verbe, incarné dans la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, puis sur les lèvres et dans la vie de ses apôtres, qui sont à la fois « le sel de la terre et la lumière du monde ». Notre-Seigneur a prêché. Nous n'avons de lui aucun écrit. Les Evangiles sont un résumé de la prédication des Apôtres : les Paroles du Seigneur ou la catéchèse primitive. Saint Paul a prêché ; ses écrits sont seulement des lettres d'occasion. On a dit que s'il avait vécu en notre vingtième siècle, il se serait fait journaliste. C'est vouloir faire honneur à la profession, mais restreindre un peu fort le champ de la prédication. Il est juste cependant que le ministère du Verbe révélé peut prendre les divers véhicules du verbe humain : la parole, l'écriture sous toutes ses formes, même les ondes aériennes, pourvu que le Christ soit prêché et connu : *dum omni modo annuntietur Christus*.

Ce que saint Dominique voulait faire approuver d'Innocent III d'abord et ensuite d'Honorius III, avec le titre de Prêcheurs, c'était la « sainte prédication universelle ».

Prédication universelle, parce qu'elle s'étend à toute la doctrine du Christ : *omnia quæcumque mandavi vobis*, telle que conservée dans le dépôt de la foi et enseignée par le magistère divin de l'Eglise. Universelle, parce qu'elle peut prendre toutes les formes, à la manière de celle des Apôtres. Les fils de saint Dominique continuent l'enseignement de la doctrine sacrée par la parole dans la chaire des églises ou des écoles, par la plume, les œuvres et même par le sang. Universelle encore, parce qu'elle s'étend au monde entier : *omni creaturæ*. Ce sont toutes les classes que le Prêcheur doit chercher à atteindre par la parole divine : fidèles, païens, hérétiques, schismatiques, hommes du monde, âmes du cloître, savants et simples, civilisés et sauvages. Sa vocation le consacre au salut de toutes les âmes ; sa parole doit répondre à tous les besoins, traiter tous les sujets. « La nature de ses sermons, dit le bienheureux Humbert, c'est Dieu, l'ange, l'homme, le ciel, le démon, le monde, l'enfer, les préceptes, les conseils, les sacrements, l'Ecriture, les vertus, les vices ». Autant dire toute la religion ¹¹.

V — L'apôtre

Mais le Prêcheur ne saurait enseigner, annoncer l'Evangile, s'il n'est envoyé : *Quomodo prædicabunt, nisi mittantur ?* dit saint Paul. Il devient apôtre en vertu même du mandat de celui qui le délègue et qu'il représente. Il est le témoin d'un autre. Saint Paul l'appelle un ambassadeur.

Notre divin Sauveur est venu dans le monde comme l'envoyé de son Père, le témoin de Dieu ; l'Evangile est son témoignage. « Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie ; allez, prêchez, enseignez toutes les nations ». C'est la grande charte de l'évangélisation du monde.

Nous avons dit précédemment que les évêques successeurs des Apôtres ont seuls de droit divin la mission de continuer l'enseignement de la doctrine sacrée. Nous avons vu aussi saint Dominique à Rome, aux pieds du « doux Christ sur terre », sollicitant l'approbation de son Ordre de Prêcheurs. Pour que de simples prêtres-religieux devinssent apôtres par état, il leur fallait une délégation authentique et immédiate du Prince des Apôtres.

Innocent III hésita quelque temps. Mais, « une nuit que ce Pontife dormait dans le palais de Saint-Jean de Latran, il vit en songe la basilique près de tomber et Dominique qui en

soutenait sur ses épaules les murailles chancelantes ». Averti de la volonté de Dieu par cette inspiration, le pape s'empressa d'appeler l'homme de Dieu et d'approuver son Ordre, en lui donnant, ainsi que nous l'avons dit, à lui et à ses Frères, le titre entièrement nouveau et



P. BESSON

VA ET PRÊCHE

à jamais distinctif de Frères-Prêcheurs. C'était le mandat apostolique.

Quand Rome eut parlé, les cieux s'ouvrirent et notre bienheureux Patriarche, prosterné sous les voûtes d'or de la basilique romaine, vit apparaître les Princes des Apôtres,

Pierre et Paul, venant l'investir eux-mêmes de sa mission, au nom de Jésus-Christ.

Saint Pierre lui remit le bâton des pérégrinations apostoliques, et saint Paul, en lui donnant l'Evangile, lui dit : « *Va et prêche, car c'est à cela que tu es appelé* ». Il sembla alors à notre saint fondateur qu'il voyait ses frères s'en aller, deux par deux, sur toutes les routes de l'univers ¹².

Il entendit les anges chanter, comme aux jours de la dispersion des Apôtres à travers le monde : « *Voici que va être renouvelée la face de la terre* ».

Dominique était, comme Jésus, sacré pour l'apostolat. Sa prédication, semblable à celle de Jésus, fut tout évangélique : un commentaire constant des écrits de saint Matthieu et de saint Paul, qu'il portait toujours sur lui et qu'il savait par cœur.

C'est ainsi que le Prêcheur est l'apôtre du Pape. Sa profession solennelle d'obéissance, comme nous le dirons bientôt, est, avec le privilège de l'exemption épiscopale, le lien vivant et indissoluble qui l'unit immédiatement au Prince des Apôtres. Comme Jean-Baptiste, le saint Précurseur, il n'est qu'une voix, l'écho d'un autre : *Ego sum vox*, la voix de celui qui l'envoie, l'écho de sa pensée, l'expression de ses désirs et de ses directions. *Quid sentit Ecclesia ?* demandait toujours le Docteur angé-



Mlle LAPORTE, T. O. P.

LA DISPERSION DES FRÈRES

lique avant d'aborder l'étude et l'enseignement d'une vérité. Que pense l'Eglise, l'Eglise romaine ?

Le privilège de l'exemption dans l'Eglise demeure donc l'affirmation en permanence du privilège de l'autorité suprême et immédiate du Souverain Pontife. Loin d'établir en marge de la hiérarchie l'Ordre religieux qu'il soustrait à une juridiction particulière, il le rattache par des liens directs et plus étroits au chef même de la hiérarchie, le Prince des évêques. Les cadres diocésains sous la dépendance immédiate de leurs évêques respectifs, aussi bien que les cadres religieux sous la juridiction exclusive du Pape, demeurent d'institution ecclésiastique. L'épiscopat est seul dans la sainte hiérarchie de l'Eglise l'élément d'institution divine.

Rentré en France après l'approbation de son Ordre, le saint Patriarche voulut réunir ses Frères à Prouille. C'était le 15 août 1217. Il reçoit de nouveau leur profession religieuse, puis il se met à leur exposer les grands projets qu'il a conçus. Alors, inspiré par Dieu et empruntant les paroles mêmes du Sauveur, il leur dit : « Allez dans le monde entier prêcher l'Evangile à toute créature ! Vous n'êtes encore qu'une petite troupe, mais voici que j'ai formé dans mon cœur le projet de vous disperser.

Vous n'habitez plus longtemps ensemble dans cette maison ».

Et il annonce qu'il va les disperser dans le monde. Ils étaient seize.

« Vous irez, leur dit-il, à pied, sans argent. Ne vous souciez jamais du lendemain. Mendiez votre nourriture. Je vous promets que jamais le nécessaire ne vous manquera, et chaque jour, je vous soutiendrai de mes prières ».

Et lui-même, accompagné d'un frère, reprend le chemin de Rome, mais cette fois, afin d'y fixer sa résidence et « choisir pour capitale de l'Ordre le centre même de l'unité catholique ».

CHAPITRE TROISIÈME

LES SOURCES VITALES DU PRÊCHEUR

Les sources vitales du Prêcheur, ce sont les moyens prescrits par saint Dominique pour atteindre la fin de l'Ordre, à savoir, disent les Constitutions : « Outre les trois vœux solennels d'obéissance, de chasteté et de pauvreté, la vie régulière avec les observances monastiques, la récitation solennelle de l'Office divin et l'étude assidue de la science sacrée. Ces moyens ne peuvent être chez nous, ni supprimés ni changés substantiellement ; toutefois, ils peuvent, sauf les vœux, être dans une certaine mesure tempérés opportunément, selon les exigences des temps et des circonstances, et cela pour devenir plus aptes à mieux atteindre notre but et avoir plus d'efficacité »¹.

Le génie de saint Dominique est d'être en même temps un homme de tradition et un véritable innovateur. Il prend les diverses insti-

tutions religieuses établies dans l'Eglise et loin de les détruire, il les ordonne à la vie apostolique : la consécration et la pratique des vœux solennels de religion, la prière commune de l'Office choral que nous appelons aujourd'hui la prière liturgique, la vie régulière et les observances monastiques qui remontent aux conseils de l'Evangile et forment le trésor de la doctrine ascétique et mystique de l'Eglise. Une innovation, c'est l'étude qui s'y ajoute comme un des devoirs d'état de ces nouveaux apôtres-prêchers.

Ces quatre moyens prescrits par saint Dominique sont les sources vitales, essentielles et caractéristiques de la vie de ses fils, tout à la fois contemplative et apostolique. Ces sources forment un tout, et elles concourent ensemble à la plénitude de la contemplation et de l'apostolat ; si l'une manque ou diminue, notre vie aussi et son rayonnement décroissent.

Ils sont indispensables sous peine de ne pas atteindre le but de l'Ordre. Sans eux le Prêcheur ne serait plus qu'un soldat sans armes ni munitions, un aviateur sans ses ailes.

On peut les appeler encore les quatre pierres d'angle sur lesquelles l'Ordre s'appuie et dont dépend sa stabilité, son équilibre et sa force.

Dans l'économie de notre vie dominicaine, les sources vitales remplissent le rôle même,

pour ainsi dire, de la nourriture dans le corps. L'aliment suppose la vie, il ne la donne pas ; sous l'action vitale de celui qu'il nourrit, il se laisse transformer, élever, assimiler par lui ; il devient sa vie même. Nos sources vitales pré-supposent aussi la vie divine chez le Prêcheur, l'union à Dieu par la charité ; le détachement incessant opéré par la fidélité aux vœux, la louange de l'office, la discipline régulière et la science théologique, sous l'action vitale de Dieu et de sa grâce, activent la charité. L'homme religieux se purifie, se moralise, il se livre à toutes les exigences expiatrices de sa vocation de sauveur d'âmes ; et l'âme, éclairée par l'étude, fortifiée dans sa foi, « enracinée et fondée dans la charité », s'élève à ce sommet, à cette plénitude de la contemplation qui est son rayonnement dans le ministère apostolique. Tel, notre Patriarche saint Dominique qui à l'exemple du divin Maître *cœpit facere et docere*. Il n'a ouvert dans son Ordre ces sources fécondes qu'en y puisant lui-même le premier, avec une fidélité exemplaire, la plénitude de sa vie contemplative et de son apostolat.

C'est enfin dans ces quatre sources vitales réunies que le Dominicain puise ses grâces d'état, sa physionomie propre, le caractère doctrinal de sa contemplation et de sa parole, la vaillance des « champions de la foi » au service de la vérité, l'équilibre et l'harmonie de sa vie,

sa piété toute mariale, ce je ne sais quoi que l'on appelle l'esprit du saint Patriarche, toujours présent et vivant dans ses vrais fils. Alors se reflétera dans l'âme de ses enfants comme en son Ordre la sérénité du « doux Père ». L'Esprit-Saint, dont sainte Catherine de Sienne percevait la voix dans ses dialogues, rend lui-même témoignage : « C'est ainsi que saint Dominique, ton Père, a disposé sa barque. Il l'a gréée de ces trois cordages qui sont l'obéissance, la continence et la pauvreté. La discipline y est toute royale... Aussi sa religion est-elle toute large, toute joyeuse, toute parfumée ; elle est elle-même un jardin de délices ». « Seigneur, élargissez mon âme, demandait souvent la même sainte Catherine, afin qu'elle se dilate à la mesure de l'âme de l'Eglise, de sa prière, de son amour, de sa doctrine, de son zèle pour les âmes ».

I — La pratique des vœux

La profession solennelle des trois vœux de religion consacre le Dominicain au culte et au service de Dieu ; la pratique des mêmes vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance devient son culte incessant, sa religion, en même temps que « l'exercice, dit saint Thomas, en vue de parvenir à la perfection de la charité ».

La pauvreté du Prêcheur

L'Eglise a été fondée sur la pauvreté. Né et mort pauvre, Jésus veut des disciples pauvres, déracinés de cœur et d'esprit des biens de la terre ; et il pose la pauvreté comme première condition de la vie parfaite. *Si vis esse perfectus, vade, vende omnia quæ habes, et sequere me.* Les aumônes dont il vit avec ses Apôtres sont un bien commun. Les clercs des premiers siècles de l'Eglise pratiquèrent pendant longtemps ce renoncement : ils avaient tout en commun, et ils se croyaient aussi bien obligés à renoncer aux biens de la terre qu'à s'abstenir du mariage. Mais à partir du VI^e siècle, cette pratique se perdit peu à peu ; et au temps de saint Dominique les abus étaient devenus déplorables.

L'Ordre est né d'un mouvement de retour vers la pauvreté de l'Evangile, comme moyen de sanctification personnelle et d'apostolat tout à la fois. Le Prêcheur est appelé à prêcher Jésus pauvre par l'exemple et la doctrine. « Car, dit le P. Lacordaire, l'apôtre n'est pas seulement un homme qui sait et qui enseigne au moyen de la parole ; c'est un homme qui prêche le christianisme de tout son être, et dont la personne seule est déjà une apparition de Jésus-Christ ».

Il n'est peut-être pas un point des Constitutions sur lequel notre saint fondateur ait plus

insisté. Il a lui-même « élu pour épouse la Reine Pauvreté », affirme sainte Catherine de Sienne, en ce sens cependant, pourrait ajouter la grande sainte dominicaine, que c'est le Verbe incarné tout entier, le Verbe rédempteur révélé aux hommes et revêtu de la pauvreté, cloué nu sur la croix par amour pour nous, qu'il a épousé et qu'il prêche ; la pauvreté n'est qu'un moyen ; il s'en revêt à la manière du Christ lui-même, pour prêcher Jésus-Christ. La dernière pensée de saint Dominique fut pour cette vertu qu'il avait tant aimée et qu'il voulait laisser à l'Ordre comme son honneur et le gage de sa fécondité. « Mes frères bien-aimés, dit-il à ses fils désolés autour de son lit de mort, voici l'héritage que je vous laisse comme à mes enfants : ayez la charité, gardez l'humilité, possédez la pauvreté volontaire ».

La chasteté

La chasteté de l'apôtre doit être rayonnante, comme celle de saint Dominique, dont le Bx Jacques de Voragine écrivait qu'elle était communicative : *castitas transfusiva*. Un jeune homme reconquit la continence par le seul contact de sa main qu'il venait de baiser respectueusement.

Aussi le bienheureux Patriarche a voulu organiser la vie de ses fils, de manière à les

maintenir dans une parfaite pureté et à les rendre capables de se mêler au monde sans en contracter les souillures. La vie dominicaine attaque directement tous les ennemis de la pureté : ceux qui viennent du corps, par la mortification des sens, l'abstinence, le jeûne, les disciplines, les veilles, la dureté de la couche ; ceux qui viennent de l'esprit, par la discipline de l'imagination, par l'étude, la prière et la contemplation, qui occupent toutes les heures du religieux et l'arrachent au désœuvrement ; enfin, les ennemis du dehors, par la solitude du cloître et du silence.

Par-dessus tout, saint Dominique compta sur la spéciale protection de la Sainte Vierge, Mère de toute pureté, pour l'Ordre et ses religieux qu'elle appelle : mon Ordre, mes frères et mes fils.

De pieux auteurs ont écrit que saint Dominique, dont la bulle de canonisation affirme qu'il mourut avec son innocence baptismale, obtint de Notre-Dame pour son Ordre la grâce de manifester spécialement la vertu angélique, comme d'autres Ordres ont la grâce de manifester particulièrement la pauvreté ou l'obéissance.

L'obéissance dominicaine

La première parole de Jésus, entrant en ce monde, fut une parole de pleine obéissance à

la volonté de Dieu son Père : *Ecce venio, ut faciam, Deus, voluntatem tuam*. Semblable est la première parole de quiconque entre dans l'Ordre de saint Dominique, la parole qui fait le Prêcheur : *Promitto obedientiam usque ad mortem*. C'est le vœu le plus essentiel à sa vie, le seul qui soit énoncé dans la formule de profession. Il promet « obéissance à Dieu, à la bienheureuse Vierge Marie, au bienheureux Père Dominique et au Maître Général de l'Ordre ».

C'est au Maître Général que se fait la profession. Un lien immédiat et indissoluble unit aussi chaque Prêcheur, par son vœu solennel d'obéissance, non seulement au Maître mais encore au Pape, comme à son supérieur suprême, pour exécuter ses ordres et ses désirs, pour être de plus l'interprète de sa parole, l'écho du magistère divin de l'Eglise en ce monde.

L'obéissance a été ainsi l'une des grandes forces de l'Ordre. Grâce à elle, il a pu garder, à travers les siècles, le privilège exceptionnel de l'unité dans son gouvernement, et par là même l'unité, dans l'esprit religieux, dans la doctrine, dans l'action. Il s'est répandu par toute la terre sans qu'un seul rameau se soit détaché du tronc.

L'obéissance dominicaine est familiale, stricte et sans réserve, mais aussi sans dureté.

Elle harmonise le respect de l'autorité et une joyeuse liberté, la liberté des enfants de Dieu. « Dans notre Ordre, dit gracieusement sainte Catherine de Sienne, la discipline est toute royale ; aussi notre religion est-elle toute large, toute joyeuse, toute parfumée » ².

II — *La prière liturgique*

Par sa profession solennelle, le Frère-Prêcheur est consacré au culte divin et obligé non seulement à la récitation privée du Bréviaire, comme tous les prêtres, mais aussi à la célébration solennelle en commun de l'office choral.

C'est la prière liturgique, un des moyens essentiels prescrits par saint Dominique pour atteindre la fin de l'Ordre, une des sources nécessaires de notre vie apostolique. Nous lisons dans les Constitutions : « Parmi les principales observances qui concourent et servent efficacement à la contemplation de la vérité divine, vient en premier lieu la récitation solennelle de l'office divin, par lequel l'Eglise rend à son divin Epoux le culte qui lui est agréable » (no. 560).

Bien que saint Dominique destinât ses fils à tous les labeurs de l'apostolat, il n'a jamais songé à les délivrer de ce que saint Benoît nomme l'*Opus Dei*. Il considère la prière litur-

gique comme la prière propre du religieux. Il aurait craint de diminuer son Ordre s'il n'avait inscrit en tête de ses Constitutions le texte : *De Officio Ecclesiæ*. Il lui parut qu'un clerc, soumis à une règle canoniale qui ne ferait pas de la prière liturgique son premier devoir, ne mériterait pas tout à fait son nom. Et le peuple chrétien tout entier pensait alors comme lui. La piété gardait encore ses formes traditionnelles.

Notre saint Patriarche voulait aussi le culte extérieur environné de beauté. Il adopta l'office canonial avec tous ses rites et son cérémonial traditionnel, avec le chant, manifestation nécessaire de l'amour : *cantare amantis est*. Il voulut que, des couvents de son Ordre, montât perpétuellement une vraie louange de gloire. Car avant tout, l'office choral, préparation ou complément du sacrifice eucharistique dont il ne doit pas être séparé, est la solennelle expression du culte divin, la voix du peuple chrétien interprétée par l'Eglise, voix d'adoration, de louange, de prière et de pardon.

La prière liturgique forme la trame de la vie dominicaine. Nos Pères en ont ordonné la distribution de telle sorte qu'elle puisse animer et envelopper tous les travaux du Frère-Prêcheur, entretenir le contact intime avec Dieu et maintenir l'âme dans la contemplation. Etudes, récréations, ministère, repas mêmes

s'écoulent dans les limites que détermine l'économie des divins offices, depuis les Matines de nuit jusqu'à la prière des Complies toujours chantées solennellement. S'il sait se pénétrer des rites, des cérémonies, des paroles sacrées, il sent aussitôt la vie divine croître en son âme et son être surnaturel se développer selon les desseins de Dieu.

A la prière liturgique s'ajoute évidemment la prière privée sous toutes ses formes, les oraisons multiples où « chacun, prosterné devant Dieu, peut répandre dans une complète liberté le trop plein de son âme ». Ce sont les *oraisons secrètes* des anciens décrites par le bienheureux Humbert. « Que chacun, dit-il, s'applique aux oraisons secrètes avec ferveur, car elles sont un signe manifeste de sainteté ».

Mais qu'elle soit publique ou privée, la prière du Frère-Prêcheur est toujours la prière d'un apôtre constitué médiateur entre Dieu et les hommes. C'est surtout au Chœur qu'il s'acquitte de cette grandiose fonction. Là, il représente l'humanité, il est député par l'Eglise pour offrir au nom de tous le tribut nécessaire de la louange. « Magistrat de la prière », il adore, il prie, il demande pardon. Et parce que, en ce moment, il est la voix même de l'Eglise, sa supplication acquiert une efficacité souveraine. Nouveau Moïse, il désarme la colère de Dieu. Il a conscience alors de mériter son titre de

Prêcheur. Il comprend qu'à cette heure aussi il distribue la vérité aux âmes et que ses prières semblables aux ondes mystérieuses de la télégraphie sans fil, s'en vont à travers le monde, effluves vivants et guérisseurs, semer la vie et ressusciter les morts³.

III — La vie régulière et les observances dominicaines

La discipline régulière et les observances monastiques constituent le troisième moyen essentiel, prescrit par saint Dominique, pour atteindre le but de l'Ordre. Elles sont la troisième source de nos grâces d'état, la source féconde où la vie dominicaine s'alimente pour former l'homme moral, religieux et apostolique. Elles le purifient, l'immolent, le spiritualisent, le fortifient, l'enrichissent ; elles disciplinent toutes les énergies de son être naturel et surnaturel, afin de les tendre vers l'union à Dieu. Et quelle est l'âme qui possédant Dieu ne brûle pas de le donner ? Source de charité, les observances sont donc aussi une des sources du zèle apostolique.

La Règle et les observances

La règle de vie dominicaine est la Règle de saint Augustin, choisie à Prouille par saint Dominique et ses compagnons, comme nous

l'avons dit précédemment. Ils y ajoutèrent certaines observances monastiques et d'autres qui leur furent inspirées par Dieu.

« Nos Constitutions, écrit le bienheureux Humbert, ont été extraites des Constitutions des Prémontrés. Et ce choix est juste, car les Prémontrés ont réformé et perfectionné la Règle de saint Augustin, comme les Cisterciens celle de saint Benoît. Dans cette religion ils sont au premier rang par l'austérité de leur vie, la beauté des observances, le prudent gouvernement d'une multitude de religieux au moyen de chapitres généraux et des visites canoniques. De là vient que le bienheureux Dominique et les premiers Frères, n'ayant pu obtenir du Seigneur Pape la règle nouvelle et austère que désirait leur ferveur, choisirent la Règle de saint Augustin et empruntèrent très justement aux Constitutions de ceux qui étaient les premiers dans l'Ordre canonial, ce qu'ils y découvrirent d'austère, de beau et de prudent qui pouvait convenir à leur but : *quod arduum, quod decorum, quod discretum*. Non contents de cela, les Prêcheurs ajoutèrent et dans leurs chapitres annuels ils ne cessent d'ajouter beaucoup d'autres observances, car ils prétendent à tenir le premier rang dans la religion de saint Augustin, non seulement par l'enseignement et la prédication, mais aussi par la sainteté de vie ».

La Règle de saint Augustin, dite par les commentateurs, la Règle modèle, pour les clercs en particulier, est pour le Prêcheur une règle idéale, à raison de l'éminente sainteté de son auteur, prédicateur lui-même, évêque, docteur et Père de l'Eglise, déclare le bienheureux Humbert de Romans (Com. Regulæ, I, 44).

Nous avons dit que la pensée de saint Dominique, en fondant son Ordre d'apôtres, était de faire revivre la prédication évangélique des premiers siècles de l'Eglise par l'union de la vie religieuse et de la vie apostolique selon l'institution même de Notre-Seigneur. Homme de tradition, il a voulu prendre aussi les observances monastiques. C'était soumettre ses Prêcheurs aux disciplines plus austères et plus fécondes du cloître et leur en faire un devoir de règle.

Mais le Dominicain n'est pas un moine ni son couvent un monastère. La vie dominicaine, canoniale par ses origines et ses obligations chorales, disciplinée aussi par les observances monastiques, demeure une vie apostolique.

Parmi les principales observances de règle, nous pouvons mentionner le caractère claustral du couvent dominicain soumis à la clôture papale et à la loi du silence, l'office canonial du jour et de la nuit, le chapitre des coupes, l'abstinence perpétuelle, le jeûne de sept à huit mois de l'année, le port exclusif de la laine.

La règle dominicaine est en même temps une grande école d'ascétisme, une école de contemplation et de sainteté et aussi, l'école des forts.

Ecole d'ascétisme

La règle dominicaine est dans la pensée de son saint fondateur d'abord une grande école traditionnelle d'ascétisme et d'immolation pour les âmes.

La pénitence, en effet, est un principe essentiel du christianisme. Elle suppose l'existence du péché que nous devons détruire en nous et dans les âmes en union avec le Christ. C'est la raison de la venue en ce monde de notre divin Sauveur, le but aussi de notre apostolat. Nous sommes des hommes de péché. La pénitence est la seule médecine salutaire capable de guérir en nous la fièvre du péché originel et de nos péchés personnels. Elle rétablit l'équilibre, la primauté de l'âme sur le corps, le règne de Dieu dans nos vies. Elle nous immole aussi avec Jésus pour sauver le monde et expier les péchés du peuple. Ce serait une étrange illusion d'aspirer à être le digne ministre du Rédempteur et à lui donner une collaboration efficace sans vouloir s'associer à sa Passion par la mortification universelle ! Il suffit de lire et de comprendre ces paroles : « Si quelqu'un veut venir après moi, dit le

Sauveur, qu'il porte sa croix chaque jour ». « Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous ». Et l'apôtre saint Paul ajoute : « Je dois accomplir dans ma chair ce qui manque à la passion du Christ pour son corps qui est l'Eglise ». C'est donc une loi sans exception : pas de pénitence, pas de vie chrétienne en nous ni d'action surnaturelle sur les âmes.

Tous les points de la règle sont nécessairement pénitentiels et mortifiants : les vœux qui nous détachent de tout, la vie liturgique avec les veilles et les exercices de piété qui nous crucifient à la croix de l'autel, les diverses observances, l'austérité enfin de nos longues heures d'étude.

La loi de la dispense individuelle, établie par saint Dominique, vient cependant ici assouplir et tempérer la rigueur des observances. « Le Prélat, disent les Constitutions, aura le pouvoir de dispenser les Frères selon qu'il le jugera expédient, surtout dans les choses qui pourraient empêcher l'étude, la prédication et le bien des âmes ». L'ascétisme de l'Ordre, en effet, est en vue de l'apostolat ; il est donc conditionné par lui. « Les statuts, explique le bienheureux Humbert, ne doivent pas être observés avec une telle rigidité qu'ils empêchent l'Ordre lui-même d'atteindre son but principal ». Par où l'on voit que la discrétion est un des traits distinctifs de l'esprit dominicain.

Aux observances de règle, s'ajoutent les pratiques pénitentielles de conseil que les Constitutions recommandent et dont l'usage est entré dans la vie dominicaine. Elles sont inspirées par la grâce d'austérité qui caractérise la physionomie de tous les saints de l'Ordre.

Saint Dominique en a donné l'exemple. « Trois fois chaque nuit, écrit le Père Lacordaire, il mêlait son sang à ses prières, satisfaisant ainsi autant qu'il le pouvait cette soif d'immolation qui est la moitié généreuse de l'amour ». On connaît dans les temps modernes les humiliations et les flagellations que le Père Lacordaire lui-même s'infligeait ou se faisait infliger dans le chapitre de Flavigny, voulant, comme il le disait, « souffrir par justice pour expier, souffrir par amour pour prouver » ; et un des auditeurs du doux Père Besson, frappé du rayonnement de son austérité, s'écriait : « C'est un crucifix qui parle ».

L'ascétisme a par lui-même une grâce d'apostolat. Une mystérieuse puissance rayonne de l'austérité de l'apôtre et la fait conquérante. L'ascétisme devient ainsi le premier apostolat du Prêcheur. Sa vie avec son habit qui l'exprime sont son premier discours et sans doute le plus éloquent. « Les observances, dit saint Vincent Ferrier, adaptent parfaitement le corps au service du Christ », par la vertu de l'exemple et en nous conformant au Christ.

Après avoir délivré le Prêcheur de ses attaches naturelles, après l'avoir allégé de son poids humain, la pénitence lui devient un moyen d'immolation pour les âmes ; et chacun, selon sa grâce et ses dons, suit sa vocation d'apôtre les yeux fixés sur son divin Sauveur.

Ecole de contemplation et de sainteté

L'une des premières prescriptions de la règle est la « très sainte loi du silence ». Elle impose le silence matériel comme un moyen d'atteindre un but plus élevé, le recueillement intérieur. A quoi sert de se taire avec les hommes, d'être sobre de conversations si, derrière le mutisme des lèvres, les voix intérieures font vacarme ? Plus encore qu'aux lèvres, c'est aux sens que la règle veut imposer silence, à l'imagination, à la sensibilité. L'idéal qu'elle nous propose, c'est celui de saint Dominique dont les vieilles chroniques rapportent ce magnifique éloge : *Linguæ observantissimus custos, nonnisi cum Deo aut de Deo loquebatur* ; celui de sainte Catherine de Sienne conversant sans cesse avec Jésus dans sa « cellule intérieure », tout en vaquant aux ouvrages les plus divers ; celui de saint Thomas d'Aquin, ramenant toutes ses études et chacune de ses pensées à Dieu ; celui de saint Albert le Grand écrivant à ses frères : « Le religieux qui pénètre en lui-même,

se dépasse lui-même et véritablement monte vers Dieu. Recueillons-nous donc loin des divertissements mondains pour nous fixer dans la lumière de la contemplation ».

En vérité, dans son couvent, le Frère-Prêcheur est consacré au silence.

La Règle s'empare aussi de toute sa vie ; elle en influence les moindres détails, les organisant tous vers Dieu, donnant à tous, même aux plus vulgaires, quelque chose de la sainteté du devoir. En lui imposant la pauvreté, la chasteté, les renoncements de l'obéissance ou les austérités de la pénitence, elle écarte l'autre obstacle à la contemplation, signalé par saint Thomas : *vehementia passionum*. La pratique de la Règle purifie en même temps et le corps et le cœur et l'esprit. Il suffit au Prêcheur d'en observer tous les points pour qu'il soit élevé, par la vertu des efforts que cette fidélité suppose et par la fécondité de la grâce dont la Règle est comme le canal, à un degré éminent de vie intérieure. « Donnez-moi un Frère-Prêcheur qui observe sa Règle jusqu'au dernier iota, disait le Pape Jean XXII, et je le canonise sans qu'il soit besoin d'autre miracle ».

On ne saurait trop estimer le prix d'une telle Règle religieuse. En participant à la lumière de l'intelligence, à la discipline de la volonté, à la direction de la raison, les sens s'élèvent, se purifient et s'éclairent. Ainsi la

Règle illumine et grandit l'âme à la mesure de la pensée de Dieu sur elle. C'est pour le fils de saint Dominique une force immense de se soumettre à une telle discipline. Elle le délivre, elle l'entraîne, elle le soulève. C'est par cette Règle, écrite et expérimentée par des saints innombrables et si prodigieusement féconde, que la vie dominicaine apparaît, pour emprunter un mot des Constitutions, comme une belle cérémonie, *pulchra cæremonia* : vie large, pleine, joyeuse, harmonieusement belle, intarissable source de la joie intellectuelle et affective.

Ecole des forts

Ecole traditionnelle d'ascétisme, école de discipline et d'immolation, de sainteté apostolique, la vie dominicaine, telle que l'a organisée saint Dominique, est aussi l'école des forts. Il est difficile, *arduum*, malgré les traverses et les épreuves, de persévérer dans les œuvres d'apostolat. Il faut vraiment le don de force, qui, uni à la doctrine de foi et à la flamme de la charité, fait ces *pugiles fidei*, ces athlètes de la foi que doivent être les Prêcheurs. Les âmes qui attendent cela sont plus nombreuses que nous pensons.

En supprimant le confort et toute recherche des aises, les observances assouplissent le Prêcheur à la fatigue, l'habituent à l'action forte et,

comme le dit le grand apôtre de l'Occident, saint Vincent Ferrier, elles adaptent parfaitement son corps au service du Christ. On ne saurait dire combien l'ascétisme est maître de fermeté et de quelle souple énergie il trempe les caractères. Les Prêcheurs, dont l'action a été la plus profonde et la plus universelle sur le peuple chrétien, étaient de grands ascètes ; tels, entre mille, saint Dominique et tous nos autres saints canonisés. Nulle force au monde n'est comparable à la force d'un homme qui, en imposant chaque jour aux lèvres de se taire, aux yeux de veiller, au corps de jeûner, à toute la sensibilité de se soumettre, se possède dans la calme maîtrise de lui-même et concentre toutes ses facultés, jusqu'aux passions mêmes et aux énergies du corps, sur un seul but. Contre celui qui a discipliné ses puissances et les applique à Dieu seul, rien ne prévaut. Tels étaient les saints. C'est le secret de leur domination prodigieuse : « Une seule âme qui s'élève, soulève le monde », disait Newman.

Dans l'un des cloîtres de San Marco, à Florence, Fra Angelico a peint l'un de ses plus glorieux frères saint Pierre de Vérone, la tête ensanglantée et le doigt sur les lèvres. Mâle figure d'où rayonne une volonté indomptable. Au premier regard se détache la transparente leçon voulue par l'Angelico : Du silence et de l'austérité naissent les grandes résolutions.

« Sachez vous taire, disait le Martyr aux frères qui passaient. Apprenez à vous vaincre : c'est le cloître silencieux qui m'a révélé le prix de la vérité et comment on meurt pour elle ! »

Le premier siècle de l'Ordre fut, par excellence, le siècle de la ferveur et de l'austérité. Jamais certainement, avec une plus joyeuse ardeur qu'en ces temps de jeunesse, ne furent pratiquées les observances dominicaines. Jamais non plus l'Ordre n'a été plus grand. C'est l'époque où, par une pléiade de docteurs insignes, la science des Prêcheurs illumine en vérité l'Eglise entière. De cette splendide époque, le généralat du bienheureux Jean le Teutonique marque l'apogée. Il ne gouverna l'Ordre que onze années, de 1241 à 1252 ; or, fait peut-être unique dans l'histoire des Ordres religieux, soixante-dix de ses fils, vivant sous sa direction, ont été placés sur les autels ! *In diebus ejus*, dit le bienheureux Humbert, *Ordo multum sublimatus est* ! C'est que, en ces jours aussi, énergique et joyeuse, florissait la pratique des plus austères pénitences. Ce bienheureux Jean le Teutonique, qui a fait monter l'Ordre à une telle splendeur, était un vigoureux zélateur de la Règle dont l'ardeur à poursuivre les moindres infractions et à veiller sur les observances, lui mérita d'être surnommé : *Persecutor militiæ* ! Ses fils furent des ascètes : ils furent aussi des savants et de grands apôtres³.

IV — L'étude dans la vie dominicaine

Devoir de règle

L'étude est l'un des moyens essentiels qui permettent à l'Ordre d'atteindre son but apostolique, une source de lumière et de grâce où s'alimente la contemplation rayonnante du Frère-Prêcher.

Comment prêcher la doctrine, enseigner, discuter, réfuter, sans une préparation sérieuse et méthodique ? « Sans doute, dit le bienheureux Humbert, l'étude n'est pas la fin de l'Ordre, mais elle est éminemment nécessaire pour prêcher et opérer le salut des âmes ; sans elle, nous ne pouvons ni l'un ni l'autre ».

C'est en pensant sa foi par l'étude de la vérité que le Dominicain doit grandir dans l'amour. Dieu demeure au premier plan dans son intelligence aussi bien qu'en son cœur et sa volonté. Plus il le connaît, plus il l'aime ; autrement, c'est la pire déloyauté que l'on puisse imaginer. L'acte d'amour qui jaillit de la foi et qui s'éclaire à la lumière de la connaissance de Dieu, acte d'amour à la fois grave et tendre, prend de ce fait des racines profondes et solides. C'est la raison du caractère doctrinal de sa piété, de sa prédication, de son ministère, de toute sa vie.

C'est pourquoi, saint Dominique organisa la vie de ses fils de manière à favoriser l'étude comme leur occupation nécessaire et permanente. « Suivant l'exemple et les prescriptions de notre saint Patriarche, les Frères auront, disent les Constitutions, une extrême application à l'étude, de telle sorte que, le jour, la nuit, au couvent et en voyage, ils lisent ou méditent et s'efforcent de retenir de mémoire tout ce qu'ils pourront ». Le Dominicain est étudiant par profession.

L'Ordre de saint Dominique est le premier Ordre religieux voué à l'apostolat dans l'Eglise; c'est aussi le premier où l'étude est prescrite comme devoir de règle. Nouveauté si grosse de conséquences que la fondation dominicaine en est devenue une des grandes dates de l'histoire intellectuelle de l'Europe. Jusqu'au XIII^e siècle, la vie monastique et même canoniale n'était pas nécessairement liée à l'étude. « Le vrai moine, dit saint Benoît, vit du travail de ses mains ». Saint François d'Assise se méfiait de l'étude comme d'un danger et posa dans sa règle que ceux qui n'avaient pas étudié avant d'entrer en religion ne devaient pas chercher à le faire ensuite. Saint Dominique, au contraire, supprime pour ses fils tout travail manuel et les dégage de tout souci matériel, afin qu'ils soient exclusivement appliqués à l'étude, désormais obligation fondamentale du religieux, son

obligation universelle et permanente. Pour répondre aux nécessités d'ordre temporel, une catégorie spéciale de religieux, celle des frères convers, formant partie intégrante de la communauté, assumera seule la charge des soins domestiques et des divers travaux matériels. Le couvent devenait une maison d'étude.

Aussi l'une des premières obligations prescrites aux supérieurs est-elle de veiller à ce que « l'étude soit toujours en pleine vigueur et les étudiants très appliqués ». Ils peuvent dans la pratique des observances accorder temporairement certaines dispenses individuelles utiles, de peur que la fatigue ne ralentisse le zèle des professeurs ou l'application des étudiants. Si le Bénédictin ou le Chartreux, adonnés exclusivement à la prière, doivent avoir de longs offices, dans la liturgie dominicaine l'office choral est chanté « brièvement et sans traîner pour ne pas gêner l'étude ». Selon les nécessités momentanées du ministère, le Frère-Prêcheur verra parfois se détendre quelques pratiques de la vie régulière ; jamais il ne sera dispensé de l'obligation de l'étude, tellement elle est fondamentale dans la vie dominicaine.

L'organisation des études

L'esprit doctrinal qui y préside : Veritas

L'un des grands soucis de l'Ordre depuis sa fondation, ce fut d'organiser les études selon

les besoins du temps pour remplir dans l'Eglise sa mission apostolique doctrinale.

A peine saint Dominique a-t-il installé ses premiers fils à Toulouse, qu'il leur fait fréquenter l'école épiscopale de théologie. Après lui, les Maîtres Généraux rivalisent de zèle avec les Chapitres pour mettre l'Ordre à la tête du mouvement intellectuel du moyen âge et réaliser la prophétie du pape Honorius III, qui, dès le 22 décembre 1216, saluait dans les nouveaux Prêcheurs « les champions de la foi et les vraies lumières du monde ».

L'Ordre a toujours gardé la foi à sa vocation doctrinale. Il éclaire son blason du mot si fécond : « Veritas ». La doctrine sacrée pour le Frère-Prêcheur est la terre solide, inébranlable, sur laquelle il appuie toutes ses œuvres, toutes ses actions. Pendant de longues années, avant d'être employé au ministère apostolique, le Dominicain doit subir une préparation grave et méthodique. On ne procède pas à la manière moderne pour son initiation scientifique. Son éducation se fait lentement, traditionnellement, selon l'antique méthode religieuse et scolastique qui a formé les plus grands esprits de l'Eglise. La discipline intellectuelle s'équilibre avec la discipline morale des observances monastiques et des vœux, baignée dans une atmosphère de prière intense, qu'entretient et réchauffe l'alternance fréquente des Heures ca-

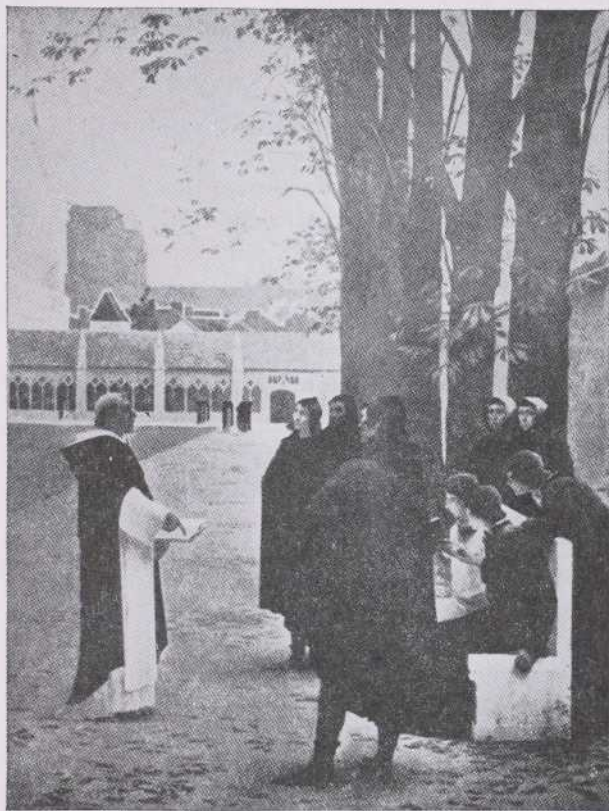
noniales du chœur. Arrivé vers les vingt ans au noviciat, il n'est livré au ministère qu'après de longues années.

Programme actuel des études

Aujourd'hui, si l'organisation scolaire a varié pour se plier aux nécessités modernes, elle n'en consacre pas moins de longues années à l'étude des sciences sacrées, et il est vrai de dire encore que le Frère-Prêcheur est étudiant par profession.

Le programme actuel des études, par une disposition qui s'inspire à la fois des lois de l'Eglise et des usages suivis dans les universités modernes, partage l'enseignement en deux cycles.

Le premier, consacré aux études fondamentales, a pour objet la formation générale. Il comprend sept années, et il est obligatoire pour tous sans exception. Le second est consacré aux études complémentaires ; il a pour objet la formation spéciale, par exemple : la préparation immédiate des futurs professeurs, par des études plus approfondies ou des cours supérieurs dans les universités, dont la durée varie selon les besoins ou les degrés exigés pour chaque branche ; la préparation immédiate des jeunes prédicateurs, celle des missionnaires en pays infidèles.



LEROLLE

S. ALBERT LE GRAND ENSEIGNANT
À SAINT-JACQUES DE PARIS

L'enseignement fondamental comprend deux sections : celle des études philosophiques et préparatoires ou annexes à la théologie, et celle des études théologiques. La première dure trois années et la seconde quatre ; dans celle-ci on établit en principe l'étude directe de la *Somme Théologique* de saint Thomas pour tous les étudiants. Il y a dans chacune quinze cours réguliers d'une heure par semaine, le dimanche et le jeudi restant libres.

Caractère apostolique et pieux de l'étude

Cependant, pour importante qu'elle soit, l'étude n'est pas le but de la vie dominicaine. Si les Constitutions ne ménagent aucun encouragement pour pousser les Frères au travail intellectuel le plus intense, elles ne mettent pas une moindre insistance à garder à l'étude sa place et son caractère : « Notre étude doit tendre principalement et ardemment à aider l'âme de notre prochain ». *Utilia potius quam curiosa*, disait le bienheureux Humbert.

Les Constitutions veulent que son premier caractère soit d'être pieuse. C'est la condition de son utilité. Tout livre doit nous parler de Dieu. C'est Dieu que nous devons partout chercher, notre premier office étant de découvrir en toute créature l'image ou le vestige du Créateur.

« Faut-il mieux, demandait un Frère au bienheureux Jourdain de Saxe, vaquer à la prière ou vaquer à l'étude ? » Et le Maître de lui répondre : « Quel est le meilleur, de toujours manger ou de boire toujours ? Evidemment il est préférable de faire l'un et l'autre successivement. Ainsi en est-il pour ce que vous demandez ».

La prière et l'étude se complètent. L'étude, par les maîtres et les livres, nous met en communication directe avec l'enseignement de l'Eglise ; et le Prêcheur qui parle en son nom est l'écho de son magistère divin. La prière nous met en communication immédiate avec Dieu pour nous unir à lui et le contempler dans le rayonnement de son Verbe ; la vérité révélée devient par la prière notre vie, et nous l'incarbons dans notre cœur, dans notre esprit et sur nos lèvres. C'est ainsi que le Prêcheur est à la fois le témoin de l'Eglise et de Dieu.

Il ne se déterminerait pas à l'apostolat sans la prière.

A quoi lui servirait la science, si elle n'était vivifiée et fécondée par la charité ? Les savants sont nombreux, il y a peu de saints, parce que beaucoup de savants emprisonnent la vérité dans leur esprit sans lui permettre de pénétrer le cœur. Par elle-même, la science ne détermine pas à l'action, encore moins au don de



FRA ANGELICO

S. DOMINIQUE

“Après avoir fait le signe de la croix, il lisait dans un livre ouvert devant lui ; son âme éprouvait alors une douce émotion, comme s’il eût entendu le Seigneur... et, selon sa coutume, il s’élevait bien vite de la lecture à la prière, de la prière à l’oraison, de l’oraison à la contemplation” (Codex Rossianus).

soi. Sans la charité elle ne fera jamais un apôtre.

Elle ne suffit même pas à faire un contemplatif. La contemplation religieuse, quoiqu'elle réside essentiellement dans l'intelligence, commence et finit dans la volonté. Parce qu'on aime Dieu, on veut le connaître ; parce qu'on le connaît, on l'aime davantage. L'amour est le commencement et la fin, et c'est lui, ici-bas du moins, qui fait la perfection dernière de la vie.

Heureux le Frère-Prêcheur qui sait comprendre que l'étude ainsi pratiquée est la source où s'alimente inépuisablement le zèle apostolique et qui, fidèle à la grâce de sa vocation et s'associant aux longues générations dominicaines, se met à la suite de ses Pères, redisant avec eux la parole du Psalmiste : *Ingrediar in veritate*. Comme eux, il goûtera cette joie profonde, chargée d'amour et d'admiration, que saint Augustin appelait : *Gaudium de veritate*, suprême bonheur de l'âme humaine. Dante l'exprimait en trois vers admirables :

*Lumière intellectuelle pleine d'amour,
Amour du vrai tout plein d'allégresse,
D'allégresse qui dépasse toute douceur⁴.*

CHAPITRE QUATRIÈME

AU SERVICE DE L'ÉGLISE DEPUIS SEPT SIÈCLES ET PLUS

Nous avons rappelé le songe symbolique du pape Innocent III au moment de la fondation de l'Ordre, lorsqu'il vit la basilique du Latran, la mère de toutes les églises, près de tomber, et Dominique qui en soutenait sur ses épaules les murailles chancelantes. Ce fut pour le pape une inspiration, le signe de Dieu. Il comprit la mission de l'homme apostolique. Servir l'Eglise sauver les âmes, prêcher l'Evangile à toute créature, tel devait être le mot d'ordre de Dominique et de ses fils. C'est aussi toute leur histoire depuis plus de sept siècles.

Le ministère apostolique de l'Ordre s'est identifié à la vie même de l'Eglise, si bien qu'il est impossible de le décrire isolément, même dans son ensemble. Nous ne pouvons en pren-

dre ici qu'une vue générale, comme l'aviateur qui fixe le regard sur les reliefs et les grandes routes des contrées qu'il survole.

Nous indiquerons brièvement quelques-unes des notes caractéristiques de l'apostolat dominicain, puis son ministère dans la prédication et l'enseignement, ses services dans les sciences et les arts, sa participation à l'administration dans la hiérarchie même de l'Eglise.

I

Quelques traits caractéristiques de l'apostolat dominicain

Parmi les traits qui ont marqué l'apostolat de l'Ordre au cours de son histoire nous devons noter en particulier, avec le zèle insatiable des âmes qui est toute sa raison d'être et sa flamme inspiratrice, le dévouement à l'Eglise, l'attachement indéfectible au Pape et l'amour de la vérité.

Dévouement à l'Eglise

L'Ordre a été l'un des bons serviteurs de la chrétienté ; et ses Prêcheurs, toujours fidèles à leur vocation militante, *pugiles fidei*, sont demeurés les humbles soldats du Christ au service de l'Eglise et de sa divine hiérarchie. Après l'avoir placé sous leur juridiction immé-

diat par les privilèges mêmes dont ils le comblèrent, les papes n'ont cessé de le traiter véritablement comme leur chose. Innocent IX, pour définir son rôle au service de l'Eglise et de la société au moyen âge, l'a appelé « le cheval public de la chrétienté ». Citons son témoignage : « L'Ordre des Frères-Prêcheurs a été divinement institué pour être le soutien de l'Eglise en sa vieillesse. Il fait l'office de cheval public. Il est toujours là quand il faut combattre la perversité hérétique, corriger les égarements des fidèles, briser la méchanceté des tyrans. Jamais il ne se dérobe quand il s'agit de prendre sur soi les fardeaux de l'Eglise entière et spécialement de prêter assistance aux prélats ».

Attachement indéfectible au pape

Nous avons vu les raisons qui ont conduit saint Dominique à Rome, afin de fonder son Ordre sur le roc du successeur de Pierre. L'attachement indéfectible au pape a été sa vie, son culte, toute l'histoire aussi de ses fils. C'est bien l'Ordre entier qui s'exprime par le cœur et les lèvres de sainte Catherine de Sienne, la grande dominicaine, lorsqu'elle appelle le Saint-Siège « le doux Christ sur terre », *il dolce Cristo in terra*. L'Ordre tient de lui sa mission et par lui il adhère à l'Eglise pour être son

organe vivant, l'interprète de sa parole, l'écho de son magistère. Un lien immédiat et indissoluble, le vœu solennel d'obéissance, unit aussi personnellement chaque Prêcheur au Souverain Pontife comme à son supérieur suprême. L'Ordre n'a cessé d'être l'apôtre ardent de l'unité de l'Eglise, le défenseur de l'autorité et de l'infaillibilité pontificale.



Amour de la vérité

Une autre note reçue de Dieu comme une grâce d'état, c'est le culte de la vérité. L'Ordre a pour devise : *Veritas*. Il l'a prise dès son origine, à raison du ministère du Verbe, la Vérité divine elle-même révélée au monde qu'il a pour mission de prêcher, et il l'a gardée à travers les siècles comme son premier titre de noblesse. En 1266, le pape Clément IV, voulant définir officiellement sa vocation, le proclama : « *L'Ordre gardien de la vérité* ». C'est dire qu'avant tout il est fondé pour défendre et ré-

pandre la vérité. Son apostolat est surtout doctrinal.

Ministère essentiel. L'intelligence est la maîtresse de l'homme ; l'établir dans la vérité, c'est établir l'homme dans la vertu et donner à la volonté une base où appuyer la force de ses résolutions. Aussi le Frère-Prêcheur veut, avant tout, être un semeur de vérité, faire de la lumière. Avant d'exciter les hommes, il veut les éclairer. Il se persuade qu'il n'amènera au Christ les cœurs des hommes qu'en révélant Dieu autant que Dieu s'est révélé.

Conséquence nécessaire : l'esprit dominicain est intransigeant avec l'erreur. La mesure de son amour pour la vérité est la mesure de sa haine de l'erreur. Il la déteste et la poursuit à outrance, au point que son histoire paraît n'être qu'un long combat contre l'hérésie et contre le libéralisme doctrinal de nos jours, cette fausse tolérance moderne qui reconnaît à toutes les idées une valeur égale et des droits égaux. Quel est le premier besoin des âmes modernes perdues dans le dédale de systèmes sans concorde et sans unité, sinon la doctrine ? ¹

II

La prédication

Si nous considérons l'activité de l'Ordre dans le domaine de la prédication depuis les

débuts du XIII^e siècle, nous constatons qu'elle a constamment suivi un triple courant : apologétique, universitaire, populaire.

La défense de la foi : pugiles fidei

Souvent, depuis les origines, la parole dominicaine a pris la forme apologétique. Saint Dominique lui-même a longtemps prêché contre l'hérésie. « Sa mission dans le corps mystique de l'Eglise, fut-il dit à sainte Catherine de Sienne dans une vision, a été d'extirper les hérésies ». L'Ordre n'a jamais cessé de pourchasser les fausses doctrines sans cesse renaissantes au cours des siècles. On l'a appelé le « marteau des hérésies ».

L'un de ses soins constants a été de former ses fils à cette œuvre essentielle. Combien parmi eux ont couronné leur éloquente défense de la foi par les honneurs du martyre ! Citons seulement saint Pierre de Vérone, l'un des plus glorieux. Pour montrer que ces traditions ne sont pas perdues, il suffit aussi de rappeler le nom éloquent du Père Lacordaire et son œuvre des Conférences de Notre-Dame de Paris, si dignement continuées par ses fils.

Prédication aux jeunes

Depuis les origines encore, d'autres Prêcheurs se sont consacrés à un apostolat plus



LACORDAIRE

spécial, que l'on pourrait appeler universitaire, parce qu'il cherche surtout à atteindre la jeunesse des écoles. Saint Dominique y excellait. Telle était l'efficacité de son éloquence dans ce milieu que maîtres et élèves le suivaient en foule pour partager sa vie et qu'il voyait, dit le Père Lacordaire, « les disciples tomber à ses pieds comme les épis mûrs tombent en été sous la faucille du moissonneur ». Plusieurs de ses premiers disciples eurent la même grâce ; tels le bienheureux Réginald d'Orléans qui faisait « tout bouillonner dans Bologne » lorsqu'il parlait, et le bienheureux Jourdain de Saxe surnommé « le charmeur d'âmes ». La parole dominicaine recherche volontiers la jeunesse universitaire, afin de jeter en ces âmes toujours neuves et ardentes la vérité dont elles se font à leur tour les apôtres.

Prédication populaire

Cependant, de tout temps, la masse des Prêcheurs s'est surtout adressée au peuple des simples fidèles. Si quelques-uns, plus spécialement doués, sont chargés d'annoncer la vérité aux esprits d'élite ou de confondre les hérétiques, le grand nombre s'en va à travers le monde prêcher cette même vérité au peuple chrétien. Les moyens seulement changent. Ceux-là sont apologistes, ceux-ci missionnaires : tous « prêchent la doctrine ».

L'Ordre a toujours aimé la prédication populaire. « Que les Frères, disent les Constitutions, enseignent au peuple ce que tous doivent savoir pour se sauver. Qu'ils exposent une doctrine utile, solide, grave, apostolique, ne se prêchant pas eux-mêmes mais Jésus crucifié. Qu'ils évitent les questions superflues qui ne servent pas à l'édification ». Il est recommandé aux Provinciaux de choisir pour l'office des missions populaires « des religieux savants, graves et qui, uniquement soucieux de la gloire de Dieu et du salut des âmes, veulent suivre les traces de notre bienheureux Père ».

Saint Dominique, le « Maître de la prédication », prêchait au peuple des campagnes avec autant d'amour qu'aux Maîtres des universités, catéchisant sans relâche sur tous les chemins. Aux débuts de l'Ordre, raconte Gérard de Frachet, les Frères avaient un tel zèle que « beaucoup ne se seraient pas crus autorisés à prendre la nourriture de leur corps s'ils n'avaient d'abord distribué le pain de la parole à une ou plusieurs âmes ». « Ils longeaient les chemins, ajoute Etienne de Salanhac, et partout répandaient la semence. Leurs membres semblaient s'être changés en langues tellement tout en eux prêchait la pénitence et la sainteté ».

« Oh ! les bons ouvriers, s'écrit sainte Catherine de Sienne, que le bienheureux Père Dominique envoya travailler à sa vigne pour

arracher les mauvaises herbes des vices et y planter les vertus ! » Tels le bienheureux Jean de Salerne dont la parole douce et ferme souleva la Toscane. Le bienheureux Henri de Cologne, « pur et beau comme un ange », dont les lèvres d'or laissaient couler des accents si pénétrants que les bourgeois de Cologne, rebelles d'abord à la fondation d'un couvent, s'empressent d'en poser les premières pierres pour le garder dans leurs murs. Le bienheureux Jean de Vicence, prédicateur de la paix, pacificateur de la Haute Italie. « Jamais, disent les Chroniques, depuis Notre-Seigneur Jésus-Christ, un orateur n'a entraîné à sa suite autant de monde que Frère Jean de Vicence ».

Le prédicateur par excellence, l'un des plus grands apôtres de tous les siècles, fut saint Vincent Ferrier. On a pu affirmer avec vraisemblance qu'il a prêché vingt mille sermons. « Dans vos prédications, a-t-il écrit, employez un langage simple et familier, pour expliquer en détail ce que l'on doit faire ». Personne n'a mieux pratiqué le conseil. Jamais éloquence plus populaire, plus simple et pourtant plus puissante. Jusqu'à six heures de suite il tenait, captivés, d'immenses auditoires auxquels il exposait les vérités fondamentales et qu'il forçait à pleurer sur leurs péchés et à crier miséricorde. Dans ses courses il s'arrêtait partout, dans les bourgades comme dans les grands

centres, car, disait-il, Notre-Seigneur n'a pas dit : vous prêcherez dans les villes, mais à toute créature, aux riches et aux pauvres.

Prédication du Rosaire

La parole dominicaine a reçu de la Vierge un moyen merveilleux pour atteindre les âmes : le Rosaire, qui n'est autre que l'Evangile mis à la portée de tous, les savants et les ignorants. Après qu'elle eut inspiré la fondation de l'Ordre et qu'elle lui eut donné son habit distinctif, Notre-Dame voulut lui donner encore son arme principale d'apostolat en révélant à saint Dominique le Rosaire. C'est la grâce des Prêcheurs que la divine Mère les ait choisis pour répandre dans le peuple chrétien cette incomparable dévotion si simple et si profonde, si doctrinale et si populaire, accessible à toutes les conditions et à tous les âges, d'où sont sorties des grâces infinies de sainteté personnelle et souvent une protection visible sur l'Eglise entière : « Le Rosaire est l'honneur de l'Ordre dominicain, il est son étendard et son arme de guerre ; il est la sève et la vertu de sa prédication » (Mgr Gay). Tant qu'elle prêchera le Rosaire, la parole dominicaine peut être assurée de demeurer, à la fois, fondée en doctrine, efficace et accessible à toutes les âmes².

III

Les Missions

« Quand nous aurons organisé l'Ordre, disait saint Dominique à l'un de ses compagnons, nous irons porter la foi chez les Cumans ». Toute sa vie le saint Patriarche fut tourmenté du désir de s'en aller au loin évangéliser les peuples païens et verser son sang pour Jésus-Christ. La Providence lui refusa cette joie. Mais son esprit apostolique passa dans l'âme de ses disciples, et ce que le Père n'avait pu accomplir, les fils s'en acquittèrent avec une ardeur et un succès jusqu'alors inouïs dans l'Eglise. Le monde entier, on peut le dire sans exagération, a entendu la parole des missionnaires dominicains. Et quel est le coin de terre qui n'a été arrosé de leur sang ?

L'Eglise missionnaire en marche : trois périodes

Si nous jetons d'abord un coup d'œil rapide sur l'Eglise en marche depuis ses origines et sur l'histoire de l'évangélisation du monde, nous pouvons distinguer trois grandes périodes.

La première étend son activité sur tout le bassin de la Méditerranée et comprend trois siècles. Elle se termine par la conversion de

l'Empire romain. Le Christianisme s'étendra encore, transformera les esprits et les mœurs ; mais il a conquis une situation officielle à Rome. Il a droit de cité ; et Dante aurait pu dire déjà : le Christ est devenu romain. La deuxième période de l'évangélisation du monde comprend la conversion de l'Europe et aussi la pénétration en Asie jusqu'en Extrême-Orient. La troisième période s'ouvre au seizième siècle avec le monde moderne. Christophe Colomb découvre l'Amérique, Vasco de Gama passe le Cap de Bonne-Espérance, Albuquerque offre au roi de Portugal l'immense Empire des Indes. Le monde entier est connu. Puis ce sont les grandes découvertes scientifiques de nos jours. Quels progrès immenses depuis un siècle à peine ! Les voies de la terre, de la mer et des airs relient en un immense faisceau toutes les parties du globe. Des hauteurs du Vatican enfin, portée sur les ondes aériennes, la voix du pape se fait entendre à tous les hommes dans le monde entier. Le doux Christ sur terre ne cesse de redire à ses apôtres : « Allez, enseignez tous les peuples ; baptisez-les ; je suis avec vous jusqu'à la fin des temps ». C'est ainsi que la puissance d'expansion de l'Eglise, utilisant les facilités de communications nouvelles, continue son œuvre de conquête. Les seules limites de son zèle ont été l'inertie ou l'ignorance des catholiques, l'opposition, la méchan-

ceté et la corruption des peuples païens eux-mêmes, les obstacles matériels de toute sorte, et selon les desseins providentiels aussi, la lenteur mystérieuse de l'œuvre rédemptrice et de l'Eglise en marche pour la conquête du monde.

Saint Dominique et ses premiers fils

Saint Dominique apparaît avec ses premiers fils pendant la seconde période. Les grands missionnaires alors ont été les moines et les Ordres mendiants et spécialement l'Ordre des Dominicains, dont les phalanges nombreuses s'étendent sur toutes les contrées de l'Europe, dans le nord de l'Afrique et en Asie. Rien n'effrayait ces intrépides missionnaires. Ils partaient par groupes, à pied, le bâton à la main, sans argent, ne portant dans leurs besaces que quelques livres saints. Ils arrivaient au but de leur mission après deux ans, trois ans de voyage. Combien mouraient en chemin ! C'est l'époque chevaleresque des Croisades, l'âge d'or aussi des missions.

Dès 1220, saint Dominique envoie vers la Pologne et la Silésie quatre jeunes religieux, dont l'un, saint Hyacinthe, prédestiné de Dieu pour porter le nom du Christ jusque dans les contrées les plus lointaines, possède la gloire d'avoir donné l'élan apostolique vers l'est et le nord et de s'être, le premier, jeté en pleine

barbarie. Son frère, le bienheureux Ceslas, évangélise la Bohême, la Silésie, la Pologne. Saint Hyacinthe pousse sa course jusqu'aux extrémités les plus reculées du monde alors connu. Il jette, en passant, les fondements de la « Province d'Allemagne », organise ensuite celle de Pologne. En Prusse et en Lithuanie il seconde par son zèle et celui de ses frères l'œuvre civilisatrice des chevaliers teutoniques; il établit les Provinces scandinaves qui vont fonder de nombreux couvents en Islande, au Groënland ; et ces contrées les plus septentrionales, plus habitables et plus nombreuses alors qu'aujourd'hui, voient la robe blanche des Prêcheurs deux cents ans avant la découverte de l'Amérique.

Saint Hyacinthe parcourt en tous sens la Russie blanche et la Russie rouge, affronte les invasions tartares, parvient par la Mer Noire jusqu'à l'archipel grec, de là s'élance vers l'Asie centrale, pénètre jusqu'au Thibet et en Chine, qu'on appelait alors le Cathay. Il laisse partout des traces glorieuses de son zèle, sème les miracles sur sa route, convertit les hérétiques et les infidèles.

Pendant ce même temps, en 1221, le bienheureux Paul de Hongrie fonda une Province dominicaine sur les frontières mêmes de ce pays des Cumans, que le bienheureux Père désirait tant évangéliser.

L'Ordre de saint Dominique prenait donc, dès son origine, avec une rapidité vraiment miraculeuse, les postes les plus avancés sur toutes les frontières de la chrétienté, pour s'élançer de là dans tous les lieux où le nom de Jésus était ignoré.

Vraiment, l'esprit apostolique de saint Dominique revivait en ses fils. Qui ne connaît la sublime scène que vit le Chapitre général de Paris en 1228 ? Le Maître Général, le Bx Jourdain, ayant besoin de missionnaires, en demanda aux membres du Chapitre. Il n'avait pas fini de parler que tous les Frères étaient prosternés à ses pieds, *en venia*, le suppliant avec larmes de les envoyer. Et le Frère Pierre de Reims, alors Provincial de France, de se prosterner avec ses religieux et de dire : « Ou laissez-moi ces Frères, ou permettez-moi de les suivre au martyre ».

Quelques années plus tard, le Bx Humbert de Romans fut témoin d'un spectacle pareil. Innocent IV ayant demandé des Frères pour les envoyer chez les Tartares, le Maître fit connaître les désirs du Pontife au Chapitre de la Province de France : « Alors, raconte Gérard de Frachet, il se présenta des Frères si considérables et en si grand nombre que tous se prirent à pleurer. *Fletus mirabilis Capitulum illud occupavit*. Les uns pleuraient de joie parce qu'ils avaient obtenu permission

de partir ; les autres pleuraient de douleur parce que la permission leur était refusée ».

Vingt ans ne s'étaient pas écoulés depuis la fondation de l'Ordre qu'il fallait organiser une Congrégation particulière pour l'évangélisation de l'Asie : *la Congrégation des Frères Pérégrinants pour Jésus-Christ chez les infidèles*, tant se développait le mouvement apostolique. Rien n'effrayait ces intrépides Pérégrinants. Ils partaient par groupes, « fantassins de la pauvreté volontaire », comme s'expriment les textes primitifs : *pedites in voluntaria paupertate*, fidèles aux plus austères observances de l'Ordre, le silence, le jeûne et l'abstinence. Qu'auraient-ils pu craindre ! Ils n'avaient qu'une ambition : verser leur sang pour Jésus-Christ.

En peu d'années, ayant déjà occupé les contrées de l'Europe encore barbares, une grande partie de l'Afrique et l'Asie entière, ils eurent atteint les limites du monde et, le 23 juillet 1253, le Pape Innocent IX pouvait adresser une Bulle « aux Frères-Prêcheurs missionnaires aux pays des Sarrasins, des Grecs, des Bulgares, des Cumans, des Ethiopiens, des Syriens, des Gazariens (habitants de la Chersonèse Taurique), des Goths, des Lyconiens (riverains du Pont-Euxin), des Ruthènes, des Jacobites, des Nubiens, des Géorgiens, des Arméniens, des Indiens, des Mossouliotes, des Tartares, des Hongrois de la grande Hongrie

et des autres peuples infidèles de l'Orient ».

Un siècle après la fondation, l'enthousiasme dominicain pour courir aux missions lointaines était encore tel que le pape Jean XXII s'écriait : « Vraiment, ces Frères ont été créés pour briller et éclairer dans l'Eglise de Dieu ! »

Il en fut ainsi longtemps.

Malheureusement, dans la seconde moitié du XIV^e siècle les ravages de la peste noire, aggravés des longs troubles du Grand Schisme d'Occident, paralysèrent cette magnifique expansion. Mais durant le XV^e siècle, sous l'impulsion d'un grand nombre de saints, l'Ordre se ressaisit et l'élan apostolique vers les missions reprit aussi beau, plus beau peut-être encore qu'aux origines.

Les premières années du XVI^e siècle ouvrirent l'ère nouvelle de l'apostolat. C'était l'époque ardente où Christophe Colomb découvrait l'Amérique, où Vasco de Gama passait le Cap de Bonne-Espérance, où Albuquerque offrait à son roi l'immense Empire des Indes.

Partout où pénétrèrent les hardis explorateurs, les Dominicains les suivirent et maintes fois même les dépassèrent.

Période moderne

On distingue, pendant cette période moderne, comme trois grands courants d'apostolat

dominicain : le courant espagnol vers les Amériques ; le courant portugais vers les Indes ; et un siècle plus tard, le courant dirigé surtout par la nouvelle Province des Philippines vers l'Extrême-Orient.

Dans le Nouveau Monde, on connaît l'appui victorieux et décisif donné par les Dominicains de Salamanque à Christophe Colomb pour la découverte de l'Amérique, puis l'évangélisation des indigènes par les hardis Prêcheurs. Dans tous ces pays leurs labeurs furent immenses et leurs succès admirables. Des peuples entiers furent amenés à la foi par leur prédication. L'histoire raconte, par exemple, qu'en trois mois, saint Louis Bertrand baptisa dix mille Indiens de la Nouvelle-Grenade. « Rien de grand, écrit l'historien Mélandez, ne s'est fait dans le Nouveau Monde sans l'intervention des fils de saint Dominique ». C'est le même témoignage que leur rendait plus tard le pape Clément X : « L'Ordre de saint Dominique semble avoir reçu du Ciel en partage la glorieuse mission d'amener à la connaissance du vrai Dieu et d'assujettir à l'Eglise romaine l'immense peuple d'Amérique » (Bulle du 16 avril 1671).

En Asie et en Afrique, on les voit partout étendant leurs conquêtes, fondant des couvents qui deviennent des pépinières d'apôtres et établissant des églises. En 1601, ils abordent le

Japon. C'est là que la Providence leur réservait leurs plus glorieux et plus sanglants triomphes. Rien de plus grand dans les annales de l'Eglise que l'histoire de ces martyrs du Japon mis à mort au XVII^e siècle : Alphonse de Navarette et ses frères de l'Ordre dominicain, qui par centaines se montrèrent si magnifiques dans leurs tortures qu'Alexandre de Rhodes les a appelés les « plus grands martyrs du Japon ».

« Jamais, dit le Père Lacordaire, l'Ordre de saint Dominique n'avait présenté un si grand spectacle. Qui l'eût vu d'en-haut et d'un seul regard, comme Dieu, n'eût pas cru possible qu'un si petit nombre d'hommes pût parler tant de langues, occuper tant de lieux, diriger tant d'affaires et donner tant de sang ».

Aujourd'hui, loin de se refroidir, l'ardeur apostolique des Prêcheurs semble animée d'un nouvel élan. L'Ordre a des missions nombreuses dans toutes les parties du monde. L'une de ses Provinces les plus glorieuses, la Province du Saint-Rosaire des Philippines, est exclusivement consacrée à la conversion des infidèles et elle n'a pas cessé jusqu'aujourd'hui de donner à la vérité le témoignage du sang. Il nous plaît aussi de mentionner en particulier la mission importante de Sendai, au Japon, confiée à la Province dominicaine du Canada. Nous y reviendrons plus loin.

Les cœurs vaillants qui rêvent de porter l'Évangile « chez les peuples assis à l'ombre de la mort » peuvent venir : L'Ordre de saint Dominique leur donnera un champ d'apostolat plus vaste encore que leur ardeur.

IV

L'enseignement doctrinal dans les écoles

Nous avons vu le vaste apostolat de l'Ordre de saint Dominique par la prédication au milieu du peuple chrétien et dans les pays infidèles. Ce n'est qu'une des formes de la « Sainte Prédication universelle ». Saint Dominique ouvrit aussi à ses fils un autre champ d'activité presque aussi vaste que le premier.

Puisqu'il leur donnait pour vocation de « prêcher la doctrine », il devait les obliger à des études approfondies qui les rendraient capables d'exposer la vérité aussi bien devant les plus savants auditoires que devant les plus simples ; de défendre la religion scientifiquement, s'il était nécessaire, en réfutant les sophismes de l'erreur et, plus encore, en révélant les mystérieuses et abondantes richesses du dogme chrétien. Ce ministère doctrinal, l'Ordre n'a cessé de le remplir par la parole et aussi par la plume, *scripto multiplici*, selon les besoins des âmes.

Débuts de l'Ordre

Dès les débuts, saint Dominique lance ses fils en plein mouvement universitaire. En 1215, à peine arrivés à Toulouse, il les envoie fréquenter l'école épiscopale de théologie. Deux ans après, lorsqu'il les disperse aux quatre coins du monde, il dirige les deux principaux groupes vers les deux grandes villes universitaires de l'époque, Paris et Bologne, pour prêcher sans doute, mais aussi, disent les Chroniques, « pour étudier ». Et afin de mieux atteindre le but qu'il fixait à son Ordre, lui-même s'applique à recruter ses disciples surtout dans les milieux intellectuels des grandes universités. Le bienheureux Réginald et le bienheureux Jourdain l'imitent avec un tel succès que bientôt, grâce aux innombrables professeurs et étudiants gagnés à la vie religieuse, les Prêcheurs de disciples passent maîtres et ouvrent des écoles sur tous les points de l'Europe.

C'était rendre à l'Eglise un immense service.

L'organisation scolaire dans l'Eglise au moyen âge

Il manquait à la société chrétienne des écoles et un enseignement doctrinal solide et ordonné. Les papes et les conciles cherchaient

à y pourvoir, mais sans succès. Saint Dominique vient donner la solution.

C'est un fait extraordinaire que la rapide diffusion de son Ordre apostolique. « En quelques années, écrit Mgr Douais, ce grand Ordre essaima sur tous les points de l'Europe et notamment en France, parce qu'il fut sans égal pour la considération dont il jouissait dans le monde savant ». Chaque couvent dominicain devait être une école de théologie, fréquentée par les clercs séculiers aussi bien que par ses propres religieux. L'Ordre s'organisait comme un vaste système scolaire hiérarchique répondant ainsi aux besoins de l'Eglise et aux instances des papes. Cinquante ans après sa fondation, l'Ordre comptait plus de quinze cents professeurs, assurant l'enseignement dans toutes les nations chrétiennes de l'Europe. Grâce à lui, le redoutable problème scolaire était résolu. Le grand dictionnaire Larousse, dans son article « Saint Dominique », souligne d'un mot original cette œuvre dominicaine : « Saint Dominique, dit-il, a été en Europe le premier ministre de l'Instruction publique ».

Quelques-uns des maîtres de cette première génération de l'Ordre comptent parmi les plus grands de leur âge : le Bx Hugues de Saint-Cher, premier cardinal dominicain, le Bx Ambroise de Sienne, Pierre de Tarantaise, le futur pape et bienheureux Innocent V, saint



BENE SCRIPSISTI DE ME, THOMA
TU AS BIEN ÉCRIT DE MOI, THOMAS

Raymond de Pennafort, sans parler des deux grands saints Albert le Grand et Thomas d'Aquin, docteurs de l'Eglise et de tous les siècles.

L'enseignement théologique et philosophique

Ordonnance et unité de la doctrine

Après le problème scolaire, l'Ordre allait résoudre le problème doctrinal.

Il manquait, avons-nous dit, à l'Eglise un enseignement théologique ordonné. En philosophie et en théologie la confusion était presque aussi complète qu'en politique. C'était le morcellement et par suite la faiblesse. L'Ordre des Frères-Prêcheurs fit à l'Eglise l'incomparable cadeau d'une philosophie solidement établie et d'une théologie organisée dans l'unité d'un point de vue universel. Lui-même le reçut de deux de ses plus illustres fils, Albert le Grand et surtout Thomas d'Aquin.

Saint Thomas et la doctrine thomiste

C'est la doctrine thomiste, la doctrine officielle de l'Ordre, dont l'Eglise témoigne qu'elle n'est que la coordination et comme l'épanouissement de la plus pure tradition chrétienne. « Pour avoir vénéré profondément les saints Docteurs, écrit magnifiquement Léon XIII, saint Thomas semble avoir hérité de l'intelli-

gence de tous. Les enseignements des Pères, c'étaient comme les membres d'un grand corps, tous dispersés. Il les a réunis, les a fortifiés l'un par l'autre, les a classés dans un ordre admirable, leur a enfin donné un si magnifique développement que son œuvre demeure la force et la parure de l'Eglise ». « Cette doctrine, affirme Innocent IV, a sur toutes les autres, celle des conciles exceptée, la précision des pensées et la justesse de l'exposition à ce point que quiconque l'embrasse est sûr de ne s'égarer et quiconque s'en éloigne est déjà suspect d'erreur ».

Impossible de suivre le développement progressif de l'enseignement dominicain jusqu'à nos jours : ce serait faire l'histoire de sept siècles d'enseignement philosophique et théologique. On peut la résumer en disant que l'Ordre de saint Dominique s'est toujours proposé pour but principal de conserver et de développer la doctrine thomiste. Reconnaisant du trésor que la Providence lui a confié, il s'est attaché à la défendre avec ténacité, à la propager avec un zèle inlassable et à la développer dans les écrits des fils spirituels du Docteur angélique, armée innombrable et puissante qu'il est convenu de nommer l'Ecole Thomiste. C'est la grande école théologique.

« L'Ordre des Prêcheurs, dit Suarez, S. J., a fourni tant de vaillants défenseurs de la foi

qu'il y a très peu d'écrivains de quelque renom, remarquables par leur doctrine, qui n'appartiennent pas à la famille dominicaine ». « Ce qui est digne de louange dans cet Ordre, écrivait dernièrement Benoît XV, c'est moins encore d'avoir nourri dans son sein le Docteur angélique que de n'avoir dans la suite jamais dévié, pas même d'une idée, de son rayonnement ». « Aujourd'hui encore, écrivait en 1913 le grand Pie X, nous voyons dans cet Ordre illustre beaucoup d'hommes célèbres, toujours fidèles au grand Docteur qui ne vieillit jamais, mettre en une magnifique lumière et défendre avec force les dogmes et les institutions chrétiennes ». « Vous avez, vous, Dominicains, la plus vraie, la plus belle doctrine spirituelle qui soit dans l'Eglise », disait en 1939 au Maître Général de l'Ordre Sa Sainteté Pie XII glorieusement régnant.

Dans les temps présents l'Ordre a rénové son organisation scolaire et la plupart des Provinces possèdent des *Studia* dont quelques-uns n'ont rien à envier aux universités. Il a créé plusieurs hautes écoles de sciences sacrées partout renommées : à Rome le Collège pontifical Angélique, à Fribourg la faculté de théologie, à Jérusalem l'Ecole biblique, en même temps que de nombreux périodiques destinés à la diffusion de sa doctrine théologique.

Les autres sciences sacrées

L'activité du Prêcheur dans l'enseignement doctrinal au service de l'Eglise ne s'est pas limitée à la théologie et à la philosophie. Le champ des sciences sacrées est immense.

L'histoire serait trop longue si nous voulions ici énumérer seulement les diverses initiatives de l'Ordre. Nous n'en mentionnerons que quelques-unes.

Initiative d'abord dans les études bibliques. « C'est à l'Ordre dominicain, écrit Vercellone, que revient la gloire d'avoir, le premier, renouvelé dans l'Eglise les exemples illustres d'Origène, de saint Jérôme, par le culte ardent de la critique sacrée. On connaît les immenses travaux des Concordances et le premier Commentaire total de la Bible, par Hugues de Saint-Cher. Aujourd'hui n'est-ce pas encore l'Ordre de saint Dominique qui a créé à Jérusalem la première école biblique et la première revue biblique, sous la direction de l'illustre Père Marie-Joseph Lagrange, « le saint Jérôme des temps modernes » ?

Initiative aussi dans l'étude du Droit canon, avec saint Raymond de Pennafort par les Décrétales, et saint Antonin par sa Somme des Cas de conscience. Ajoutons encore la diffusion et la vulgarisation de la doctrine par la publication des premiers catéchismes dans

AU SERVICE DE L'ÉGLISE DEPUIS SEPT SIÈCLES

l'Eglise et des traités populaires de vie ascétique et mystique².

Les sciences profanes et les arts

Les sciences et les arts peuvent être des instruments d'apostolat au service de Dieu.



SAINT ALBERT LE GRAND

L'Ordre devait s'y intéresser pour le bien de l'Eglise et des âmes.

Ce champ de son activité est trop vaste pour que nous voulions le parcourir. Mention-

nous seulement les noms de saint Albert le Grand et de Vincent de Beauvais célèbres par leurs vastes encyclopédies : œuvres admirables, non seulement par le travail prodigieux qu'elles supposent en un temps où il fallait parcourir l'Europe à pied à la recherche de rares manuscrits, mais aussi par l'immense savoir dont elles témoignent. On connaît de nos jours les initiatives fécondes et lumineuses du P. Rutten dans les sciences sociales sous la direction des papes Léon XIII et Pie XI.

L'art est une manière d'exprimer le vrai, le beau. Les cloîtres dominicains ont connu des architectes, des sculpteurs, des peintres, des artistes de tout genre qui savaient élever leur art à la hauteur d'un enseignement moral et religieux, à la dignité d'un véritable apostolat. Celui qui ne peut parler du haut de la chaire dans les églises et les écoles parle avec le ciseau ou le pinceau. Les églises et les couvents d'Italie sont remplis de chefs-d'œuvre dus au pinceau des artistes dominicains. Les noms de Fra Angelico, Fra Bartolomeo, Fra Sisto, Fra Ristoro, Fra Benedetto, de Savonarole et dans les temps modernes, du P. Besson, l'un des disciples du P. Lacordaire, viennent d'eux-mêmes sous notre plume. Fra Angelico ne peignait qu'à genoux et les larmes dans les yeux les images de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère. Aussi Michel-Ange disait-il de

lui : « Ses figures n'ont pu être peintes que par quelqu'un qui les a vues dans le ciel ».

V

*L'Ordre et l'administration
hiérarchique*

L'Ordre dominicain n'a pas seulement éclairé les âmes, propagé et défendu la vérité par ses prédicateurs, ses docteurs et ses contemplatifs ; il a aussi rempli depuis sept siècles et plus un rôle important dans l'administration ecclésiastique. La vocation du Prêcheur ne l'oriente sans doute aucunement vers le gouvernement de l'Eglise ; elle le met plutôt au service de la hiérarchie. Saint Dominique a toujours été le suivant et l'ami de ses deux évêques Diégo d'Osma et Foulques de Toulouse, puis le confident et le serviteur des papes. Plus d'une fois il dut faire effort pour décliner les offres pressantes de la dignité épiscopale. Sa grâce était la « Sainte Prédication ». Honorius III appelle ses fils des soldats et des champions de la foi³.

Mais l'Ordre étant devenu entre les mains des Pontifes romains « comme leur chose », ou encore « le cheval public de la chrétienté », ceux-ci devaient le considérer aussi comme une armée de réserve où ils pouvaient à leur gré



BIENHEUREUX INNOCENT V

puiser de bons serviteurs pour les besoins généraux de la sainte Eglise.

Quatre Prêcheurs élevés au Souverain Pontificat ont occupé la chaire de Saint-Pierre. Le premier appelé par le vote unanime du Sacré-Collège à ceindre la tiare fut Pierre de Tarantaise, qui prit le nom d'Innocent V (1276). Son règne ne dura que cinq mois et laissa cependant des traces profondes de son passage. On doit à ce Pontife la réunion de l'Eglise grecque et de l'Eglise latine. Nicolas Boccasino, élu à l'unanimité en 1303, prit le nom de Benoît XI ; l'Eglise l'a placé, ainsi que le premier, sur les autels. Le grand pape dominicain, c'est saint Pie V. Grand non seulement par l'héroïsme de ses vertus, mais par les œuvres qu'il entreprit pendant son glorieux pontificat. Tous les pays ressentirent les effets de sa paternelle sollicitude contre le protestantisme, contre les Turcs, contre le relâchement des mœurs. Il travailla à la rénovation des arts, à la réforme ecclésiastique et à l'établissement de l'unité liturgique. En un mot, rien n'échappa à sa vigilance et on a pu justement l'appeler le plus grand pape paru dans l'Eglise depuis Innocent III. Enfin Benoît XIII, dont la politique fut la douceur et la modération.

Le Sacré-Collège est appelé à aider de ses conseils le Souverain Pontife. Il partage avec lui dans les Congrégations romaines l'adminis-

tration de l'Eglise universelle. Le premier Frère-Prêcher revêtu de la pourpre fut le cardinal Hugues de Saint-Cher, en 1243. Depuis lors, l'Ordre a toujours été représenté par un ou plusieurs de ses membres dans le Sacré-Collège.

Bien plus considérable a été le nombre des patriarches, archevêques et évêques issus de la famille dominicaine. Il est certain qu'il y en a eu plus de trois mille. Plusieurs de ces prélats ont joué dans l'Eglise un rôle important. Pour n'en citer que trois, saint Albert le Grand, saint Antonin et le bienheureux Barthélemy des Martyrs sont des modèles de zèle pastoral et de sainteté.

Les Maîtres et les chapitres généraux résistèrent de toutes leurs forces à ces saignées continues qui enlevaient à l'Ordre des hommes de valeur, et Humbert de Romans, le Maître Général d'alors, n'hésite pas à dissuader Albert le Grand d'accepter le siège de Ratisbonne et à lui déclarer qu'il préférerait le voir porter en terre que promu à l'épiscopat. Mais le Saint-Siège ne tient qu'imparfaitement compte de ces doléances ⁴.

Combien de légats ont été pris dans le cloître dominicain pour traiter au nom du Saint-Siège, et souvent au péril de leur vie, les affaires les plus délicates ! Qui ne se souvient de sainte Catherine de Sienne, la Jeanne d'Arc

de la papauté ? Son confesseur, le bienheureux Raymond de Capoue, était appelé par le pape Urbain VI, qui ne cessait de l'utiliser comme légat, « sa langue, sa main et son cœur ».

Mentionnons aussi les charges de Maître du Sacré Palais ou de théologien du pape, et de Commissaire du Saint-Siège, confiées en permanence à un religieux de l'Ordre.

Il serait aisé de montrer l'action exercée par les Frères-Prêcheurs dans tous les conciles généraux de l'Eglise catholique depuis le XIII^e siècle jusqu'à nos jours. Contentons-nous de rappeler le Concile de Trente où l'Ordre comptait cinquante-quatre de ses membres, et celui du Vatican où l'on remarquait deux cardinaux et vingt-cinq évêques dominicains, sans parler d'un grand nombre de théologiens.

Pour apprécier la manière dont les Dominicains ont rempli leur mission au cours des siècles nous résumons par les deux témoignages des papes Paul V et Benoît XV : Le premier déclare que l'Ordre, « depuis sa fondation, a toujours honoré et servi l'Eglise, que, au long des siècles, il a fleuri par la sainteté et la doctrine et qu'il continue toujours de fleurir » (1607). Le second affirme que saint Dominique, le Père et législateur (de cet Ordre), a transmis en héritage à ses fils son union très étroite au Siège Apostolique ».



MGR J.-C. PRINCE
ÉVÊQUE DE ST-HYACINTHE



MGR J.-S. RAYMOND
VICAIRE GÉNÉRAL



LE PÈRE LACORDAIRE



LE RME P. JANDEL
MAÎTRE GÉNÉRAL O. P.



LE T. R. P. CHOCARNE
PROVINCIAL DE FRANCE

Les précurseurs de la Province canadienne

CHAPITRE CINQUIÈME

LES DOMINICAINS EN TERRE CANADIENNE

Il nous est doux de voir aux origines de la Province dominicaine du Canada les vénérables évêques de Saint-Hyacinthe associés à nos premiers Pères, comme aux débuts de l'Ordre nous remarquons les évêques d'Osma et de Toulouse intimement unis à saint Dominique. Ils ont même eu l'initiative de la fondation. Rappelons avec un respect reconnaissant Nos Seigneurs Prince, Larocque, et le Supérieur du Séminaire Mgr Raymond, en qui nous pouvons saluer toute l'Eglise de Saint-Hyacinthe, et dans l'Ordre, les Pères Lacordaire et Jandel, puis les artisans de la fondation : le P. Chocarne, le P. Bourgeois et ses compagnons. Un peu d'histoire en quelques mots.

L'établissement de l'Ordre en terre cana-

dienne se rattache à la rénovation de la vie religieuse en France après la Révolution et à la restauration dominicaine par le Père Lacordaire. Au moment où ce dernier ouvrait son couvent de Nancy, chef de file de tant d'autres maisons, il recevait l'invite affectueuse et pressante d'étendre son œuvre à la Nouvelle-France.

C'était en fin de novembre 1842 et Lacordaire inaugurait son Avent de Nancy ; près de lui se trouvait un jeune prêtre canadien venu en Europe compléter sa formation : Joseph-Sabin Raymond, professeur au Collège de Saint-Hyacinthe, travailleur ardent, à la distinction affinée, au clair et bel enthousiasme. Sa vie surnaturelle était intense, et il n'avait qu'un but : contribuer à l'épanouissement définitif, civil comme religieux, du Canada français. A cette âme d'idéal solide, il fallait un chevalier pour l'armer. Monsieur Raymond le trouva dans le Père Lacordaire.

Le jeune prêtre canadien avait déjà suivi et vécu de loin en son pays les premiers discours aux jeunes du Collège Stanislas, les campagnes de l'Avenir, la première victoire de Notre-Dame ; il s'était pour ainsi dire fait une âme avec l'âme de son héros. Aussi quand il eut appris l'entrée de Lacordaire dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs, un triple désir germa dans son cœur : contempler la blanche vision,

s'agréger à la famille dominicaine en entrant dans son Tiers-Ordre, et, surtout, suggérer au Restaurateur de transplanter son œuvre en terre canadienne. A la fin de 1842, M. Raymond, comme nous venons de le voir, pouvait enfin exécuter son triple vouloir.

Le plan du jeune prêtre de chez nous était clair et net. La foi des Canadiens manquait de base doctrinale et la prédication elle-même se confinait dans l'enseignement d'une morale practico-pratique. D'autre part, quelques laïques instruits avaient pu, ou aller étudier à Paris, ou, au moins, se procurer plusieurs ouvrages français : leur culture les rendait exigeants à l'égard d'une apologétique trop embryonnaire.

Tels furent les motifs des instances de l'abbé Raymond auprès du Père Lacordaire. Celui-ci, on le comprend, ne pouvait procéder aussitôt, avec encore peu de recrues, à une fondation de cette importance. Ce fut le début d'une lutte affectueuse entre le Restaurateur et M. Raymond, puis à partir de 1852, avec le premier évêque de Saint-Hyacinthe, dont l'abbé Raymond était devenu le Vicaire général et le conseiller intime. Dans l'intervalle, le Tiers-Ordre de la Pénitence se propageait en profondeur dans les milieux canadiens.

Lacordaire mort (21 novembre 1861), les pasteurs du diocèse de Saint-Hyacinthe con-

tinuèrent leurs démarches auprès d'un des premiers fils du Restaurateur devenu Maître Général de l'Ordre entier : le Révérendissime Père Jandel. Quelques années plus tard, après deux visites successives du P. Bernard Chocarne, le projet vieux de trente ans devait enfin aboutir. Le 5 octobre 1873, quatre Dominicains français sont installés canoniquement à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe par le tenace et victorieux Monseigneur Raymond.

Le vaste programme d'action apostolique des nouveaux venus commença aussitôt à se réaliser. De toutes parts on réclamait les blancs ouvriers du Verbe divin, pendant que les jeunes recrues canadiennes venaient s'offrir et que de nouvelles fondations se préparaient.

Une Province nombreuse et florissante est établie aujourd'hui, avec plusieurs couvents au Canada et aux Etats-Unis et une Mission importante au Japon. Avec le nombre toujours croissant des ouvriers, les œuvres diverses ne cessent de se multiplier, de nouvelles fondations se préparent ou s'établissent.

L'activité apostolique chez nous se répartit entre divers ministères, qui peuvent varier selon les besoins : la prédication sous toutes ses formes et à toutes les classes : clergé, religieux et religieuses, fidèles des villes et des campagnes, jeunes ou vieux, savants ou ignorants ; l'enseignement des sciences ecclésiastiques ou

sociales dans les universités, les séminaires, les scolasticats ; les œuvres de presse, publications diverses, revues et livres, le ministère des paroisses, les œuvres catholiques et sociales, etc. Comme saint Paul, le Prêcheur doit pouvoir dire toujours au service de l'Eglise et des âmes: *Græcis et Barbaris, sapientibus et insipientibus debitor sum*. Malheur à moi si je n'évangélise pas (Rom. I, 14 ; I Cor. IX, 16).

La fondation initiale de Saint-Hyacinthe a atteint son plein épanouissement en 1886, par l'érection d'un beau couvent au plan régulier et à la disposition conforme à toutes les traditions. Le Noviciat s'y trouve. C'est là que les nouvelles recrues dès leur entrée s'initient à la vie dominicaine et se préparent à la profession.

Le couvent d'Ottawa, commencé en 1884, s'est développé suivant la ligne tracée par saint Dominique et les conditions du champ d'apostolat canadien. Le saint fondateur avait décrété que les couvents de son Ordre devaient autant que possible s'établir au milieu des grandes villes. Le motif de cette prescription est obvie. Les premiers Dominicains venus au pays le comprenaient. Des circonstances providentielles favorables et l'invite de l'archevêque d'Ottawa leur ouvrirent avec bonheur la capitale du Canada, le premier centre par l'importance politique comme par son dualisme de

religion. Le site matériel lui-même est un symbole : cette lumineuse colline de Primerose, d'où l'on domine une grande partie de la ville et de la vallée de l'Ottawa. Le couvent est un vaste édifice religieux, crénelé, à l'aspect austère et solide. Et dans ce cadre idéal est installé le Studium des Frères-Prêcheurs canadiens, c'est-à-dire un Collège de philosophie supérieure et de théologie, où le thomisme vivant aboutit à la contemplation, soutenue par les observances pénitentielles intégrales et par l'office liturgique solennel de jour et de nuit. Le tout, pour communiquer aux âmes de chez nous, par l'apostolat de la parole et de la plume, le trop-plein de cette contemplation de la Vérité.

En 1901, les Dominicains canadiens se trouvaient assez nombreux pour s'établir à Montréal, puis, cinq ans plus tard, à Québec : les deux centres universitaires de la Province. Le stade suivant comportait la réalisation de la devise du Canada : « A mari usque ad mare » ; ce vaste dessein s'est exécuté en deux étapes : l'Acadie, d'abord, par la fondation de Sackville (Nouveau-Brunswick) en 1926, puis, l'Ouest, par l'ouverture du couvent de Prince-Albert (Saskatchewan) en 1929. Deux autres fondations devaient encore s'ajouter aux précédentes par l'établissement d'Alexandria en fin 1937 et celui de Sherbrooke en 1939. Enfin,

l'Institut d'Etudes Médiévales, sous le vocable de Saint-Albert le Grand, fondé à Montréal, cette année 1942, et affilié à l'Université.

Le désir d'expansion canadienne ne pouvait cependant détourner l'attention des Frères-Prêcheurs des besoins religieux de nos compatriotes émigrés aux Etats-Unis. Ils y furent invités dès le début et leur zèle amena la fondation de Lewiston (Maine) en 1881, puis celle de Fall-River (Massachusetts) en 1888. Œuvres importantes et généreuses qui ont su se développer par l'alliance harmonieuse d'un ministère paroissial intense et d'un beau travail d'apostolat doctrinal.

Nous avons vu précédemment que saint Dominique voulut associer au ministère de ses fils les Prêcheresses contemplatives. Ce fut sa première fondation à Prouille. L'action des Prêcheurs en terre canadienne n'aurait donc pas été complète, dans la pensée du pieux fondateur, sans la collaboration de leurs sœurs, les orantes de l'apostolat. Il existe depuis 1925 à Berthierville, dans le diocèse de Joliette, un monastère, en pleine expansion, de moniales dominicaines contemplatives dont l'occupation exclusive est le ministère de la prière et de la pénitence apostoliques. C'est le premier Prouille canadien. Ajoutons encore nos diverses communautés de religieuses dominicaines du Tiers-Ordre vouées au service du Christ dans

la personne des prêtres, des enfants, des malades et des orphelins, dont les œuvres nombreuses d'enseignement et de charité se multiplient. Et puis, il y a l'armée de nos frères et de nos sœurs du Tiers-Ordre séculier. Ils ont précédé leurs Pères au Canada ; ils leur ont frayé la voie. Dans la constellation dominicaine, parmi les apôtres et les saints de l'Ordre, nos tertiaires sont ni les moins nombreux ni les moins méritants.

Mission au Japon

Un tel développement dominicain en terre canadienne postulait son complément normal selon les traditions séculaires de l'Ordre : l'apostolat missionnaire en pays infidèle.

Notre Province a toujours considéré la fondation d'une Mission comme une œuvre essentielle, qu'elle devait entreprendre aussitôt que son développement le lui permettrait. Nous pouvons affirmer que ce fut le désir et la prière de nos premiers pères ; et combien ont senti cette grâce soulever ou tourmenter leur âme dominicaine et la tendre vers ce sacrifice total, en union avec le divin Missionnaire, pour le salut des infidèles ! Ce rêve de leur vie, le rêve de saint Dominique, ils le réalisent aujourd'hui dans leurs fils et leurs successeurs.

Diverses offres de Mission nous ont été faites au cours des premières années, qu'il

nous a été impossible d'accepter. Envisagé en 1915, retardé par la guerre et ses conséquences financières, le projet aboutit enfin en 1927, alors que le vaste diocèse de Hakodaté, devenu



NOTRE-DAME DU JAPON

aujourd'hui le diocèse de Sendai, dans la partie septentrionale du Japon, était confié à notre Province.

L'Ordre des Frères-Prêcheurs n'est pas étranger au Japon. On signale au début du sei-

zième siècle, et même plus tôt, des fils de saint Dominique venus y porter la lumière de la foi. Après la prédication de saint François Xavier ils ont fécondé en la sanctifiant, cette terre héroïque des martyrs. Elle a été leur patrie ; ils l'ont acquise de leur sang ; ils ont adopté leurs enfants pour leur peuple et ils peuvent dire de lui justement : *populus acquisitionis*. Le bienheureux Alphonse de Navarette et ses compagnons : missionnaires, tertiaires, confrères du Rosaire, les milliers de fidèles sanctifiés par leur apostolat, en sont devenus les patrons célestes et les modèles.

Le 1er juin 1928, les deux premiers Pères canadiens arrivèrent dans leur Mission, un troisième les rejoignit avant la fin du même mois et, par étapes régulières, d'autres suivirent, Trois ans après, Mgr Dumas, O. P., prenait la direction du diocèse en qualité d'Administrateur Apostolique, et le 29 juin 1936, Mgr M.-Joseph Lemieux, O. P., était consacré évêque de Sendai.

Depuis, si des raisons supérieures ont décidé le Saint-Siège à instituer, par tout le Japon, à la tête des circonscriptions ecclésiastiques des administrateurs japonais, les missionnaires étrangers sont demeurés au poste de l'obéissance et du dévouement.

Aujourd'hui, pendant l'épreuve de la guerre, les nôtres sont encore au nombre de



Bx ALPHONSE DE NAVARETTE ET SES COMPAGNONS,
MARTYRS AU JAPON

plus de trente, appuyés par la prière de trois Communautés contemplatives et par le travail de sept Congrégations religieuses auxiliaires, dont la plupart des ouvriers, frères et sœurs, viennent du Canada. Le travail missionnaire au Japon comprend toutes les formes possibles du ministère apostolique de l'Eglise auprès des âmes pour les amener au Christ et les conduire au ciel : ministère sacerdotal dans les chrétientés, postes ou paroisses en formation, apostolat de la prière, relations personnelles d'approche, catéchisation, influence et action rayonnante des chrétiens, œuvres d'enseignement et de charité des Communautés auxiliaires.

L'horizon apostolique des Dominicains canadiens peut s'élargir encore : puisque la prédication doctrinale est plus que jamais nécessaire au Canada, où le niveau de la foi baisse en même temps que la culture religieuse ; puisque les enseignements de saint Thomas d'Aquin ne sont pas encore assez connus dans notre société civile ; puisque l'une des dévotions les plus dominicaines, le Rosaire, peut s'étendre encore pour la sanctification et le salut de tous les catholiques canadiens ; puisque la conquête missionnaire au Japon attend toujours de blancs chevaliers de chez nous ¹.

CHAPITRE SIXIÈME

L'ORDRE ET LES TEMPS PRÉSENTS

Heri et hodie. Il s'agit de l'actualité de l'Ordre et de sa modernité.

Il n'a cessé depuis sa fondation de répondre aux besoins de l'Eglise et des âmes. Sept siècles et plus d'histoire témoignent hautement à la louange de saint Dominique de la pérennité de son œuvre, de sa jeunesse toujours renouvelée, de la fécondité apostolique de ses sources de vie et de ses moyens d'action.

Son apostolat actuel, ses œuvres multiples et fécondes, ses trente-trois Provinces et ses innombrables Prêcheurs répandus aujourd'hui dans les cinq parties du monde redisent encore avec non moins d'éclat, dans les temps modernes, l'intelligence et l'efficacité de son zèle au service de l'Eglise. Partout nous le voyons prêcher la doctrine sacrée, propager et défen-

dre la vérité par ses prédicateurs, ses docteurs, ses écrivains, ses missionnaires et aussi ses martyrs.

Ce n'est certes pas le message évangélique qui puisse être de nos jours vieilli, périmé ou impuissant à répondre aux besoins des âmes toujours assoiffées de vérité. Or un Ordre qui a mérité de l'Eglise le titre de gardien de la vérité ne doit-il pas être de tous les temps, comme la vérité elle-même dont Dieu l'a fait le champion ? Et s'il y a un temps où la Vérité a besoin d'appeler à son service ce chevalier toujours armé pour la défendre, c'est bien le nôtre où elle est méconnue, outragée, combattue de toutes manières ; c'est bien notre siècle de matérialisme sans âme, où toutes les doctrines de l'erreur et du mal sont en lutte ; siècle de fer et de sang où l'on voit dans la plupart des nations chrétiennes la masse des petits et des faibles s'éloigner de l'Eglise, parce qu'ils ont perdu les notions de son enseignement, alors que le Christ demeure toujours inconnu de tant de nations païennes.

Parcourons, en Canada même, les divers milieux sociaux et chrétiens. N'est-ce pas l'affaiblissement, partout, des croyances ? Elles étouffent, elles s'enténébrent et se diluent : dans le subjectivisme protestant, religion toute naturelle ; dans le sensualisme du confort, ou le culte de l'argent, ou le culte des honneurs,

ou la hantise d'un paradis terrestre ; et combien se défendent mal contre le danger de la double conscience ? L'illustre Pie XI a dit justement que le Canadien français est de tous les peuples l'un des plus religieux de l'Eglise. Mais les mauvaises mœurs s'étendent, la foi diminue, les consciences remontent à la surface comme des pellicules de cinéma, les pratiques sont plus extérieures et conformistes que vivantes, éclairées et profondes : *diminutæ sunt veritates a filiis hominum*. Deux camps se dessinent et se dressent pour des luttes peut-être prochaines.

Dans son beau livre « Terre des hommes », l'aviateur Antoine de Saint-Exupéry voit « avec détresse les êtres humains dont le visage montre qu'ils n'ont pas vécu », qu'ils ne savent plus vivre. « A quoi te servent tes avions, ta T. S. F., si tu n'as pas la vérité », demande le vieux Maure. C'est une pensée inquiétante. « Où loge la vérité de l'homme ? » *Quid est veritas ?* demandait aussi Pilate à la Vérité en personne qui se dressait devant lui, au Christ.

Dans cette lutte séculaire de la vérité contre l'erreur, l'Ordre de saint Dominique a encore sa mission. Ses armes n'ont pas changé ni vieilli ; elles demeurent les mêmes. Ce sont les œuvres de saint Thomas d'Aquin tant recommandées par l'Eglise, en particulier par les papes contemporains. Et saint Thomas, c'est

le trésor de l'Ordre, l'arsenal d'où les Prêcheurs ne cessent de tirer leurs armes pour combattre les erreurs et renverser les hérésies. « La doctrine de saint Thomas, dit le Père Lacordaire, est la sève qui en coulant dans les veines de l'Ordre lui conserve sa puissante originalité. Qui ne l'a pas étudiée à fond peut être dominicain par le cœur, il ne l'est pas par l'intelligence ».

Nul dans l'Ordre n'est appelé à former des disciples s'il n'a fait serment de donner un enseignement conforme aux principes thomistes. Le livre de texte scolaire des étudiants dominicains est la Somme Théologique elle-même expliquée page par page : méthode si efficace pour la sûreté et la continuité de la doctrine, que l'Eglise l'a faite sienne et l'a imposée aux universités catholiques. « Aujourd'hui encore, écrivait en 1913 le grand pape Pie X, nous voyons dans cet Ordre illustre beaucoup d'hommes célèbres, toujours fidèles au grand Docteur, qui ne vieillit jamais, mettre en une magnifique lumière et défendre avec force les dogmes et les institutions chrétiennes » (Lettre du 16 juillet 1913).

A cette discipline intellectuelle de la *doctrina perennis* s'ajoute la discipline religieuse, discipline traditionnelle aussi de l'Eglise, qui plonge ses racines et puise sa sève dans les observances monastiques, les absti-

nences, les jeûnes, la récitation publique de l'office liturgique. Elles n'ont pas changé ni ne changeront jamais, car elles répondent aux besoins immuables de la nature humaine et à l'enseignement de l'Évangile.

L'austérité de vie demeure la compagne obligée et inséparable de la vérité chez le prédicateur. Si de tout temps Jésus a redit à ses Apôtres d'être à la fois la lumière du monde et le sel de la terre, de nos jours il le demande avec non moins d'insistance. Si de tout temps un homme n'a été apôtre qu'à la condition de mêler ses austérités, ses pénitences, ses travaux aux souffrances et au sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour sauver les âmes, les apôtres modernes ne sauraient faire exception. Si de tout temps la prière, et surtout la prière publique, a été la rosée bienfaisante qui a fécondé les études et la parole des prédicateurs de l'Évangile, elle l'est encore aujourd'hui.

Les siècles les plus vivants, les plus féconds et les plus glorieux, dont s'honore l'histoire de l'Ordre, ce sont précisément les siècles où dans une vie plus pénitente, dans une austérité plus étroite, les fils de saint Dominique ont demandé leur force et leur vigueur à la plénitude de leur règle. Nous en avons une preuve éclatante de nos jours dans la restauration du Père Lacordaire, dont le

renouveau de vie et de ferveur a été le retour à l'intégrité des observances primitives et à la pensée de saint Dominique.

Du reste, c'est un fait d'expérience quotidienne : l'excès du confortable énerve les tempéraments, anémie les caractères ; la ruine des santés vient de l'excès de nourriture et dans la quantité et dans la qualité. Les médecins peuvent affirmer que, règle générale, le régime végétarien est le meilleur.

Il y a dans un Ordre religieux, comme en tous les êtres, deux éléments, l'un essentiel, l'autre accessoire. Le premier demeure, l'autre change selon les nécessités. La famille de saint Dominique a reçu de Dieu, par le génie de son fondateur, de s'adapter aux besoins et aux conditions des générations nouvelles. L'âme apostolique de l'Ordre, son but, ses notes essentielles, ses sources de vie, ses moyens traditionnels de sanctification et d'action demeurent à jamais, sans changer au soleil de chaque siècle. Tel est le patrimoine inaliénable reçu des ancêtres et qui sera transmis de génération en génération jusqu'à la fin des temps, jusqu'à ces derniers jours du monde où sainte Thérèse a aperçu dans ses visions l'Ordre de saint Dominique plus florissant que jamais et ses fils, les chevaliers de la foi, toujours armés du glaive de la parole et enflammés des ardeurs du zèle, *singulari quodam mentis ardore*, livrant contre

l'Antéchrist les combats suprêmes, répandant leur sang et donnant à l'Eglise un grand nombre de martyrs.

L'Eglise elle-même, dans l'office liturgique de saint Dominique, applique au bienheureux Patriarche ces paroles prophétiques d'Isaïe : « Voici mon alliance avec eux, dit le Seigneur :

*Mon esprit qui est sur toi,
Et mes paroles que j'ai mises dans ta bouche
Ne cesseront point d'être dans ta bouche,
Et dans la bouche de tes enfants,
Et dans la bouche des enfants de tes enfants,
Dès maintenant et à jamais »* (ch. 59).

N'est-ce pas, comme une promesse, la participation à la pérennité et à la stabilité de l'Eglise, à sa vie toujours renouvelée et féconde ?¹



S. DOMINIQUE

O lumière de l'Eglise, docteur de la vérité, rose de patience, ivoire de chasteté, vous nous avez généreusement abreuvés de l'eau de la sagesse ; apôtre de la grâce, réunissez-nous aux Bienheureux.

CHAPITRE SEPTIÈME

NOS MODÈLES

Les Martyrs et les Saints de l'Ordre

Les martyrs et les saints sont les modèles sur lesquels l'Eglise nous invite à fixer les yeux, afin de nous élever par eux jusqu'au Christ, le divin Martyr et l'Exemplaire de la sainteté. Ils représentent les sommets de l'apostolat et de la perfection chrétienne. La sainteté est, en effet, la charité à son degré supérieur ; le martyre, la grâce la plus élevée de la vie apostolique, le témoignage suprême de l'amour de Dieu et des âmes. « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis », dit Jésus (Jean, XV, 13).

Ils sont nos guides et nos protecteurs. A ceux qui gardent l'âme attentive, ils enseignent à vivre. Voix innombrables de l'idéal vivant et

vécu, irrésistible appel du passé qui prévaudra toujours contre une déviation particulière. Que commandent-ils ? De poursuivre, à leur lumière et avec leur assistance, la tâche pour laquelle ils ont vécu et souffert ; de maintenir la tradition familiale et de la transmettre aux générations à venir, pure comme ils l'ont léguée, mais enrichie de notre apport, vêtue de la même noblesse, dirigée dans le même sens de la perfection.

Notre force, c'est de leur être solidaires. Nous n'avons qu'à les suivre pour être certains de tendre vers les sommets et d'accomplir l'œuvre que Dieu demande de nous.

Les Martyrs

Saint Dominique n'a pas eu le bonheur de verser son sang pour le Christ. Mais il l'a souhaité ardemment. Un jour, comme il demeurerait calme devant les pires menaces des hérétiques : « N'as-tu pas peur de la mort ? lui demandaient-ils étonnés. Que feras-tu si nous nous saisissons de toi ? » Il leur adressa la sublime réponse : « Je vous supplierai de ne pas me mettre à mort du coup, mais de me couper les membres un à un pour prolonger mon martyre ; je vous demanderai de me réduire à n'être plus qu'un tronc sans membres, de m'arracher les yeux, de me rouler dans mon sang avant de

m'achever, afin de conquérir une plus belle couronne ».

Les fils ont été plus favorisés que leur Père. Par milliers ils ont eu le bonheur de mourir pour le Christ. Ils sont tombés de tous côtés et le sang dominicain a coulé à flots : en Italie, en France, en Espagne, dans toute l'Europe ; aux Indes Orientales, dans les deux Amériques, aussi bien que sur les côtes d'Afrique ; sur les bords du Gange, sur les terres inhospitalières de l'Indo-Chine, de la Chine et du Japon.

Dès le temps de saint Dominique, la robe blanche de ses fils s'empourpre de sang, et l'on voit la Province de Hongrie produire des légions de martyrs. En Italie, Pierre de Vérone, expirant sous le poignard des hérétiques, écrit sur le sol avec le sang qui s'échappe de ses blessures : « Credo in unum Deum ! » En Hollande, c'est saint Jean de Gorcum qui meurt pour soutenir la primauté du Pape et la vérité de la Présence réelle.

La mort du bienheureux Sadoc, martyrisé en 1260 à Sandomir avec quarante-sept de ses frères, est célèbre dans l'Ordre. On raconte que la nuit précédente, le frère qui faisait la lecture du Martyrologe y trouva écrit en lettres d'or : « A Sandomir, le supplice de quarante-huit martyrs ». Ils furent massacrés par les Tartares pendant qu'ils chantaient en chœur le *Salve*

Regina. Leur dernier cri fut une prière d'espérance et d'amour vers la Mère de Dieu : *Spes nostra, salve !*

Depuis, chez les Frères-Prêcheurs, lorsqu'un religieux est arrivé à ses derniers moments, les Frères ont coutume de se rassembler autour de sa couche et de chanter doucement le *Salve Regina*, le chant de la confiance et de l'adieu qui l'endort dans les bras de Notre-Dame, Reine et Mère de l'Ordre.

Écoutons ce fait d'une éloquence sans pareille.

C'était en 1335 ; le pape Benoît XII, de Citeaux, cédant aux inspirations de certains prudents du siècle, qui trouvaient la vie des Frères-Prêcheurs trop sévère, songeait à une mitigation de la Règle et des Constitutions. On disait qu'une telle sévérité était incompatible avec les travaux de l'apostolat. Pour répondre aux raisons de la prudence humaine, le Chapitre général de l'Ordre, réuni à Valence, fit dresser un registre des martyrs dominicains durant un siècle, de 1234 à 1335. On en comptait pas moins de 13 370. Ce fut la réponse du sang.

On en comptait 26 000 au seizième siècle.

Voici le dix-septième siècle, avec ses martyrs du Japon. Sous la conduite du bienheureux Alphonse de Navarette, deux cent cinq sont immolés, dont plus de la moitié appartiennent

à l'Ordre de saint Dominique. Et quelle ardeur au milieu du martyre ! Le bienheureux Alphonse, dans un divin transport, s'écrie au milieu de ses tourments : « O mon Dieu, c'est trop, non pas de souffrances, mais de consolations dans la souffrance ! » Leur cause de béatification, introduite à Rome, était, au dire de Benoît XIV, la plus célèbre des causes contemporaines.

Grâce à Dieu, il n'y a pas un pays au monde que les Prêcheurs n'aient arrosé de leur sang. Et nous pouvons espérer que la Providence leur continuera le bonheur de donner le suprême témoignage de l'amour. Il y a peu de temps vingt-six fils de saint Dominique étaient crucifiés en Chine, et Pie X, durant les onze années de son pontificat, a placé sur les autels cinquante martyrs dominicains. Pendant la récente révolution rouge, en Espagne, c'est par centaines que l'on compte, au nombre des victimes de la barbarie, ceux des nôtres qui ont offert leur vie en véritables martyrs, avec à leur tête le vénérable Père Paredes, ancien Maître Général de l'Ordre, massacré à Madrid en 1936.

Lorsqu'il songe que, par une bonté toute gratuite de Dieu, il est devenu le frère de tant de saints, glorieux ou inconnus, dont les mérites le portent et l'entraînent, le Frère-Prêcheur sent son courage affermi et il lui paraît que

son âme s'élargit. Ce souvenir, toujours actif, impose un devoir, oblige à la force : la sainteté des pères commande la sainteté des fils.

Chaque génération a livré à celle qui l'a suivie une tradition toujours plus riche de vertu et de vérité. Nous puisons nos forces dans un trésor amassé par des milliers et des milliers de Prêcheurs qui, sept siècles, ont consumé leur vie dans la pratique de la forte discipline régulière et dans les labeurs apostoliques. Nous en vivons. Le Frère-Prêcheur n'a pas à quêter des leçons et une formule de vie. Quelle règle, plus que la sienne, pourrait lui donner le sens de la grandeur chrétienne ? Quelle histoire, plus que l'histoire de ses pères, pourrait lui faire comprendre la fécondité du sacrifice religieux, exciter son zèle et faire naître en son cœur de plus larges ambitions ?

Les Saints

La vraie grandeur d'un Ordre religieux est la sainteté de ses membres : aux fruits on connaît la valeur de l'arbre.

La sainteté est l'emprise de Dieu dans une âme par la plénitude de l'amour ; et le degré de cette emprise est la mesure de la sainteté. Tout dans la règle de saint Dominique, nous l'avons vu, tend à former le Prêcheur à cette fin, par les grâces les plus élevées et les plus saintes : la vocation apostolique, l'onction du

sacerdoce et la consécration religieuse ; puis la prière liturgique et privée, avec l'étude incessante de la vérité révélée, la vie régulière dans la demeure de la contemplation, les pénitences traditionnelles de l'Eglise destinées à faire de lui un « Crucifix qui parle » ; et enfin, l'activité du ministère auprès des âmes qui n'est que le rayonnement du Christ en son apôtre.

L'Ordre a-t-il rempli sa mission ? C'est à l'histoire de répondre. Ceux qui connaissent ses annales savent que peu de familles religieuses ont eu le bonheur de donner au ciel autant de saints.

La Providence a voulu d'abord que cet idéal du Prêcheur fut pleinement réalisé par son fondateur saint Dominique. Le pape Honorius III, son contemporain, disait de lui : « Je doute aussi peu de la sainteté de Dominique que de celle des saints Apôtres Pierre et Paul ». « Voyez comme il ressemble à Notre-Seigneur ! » s'écriait sainte Catherine de Sienne : similitude d'amour dans le cœur du Père, même mission de prêcher le Verbe et de sauver les âmes, conformité dans les mêmes vertus.

Une véritable armée de Prêcheurs, que la voix de l'Eglise ou celle du peuple chrétien a proclamés bienheureux, entoure d'une couronne de gloire et d'honneur le Patriarche d'Osma : papes, évêques, docteurs, missionnaires, vierges, martyrs.

On demandait au pape Clément X combien de saints l'Ordre a donnés à l'Eglise : « Combien de saints dans la famille des Prêcheurs ? » répondit-il. Comptez les étoiles du ciel, si vous le pouvez ».

« Dès sa fondation, écrivait Clément XIV, cet Ordre glorieux a été comme un champ fertile qui n'a cessé de donner à l'Eglise des hommes éminents en doctrine et en sainteté ».

Et Pie IX : « De la famille des Prêcheurs, comme d'une mine inépuisable, ne cessent de sortir des hommes illustres par leur sainteté. Vraiment le Tout-Puissant a fait de grandes choses pour cet Ordre et l'a enrichi de saints ».

Le P. Savonari, théatin, écrit qu'en l'espace de vingt ans, trois mille Frères-Prêcheurs sont morts en odeur de sainteté. « Je crois vraiment, écrit le P. Segneri, que l'Ordre de saint Dominique a donné plus de saints au ciel que de livres aux bibliothèques ». Pie IX et Léon XIII ont placé sur les autels cent vingt fils de saint Dominique, comme pour montrer que la fécondité dominicaine était loin d'être épuisée.

Aussi a-t-il fallu renoncer à donner une fête spéciale à chacun des saints dominicains et célébrer leur mémoire en une fête collective qui porte dans la liturgie dominicaine le nom de Toussaint de l'Ordre. Dans la bulle qui l'instituait, Clément X écrivait : « Il est juste que l'Ordre célèbre à un jour particulier la fête de



SAINTE CATHERINE DE SIENNE



SAINTE ROSE DE LIMA

tous ses saints, car si nous voulions assigner un jour propre à chacun, il nous faudrait pour eux seuls composer un nouveau calendrier ».

Or rien n'est plus varié que cette immense assemblée des saints dominicains. Toutes les situations y sont représentées. Chacun y peut trouver des modèles. On y voit des papes, des cardinaux, des évêques, des docteurs et des théologiens, des écrivains mystiques, des missionnaires, des frères convers.

La variété n'est pas moins frappante si l'on considère leurs origines. Comme l'Ordre s'est répandu par toute la terre, il n'est pas un peuple chez lequel il ne compte des personnalités éminentes en sainteté. C'est peut-être sa plus belle gloire d'avoir fait jaillir des saints de tous les points du monde, même du sol ingrat des nations barbares et encore païennes.

Les monastères des contemplatives et le Tiers-Ordre ne sont pas moins féconds. « Qui n'a entendu parler, dit le P. Lacordaire, de sainte Catherine de Sienne, de sainte Rose de Lima, ces deux étoiles dominicaines qui ont éclairé deux mondes ? »

Les causes de canonisation et de béatification actuellement à l'étude sont innombrables.

On l'imagine sans peine, cette multitude contient des types très divers. Il n'y en a pas deux qui soient pareils. Mais dans le chœur immense et varié des saints dominicains, tous

ceux qui le composent portent le signe distinctif des fils du Patriarche d'Osma. Quelles que puissent être leurs origines ou leur grâce particulière, nos saints ont été des contemplatifs apôtres. Ils ont puisé dans une contemplation abondante et ininterrompue le goût et la force des travaux apostoliques.

A tous ces grands modèles qui nous ont tracé la voie, nous donnons une absolue soumission et une filiale gratitude. Ce sont eux qui ont fait l'Ordre et l'ont maintenu dans un état de fidélité si constante à son idéal que désormais il ne peut longtemps l'oublier. Ils le font connaître dans sa vérité en manifestant sa vie intime. Ils sont sa première richesse, l'explication de sa durée, sa sauvegarde à jamais ¹.

CHAPITRE HUITIÈME

UNE JOURNÉE À SAINT-HYACINTHE ET À OTTAWA

Venez et voyez

Nous lisons dans l'Evangile : « Jésus s'étant retourné vers les disciples de Jean, et voyant qu'ils le suivaient, leur dit : *Quid quæritis*, que cherchez-vous ? — Ils lui répondirent : *Rabbi* (ce qui signifie Maître), où demeurez-vous ? — Il leur dit : Venez et vous verrez. — Ils allèrent, et virent où il demeurerait, et ils restèrent auprès de lui ce jour-là » (Jean, I, 37-39).

Nous pouvons facilement nous représenter l'heureuse journée passée auprès de Jésus, chez lui, par ces deux futurs Apôtres. L'un, André, au sortir de sa visite, rencontra Simon-Pierre

et lui dit : « Nous avons trouvé le Messie, et il l'amena, lui aussi, à Jésus ».

Au jeune homme qui aspire à suivre le Christ Sauveur pour l'apostolat des âmes, aux jeunes gens désireux peut-être de connaître de plus près la vie dominicaine et qui demandent, eux aussi : *Ubi habitas*, où demeurez-vous ? nous adressons l'invitation cordiale du divin Maître : « *Venite et videte* », venez et voyez. Une visite sera toujours bien accueillie et bien-faisante : une visite de simple regard ; une journée vécue dans l'atmosphère religieuse du cloître « auprès de Jésus », dans la douce intimité des jeunes frères, amis et condisciples de la veille peut-être ; une courte retraite — pendant laquelle il est permis de participer aux offices liturgiques et aux exercices de la Communauté — pour se rattacher aux choses éternelles ; pour recueillir ses pensées, étudier et éclairer ses aspirations ; pour interroger Dieu sur la mission que la Providence destine à tout homme. On peut aussi, lorsque la grâce de Dieu éclaire et attire, formuler une demande d'admission.

Pour celui qui éprouve vers l'idéal dominicain de l'intérêt et de la sympathie, nous ferons connaître sommairement la journée du novice à Saint-Hyacinthe ; elle est, à peu de différence près, celle de son aîné le frère étudiant au couvent d'Ottawa.

Et d'abord, représentons-nous le couvent dominicain, la demeure de la contemplation, où nous entrons. Il y a le cadre conventuel ; il y a la Communauté et la vie qui l'anime, l'atmosphère de silence, de prière, d'étude et de lumière qui la baigne, avec le mouvement ordonné et régulier des exercices religieux ; puis il y a le jeune novice à peine arrivé, qui prend le pas, s'ouvre et s'épanouit à la vie.

La demeure de la contemplation

C'est le nom qu'un vieux chroniqueur donnait au couvent des Prêcheurs : *Domus contemplationis*¹.

Puisque le Frère-Prêcheur est un contemplatif, saint Dominique a voulu lui créer une demeure propre à la vie contemplative, une maison religieuse organisée pour la contemplation.

Même dans sa disposition matérielle, le couvent doit offrir un cadre favorable à la vie intérieure. « On a bâti sur la terre d'augustes palais, écrit le Père Lacordaire, dans sa Vie de saint Dominique (chap. VIII) ; on a élevé de sublimes sépultures ; on a fait à Dieu des demeures presque divines ; mais l'art et le cœur de l'homme ne sont jamais allés plus loin que dans la création du monastère ». Si le couvent dominicain n'est pas un monastère, avons-nous dit, il en a le caractère.



CLOÎTRE DU COUVENT DE QUÉBEC

Et d'abord, par l'ordonnance traditionnelle des bâtiments réguliers que les Prêcheurs s'appliquent de toutes leurs forces à maintenir. Ces dispositions régulières sont une juste application des lois élémentaires de la psychologie, qui veut pour la vie comme pour le tableau un cadre approprié.

Autour d'une cour rectangulaire intérieure s'élève, sur un côté l'église, centre de la vie conventuelle ; et le cloître, nécessairement fermé dans nos pays du nord, se développe sur les autres côtés. Tout autour du cloître s'ouvrent les grandes pièces communes : la sacristie, le chapitre, le réfectoire, la salle de récréation, etc. Au-dessus les *dormitoriums* : ce sont de longues rangées de cellules individuelles disposées de chaque côté d'allées centrales, et au sommet de l'une d'elles s'érige l'autel de Notre-Dame. La bibliothèque conventuelle se trouve à proximité.

Sur tous ces lieux règnent le silence, le recueillement, la paix, que l'activité de la prière et de l'étude anime. L'entrée du cloître est interdite aux femmes ; les hommes eux-mêmes ne peuvent y être introduits que rarement et pour de justes raisons.

Dans ce cadre harmonieux et plein de silence, le couvent déploie sa vie. Son personnel forme une famille, où l'unité véritable n'est pas le religieux mais le couvent. La communauté

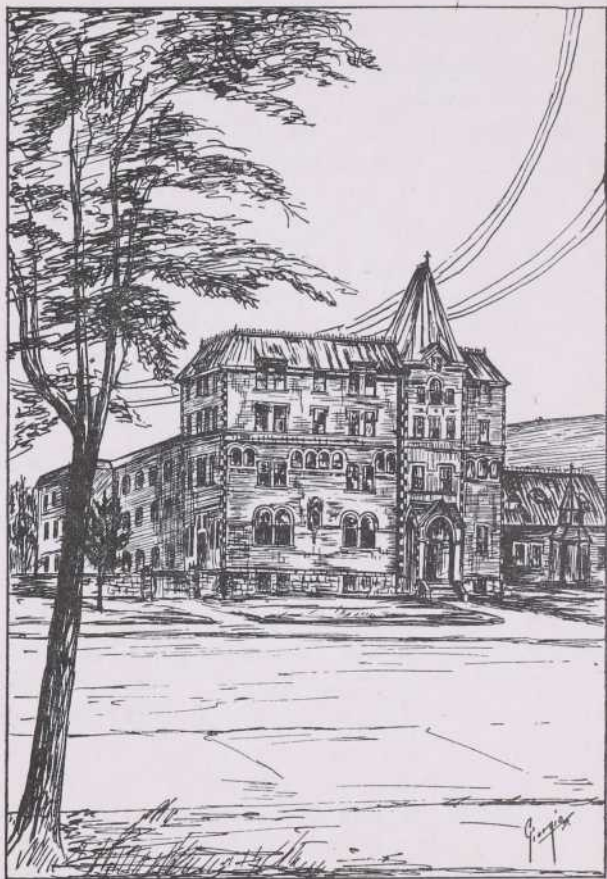
est composée de trois groupes distincts, partiellement autonomes, sous le gouvernement de son prier : à Saint-Hyacinthe, les pères, les novices et les frères convers ; à Ottawa, les pères, les étudiants et les frères convers. Elle est seule capable de réaliser dans toute son étendue le programme régulier de la vie dominicaine, et elle y est tenue ; les dispenses ne peuvent être qu'individuelles. C'est la communauté qui doit assurer la pratique perpétuelle de l'abstinence de viande, celle des jeûnes, la célébration chorale de l'office divin aux heures prescrites de jour et de nuit. Les Constitutions autorisent et invitent le prier à accorder parfois tantôt à l'un tantôt à l'autre les dispenses que peuvent requérir la santé, les études ou le ministère.

Voilà le cadre et l'observance de la vie dominicaine, la demeure de la contemplation. Il nous est facile maintenant de suivre le frère novice au cours de sa journée.

La journée du novice, à Saint-Hyacinthe

Qu'il est heureux le jeune homme admis au noviciat dans la demeure de la paix et l'intimité du Maître, qui commence à goûter la plénitude de Dieu !

Le noviciat dure une année entière. Pendant ces douze mois, le novice étudie les Cons-



COUVENT DE SAINT-HYACINTHE

titutions de l'Ordre, son esprit, ses traditions et son histoire. Il s'initie à l'office choral, qui est la prière officielle du Frère-Prêcheur, celle même de l'Eglise : ce sont les Heures canoniales chantées ou psalmodiées tant le jour que la nuit, avec la messe chantée chaque matin puis continuée, vécue tout au cours de la journée. La récitation de l'Office de la Sainte Vierge, l'oraison secrète, la *lectio divina* ou lecture spirituelle de la Sainte Ecriture, de la doctrine et de la vie des saints, les conférences du Père Maître, les classes de rubriques et de chant, le chapitre, tous les exercices de la communauté auxquels le novice assiste, concourent à sa formation.

Les exercices du noviciat sont harmonieusement distribués dans leur choix et leur succession. Les temps libres apportent une détente : on en voit un qui se distrait dans un travail manuel, un autre qui marche avec lenteur absorbé par sa méditation, un troisième qui lit dans la salle commune, un autre encore qui égrène son Rosaire sous les arbres simples et majestueux du jardin. La récréation n'est pas, on le pense bien, une diversion loin de Dieu ; et les novices Prêcheurs sont gais ; ils se souviennent d'un mot du bienheureux Jourdain de Saxe, second Maître Général de l'Ordre : « Lorsque les novices rient, le diable pleure ».

Après la seconde récréation du soir, sans briser les ailes de cette joie, mais en les repliant dans le silence intérieur de l'âme, les frères se rendent une dernière fois au Chœur pour le chant solennel des Complies. Cette incomparable prière du soir se clôt chez les Frères-Prêcheurs par la procession solennelle du *Salve Regina*, suave et ardente supplication des fils à leur Reine et à leur Mère : *Et Jesum benedictum... nobis ostende. O dulcis Virgo Maria.* « Que de larmes de dévotion, s'écrie le bienheureux Jourdain de Saxe, ont coulé à l'occasion de cette louange de la Mère du Christ ! Quelle douceur n'a-t-elle pas répandue dans les âmes de ceux qui la chantaient, de ceux qui l'entendaient ! Quels sont les cœurs dont elle n'a pas amolli la dureté ou enflammé l'ardeur ! Un homme de Dieu, religieux fervent et digne de foi, m'a rapporté, que souvent, quand les Frères chantaient : *Eia ergo Advocata nostra !* il vit la Mère du Sauveur prosternée devant son Fils et priant pour la conservation de l'Ordre ».

Et comme si après une telle prière, on ne dut plus avoir rien à dire, on entre dans le silence profond prescrit par la Règle depuis Complies jusqu'au lendemain matin. Avant de prendre leur repos, les frères novices inclinent encore la tête sous la bénédiction de leur Père Maître. Puis le jeune dominicain s'endort dans

les douceurs de Marie et la paix de Dieu, cette paix et cette douceur qui surpassent toute parole et tout sentiment.

Toute la journée du novice s'est donc déroulée, selon l'expression de nos anciens Pères, comme une « belle liturgie », pleine de vérité et de liberté, de variété et d'harmonie ; et chaque jour ainsi vécu avec un désir constant de la perfection achève d'élever l'homme au-dessus de lui-même, pour l'établir dans la vérité de la vie et le rendre toujours plus conforme à la divine figure du Christ, l'auteur et le consommateur de toute sainteté.

D'ordinaire le jeune novice, détaché subitement de sa famille et de ses amis, arraché aux bruits et aux vains tumultes du dehors, arrive agité, l'âme blessée d'inquiétude. Il se sent tout à coup enveloppé de silence. S'il n'est pas une âme médiocre, une de ces âmes tièdes sans profondeur ni mystère, il aime bientôt ce silence, qui peu à peu, en face de lui-même et de Dieu, l'introduit dans la paix.

En même temps, une mystérieuse puissance vient l'émouvoir. Une atmosphère surnaturelle l'entoure et le pénètre. Tout l'éloigne du monde. Tout le soulève vers Dieu. La prière se fait entendre de partout, à toute heure. Souvent dans le jour et même en pleine nuit, la cloche l'appelle au grand devoir de la louange divine. De tous les lieux de cette maison ha-

bitée par l'Esprit monte vers lui un chant qu'il ne se lasse pas d'écouter, qui l'entraîne : le chant des âmes à la recherche de Dieu, l'éternel motif de l'amour.

N. B. — Pour toute information sur l'Ordre, pour une visite, une retraite ou une demande d'admission, on s'adresse au R. P. Maître des novices, Couvent des Dominicains, Saint-Hyacinthe, P. Q.

Une journée à Ottawa

L'année de probation terminée, le novice fait pour trois ans ses vœux simples d'obéissance, de chasteté et de pauvreté ; puis le jeune profès se rend aussitôt au couvent des études, à Ottawa. Il y trouve le cadre conventuel de Saint-Hyacinthe, les mêmes observances, la vie et les disciplines religieuses du noviciat sous la direction d'un Père Maître, auxquelles s'ajoutent les disciplines scolaires.

A l'expiration de ses vœux temporaires, il sera admis, s'il est jugé digne, à émettre sa profession solennelle. Deux ans encore, règle générale, et si son âge le permet, il sera prêtre, puis admis dans la communauté des Pères. Le travail de sa formation cependant ne cesse pas ; il demeurera sous l'autorité d'un Père spirituel, tout en continuant ses études.



COUVENT D'OTTAWA

Trois années de philosophie, puis quatre de théologie, avec toutes les matières annexes, constituent le programme de base des études dominicaines. Des exercices pratiques viennent compléter les cours proprement dits. L'activité intellectuelle, en union intime avec les autres observances et le travail de la sanctification, constitue une partie très notable de la vie quotidienne. Nous avons noté ailleurs le caractère de cette formation doctrinale. Elle devra être complétée par des cours spéciaux pour les futurs professeurs, prédicateurs et missionnaires.

N. B. — Pour toute information, pour une retraite ou une visite, on peut s'adresser au R. P. Maître des Frères étudiants, Couvent des Dominicains, 95, avenue Empress, Ottawa ; ou à un autre religieux du couvent si on le connaît personnellement ¹.



SAINT HYACINTHE

Saint Hyacinthe s'enfuit de son église et de Kiev au moment de l'irruption dans la ville des hordes tartares ; et il marche miraculeusement sur les flots du fleuve Dnieper, qu'il traverse en portant dans ses bras le ciboire qui contient le S. Sacrement et la statue de la Sainte Vierge : le Fils et la Mère.

CHAPITRE NEUVIÈME

L'ENTRÉE DANS L'ORDRE

Il nous reste à faire connaître les conditions d'admission et d'entrée dans l'Ordre.

Conditions d'admission

La première, mentionnée par le Droit canonique, est la volonté sincère de tout quitter effectivement, comme les Apôtres, pour suivre le Christ, l'intention de se consacrer totalement au service de Dieu, de rechercher sa propre sanctification et de travailler au salut des âmes par les moyens prescrits dans l'Ordre

A cette fin, on n'exige pas la sainteté : la vie dominicaine est un moyen d'y arriver. On ne demande pas une intelligence supérieure, car Dieu donne à chacun son talent ; mais un jugement droit, une volonté ferme et énergique, un

cœur docile, une âme sincère et généreuse. On ne demande pas si le postulant s'est signalé par des talents littéraires, oratoires, artistiques ou scientifiques exceptionnels ; la règle veut qu'il ait terminé avec succès ses études classiques et qu'il soit apte aux diverses obligations de l'Ordre. Une santé ordinaire suffit ; car la vie régulière, même pénitente, est saine ; elle maintient l'équilibre du corps et elle le fortifie.

On peut demander son admission à tout âge, pourvu qu'on ait les conditions requises.

Il va sans dire que si on est déjà prêtre, le caractère du sacerdoce ne peut être un empêchement à l'entrée dans un Ordre qui est essentiellement sacerdotal. Plusieurs de nos saints n'y sont venus qu'après de longues années de ministère. Les prêtres, comme les autres postulants, ont à faire leur noviciat simple et profès. Quant à leurs études, le Révérendissime Père Général en fixe la durée selon qu'il le juge opportun.

Aucune dot, aucun apport pécuniaire ne sont exigés. L'Ordre ne reçoit rien des novices avant l'émission de leurs vœux, excepté ce qui peut être offert spontanément pour défrayer les dépenses d'entretien. Il vit du travail de ses membres et des aumônes des bienfaiteurs désireux de prendre part aux mérites des apôtres en aidant à leur subsistance. Une œuvre spéciale, appelée *Œuvre des Noviciats*, est établie

pour aider l'Ordre dans cette lourde charge d'entretenir ses postulants et ses novices pendant les longues années de leur préparation apostolique.

Certificats demandés

L'aspirant est prié de transmettre, avant son entrée, au Père Maître des novices, à Saint-Hyacinthe, P. Q., les pièces suivantes : une copie authentique de l'acte de son baptême ; le certificat de sa confirmation ; celui de moralité donné par son curé ; celui de bonne santé, signé par un médecin ; un certificat du collège ou des collèges où il a fait ses études.

Le Droit canonique demande aussi des Lettres testimoniales de l'évêque de son diocèse et des évêques de tous les diocèses où il a séjourné plus d'une année après l'âge de quatorze ans accomplis. Ces lettres sont demandées à NN. SS. les évêques par les supérieurs de l'Ordre eux-mêmes et sont transmises directement à ces derniers.

Renseignements supplémentaires

Pour les renseignements supplémentaires, le Maître des novices envoie, sur demande, un questionnaire auquel l'aspirant est prié de répondre, en y ajoutant les diverses autres indi-

cations utiles. Un échange de correspondance permet aussi de préciser au besoin certaines questions personnelles et des points de détail.

Retraite et Vêtue

Quand un jeune homme, réunissant les conditions requises, se présente au noviciat, il fait une retraite de huit jours, après laquelle il reçoit l'habit de l'Ordre et commence immédiatement son année de noviciat.

L'habit consiste en une tunique de laine blanche, un scapulaire et un capuce blancs, la chape noire avec son capuce et le rosaire qui pend à une ceinture de cuir.

C'est une tradition très chère à l'Ordre et consignée dès les débuts dans nos premières chroniques, que cet habit, en particulier le scapulaire, est le don maternel de la Vierge des vierges, un jour qu'elle le présenta personnellement au bienheureux Réginald en lui disant : Voici l'habit de ton Ordre. Les Frères, jusque-là, portaient, ainsi que saint Dominique, l'habit blanc avec le surplis des chanoines d'Osma. « Après ce grand événement, écrit le Père Lacordaire, l'un des plus fameux de l'antiquité dominicaine... l'Ordre quitta le surplis de lin pour le scapulaire de laine blanche, devenu la partie principale et caractéristique de son habillement » (Vie de S. Dominique, ch. X).

Voici donc venu pour le postulant l'instant solennel et béni de revêtir les blanches livrées des fils de la Vierge. Prostrné au pied de l'autel, il demande la miséricorde de Dieu et de l'Ordre. Il a conscience de la grâce inappréciable qui lui est offerte. Il se relève et le prélat lui expose les austérités de l'Ordre : la pratique des trois vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance et des principales observances. L'élu de la Vierge et de saint Dominique se déclare prêt, avec la grâce de Dieu, à les observer. Il renonce à tout, il abandonne tout, comme les Apôtres, pour l'amour du Christ et le salut des âmes : son corps, son intelligence, sa volonté, son cœur, tout son être en un mot. Il sait qu'il fait tous les sacrifices, sauf cependant celui du bonheur ; car le centuple promis par Jésus sera en lui la plénitude de Dieu et l'identification au Sauveur divin ; si bien, qu'il pourra dire, au jour béni de l'holocauste de ses vœux, cette parole de saint Paul : « Vivo, jam non ego, vivit vero in me Christus. Si je vis, ce n'est pas moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi » (Gal. II, 20).

Le Père Maître amène le postulant aux pieds du Prieur ; et là, il quitte ses habits du monde pour recevoir ceux de l'Ordre. C'est d'abord la *tunique blanche* : « robe nuptiale, dit un ancien chroniqueur, tombant jusqu'aux pieds, manteau sacerdotal, vêtement d'honneur



MARIE DONNE AU Bx RÉGINALD L'HABIT DE L'ORDRE

clérical, donné non par les anges, mais par la bonté condescendante de la Vierge Mère » (Thierry d'Apolda, Vie de S. Dominique, no. 107). La *ceinture* de cuir, symbole de la continence et de la force, lien de toutes les vertus. Le *Rosaire* : prière évocatrice merveilleuse où la Mère de Dieu et des hommes nous apparaît comme l'ostensoir de son Fils, afin de nous rendre conformes à son image, nous « racontant elle-même, dit Léon XIII, son histoire et celle de Jésus » ; l'arme aussi de l'apostolat dominicain, de l'apostolat marial par la prière et la prédication ; compagnon de tous les instants. Puis le *scapulaire* : l'habit spécial du Frère-Prêcheur et don spécial de Marie, tombant comme un voile sur le cœur pour en symboliser la blancheur et en protéger tous les élans. Enfin, la grande *chape noire et le capuce*, qui enveloppent sous leurs plis le jeune novice pour le garder dans l'humilité et l'éloignement du monde.

A la fin, il reçoit un nom nouveau et il s'entend assigner un an d'essai. L'important, c'est que l'Ordre entre en lui, qu'il lui communique son esprit, ses mœurs, son idéal, son âme apostolique, que les Constitutions deviennent sa règle de vie. Ce sera le travail du noviciat. Ce sera aussi jusqu'à la fin de la vie la miséricorde de Dieu sur lui, avec la miséricorde de l'Ordre, grâce capitale du Père promise par

saint Dominique à ses fils, qui a donné au ciel un si grand nombre de saints ¹.

*Nos Frères convers — Conditions
d'admission*

Nous avons dit précédemment que saint Dominique est le premier fondateur religieux qui substitua l'étude au travail manuel comme devoir de règle. Pour remplir dans les couvents cette fonction nécessaire, il voulut associer à ses Prêcheurs une autre classe de religieux qui collaborent, eux aussi et à leur manière, à l'apostolat : ce sont les Frères convers. Pendant que les premiers sont occupés à l'étude et au ministère des âmes, ceux-ci assument seuls les soins domestiques et les travaux temporels. Ce livre s'adresse spécialement à la jeunesse étudiante ; il serait incomplet cependant s'il n'avait une parole de religieuse et cordiale invitation aux jeunes qui n'ont pas fait d'études ou à ceux qui dans les collèges ne se croient pas appelés au sacerdoce.

Les Frères convers sont soumis à tous les devoirs de l'état religieux ainsi qu'aux obligations particulières de l'Ordre. Aux heures où les clercs récitent l'office choral, eux-mêmes disent, à la place, un nombre déterminé de Pater et d'Ave. La prière et le saint travail des mains constituent les deux parties essentielles

de leur vie de contemplation et d'apostolat. Ils se rappellent que ce fut toute la vie de saint Joseph, le père adoptif de Jésus, et les occupations du Sauveur lui-même pendant sa vie cachée jusqu'à l'âge de trente ans.

Pour être admis dans l'Ordre de Saint-Dominique comme Frère convers, il n'est donc pas nécessaire d'avoir fait un cours d'étude ; mais il suffit de connaître les principales vérités de la religion. L'âge requis est dix-huit ans accomplis ; toutefois, par une dispense spéciale, l'aspirant peut être reçu s'il a dix-sept ans.



APPARITION DE LA SAINTE VIERGE À S. DOMINIQUE

CHAPITRE DIXIÈME

NOTRE-DAME ET SON ORDRE

Les relations exceptionnelles, de prédilection, entre la divine Mère et l'Ordre sont connues dans l'Eglise. C'est de l'histoire ¹.

Mater pulchræ dilectionis

Selon les Chroniques, il est son Ordre, sa famille ; elle en est la mère avec une singulière dilection. Le peuple, pendant longtemps, a appelé les fils de saint Dominique les « frères de Marie ». « Viens à mon Ordre », « viens à nous », dit-elle à ceux qu'elle a obtenus de son Fils et qu'elle invite chez elle, dans sa maison. Du vivant de saint Dominique, saint Albert le Grand, sous le charme alors de rêves mondains, reçut de la T. S. Vierge cet avertissement : « Albert, mon fils, quitte le monde et entre dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs, dont

j'ai obtenu la fondation pour le salut des peuples ».

C'est, en effet, une grâce insigne de notre Ordre d'être né du cœur de la Mère de Dieu, afin de servir à son action médiatrice auprès des âmes.

Elle l'a conçu. C'est elle-même qui l'a demandé dans une prière à son Fils, disent les Chroniques, un jour qu'elle implorait miséricorde pour l'humanité pécheresse et lui présentait saint Dominique qui se vouerait au salut des âmes.

Elle l'a enfanté. La petite église de Notre-Dame de Prouille a été comme le sein maternel où le pieux Patriarche a groupé ses premiers apôtres, Prêcheurs et Prêcheresses, et où l'Ordre a pris naissance.

Elle a voulu le vêtir comme une mère. La tradition dominicaine se plaît à l'appeler *Vestitaria Ordinis*. L'habit qu'elle lui a tissé de ses mains symbolise la pénitence et la pureté dont elle le veut revêtu pour son ministère de miséricorde et de lumière. « En même temps, écrit le Père Lacordaire, que Marie ceignait les reins de l'Ordre du *cordon de la chasteté*, et préparait ses pieds à la *prédication de l'Evangile de paix*, elle lui donnait dans le scapulaire le signe extérieur de cette vertu des anges sans laquelle il est impossible de sentir et d'annoncer les choses divines ».

Comme une mère encore, elle l'a nourri de la grâce de son divin Fils ; elle l'a formé, instruit, sanctifié ; elle protège ses enfants contre le démon, les fortifie dans leurs tentations et ne cesse de les assister. A un jeune religieux, probablement Humbert de Romans, auquel la T. S. Vierge avait indiqué le chemin de l'Ordre, elle apparaît une nuit dans sa cellule, et comme il se pense sous l'empire d'une illusion, il entend ces mots : « Persévère, mon fils, comme tu as commencé ».

Le Rosaire qu'elle a mis sur les lèvres de ses enfants et dans leurs mains est la forme mariale de la piété de l'Ordre, de toutes ses relations avec Dieu et les âmes ; l'arme aussi de son apostolat, de l'apostolat marial de sa prière et de sa prédication. Au cours de ses immenses travaux, saint Hyacinthe entend ces paroles réconfortantes : « Réjouis-toi, mon fils Hyacinthe, car tes prières sont agréables à mon Fils, et, par mon intercession, tout ce que tu demanderas te sera octroyé ».

Ces relations de la divine Mère avec son Ordre de prédilection sont des grâces de choix, exceptionnelles : *non fecit taliter omni nationi.*

Les fils de la Vierge — Filii dilectionis

Après la vision où saint Dominique entend un jour Notre-Seigneur lui dire : « J'ai con-

fié ton Ordre à ma Mère », le saint Patriarche réunit les Frères au Chapitre et leur fit un sermon sur la dévotion particulière qu'ils devaient tous avoir envers Marie.



LA VIERGE BÉNIT LES FRÈRES

L'Ordre a été fidèle à ses origines mariales, à la dilection ineffable de la Mère et à la recommandation du Père. Son culte traditionnel à la gloire de la Vierge, sa piété filiale, ses innombrables écrits, le Rosaire, tout son rayon-

nement apostolique auprès des âmes, le témoignage aussi de l'Eglise en sont la preuve incessante.

La piété à Marie est une note essentielle de l'âme dominicaine et une grâce d'état. Elle jaillit du cœur comme un devoir et un besoin instinctif. Notre grâce de vocation, nos goûts surnaturels, toute notre vie religieuse et apostolique nous inclinent vers Marie à la manière de l'enfant qui se sent en dépendance de sa mère et attiré vers elle par toutes les fibres de son être.

La dévotion à la Vierge était tellement l'âme de la vie des premiers enfants de saint Dominique que le peuple, avec son sens juste et ses expressions caractéristiques, les appelait non pas Frères-Prêcheurs, mais *Frères de Marie*.

Nos Chroniques nous ont conservé de tout cela des témoignages émus ; et à cette tradition de famille, qui pénètre toute l'histoire dominicaine comme un doux parfum de piété filiale, s'ajoute l'intimité de la Vierge elle-même avec son Ordre. Quelles que soient les exigences de la critique contemporaine sur ces récits de nos Chroniques, ils prouvent un fait historique certain, permanent, plus important que les miracles, les apparitions et tous les faits transitoires ; c'est la persuasion de saint Dominique et de ses fils que l'Ordre doit son origine à la

Mère des miséricordes ; c'est leur intimité continue de pensée et d'affection avec elle ; c'est la conscience qu'ils ont de vivre habituellement sous son influence maternelle ; de telle sorte qu'ils demeurent entre ses mains comme ses ministres, les instruments de sa miséricorde ; c'est la conviction profonde et vivante, sept fois séculaire, que l'Ordre lui doit tout le rayonnement de sa lumière et de son activité apostolique.

Saint Dominique prêcha souvent les gloires et les privilèges de la divine Mère, surtout son Immaculée Conception. On lui attribue l'usage d'invoquer Marie au commencement du sermon par la récitation de l'Ave Maria. Nous connaissons son intimité avec elle. C'était un mélange incessant de prières et d'inspirations : la Vierge parlait à son esprit ; elle lui apparaissait sous une forme sensible, il la voyait. Nos docteurs et nos théologiens ont écrit sur la Sainte Vierge des traités dans lesquels la piété la plus tendre s'unit à la plus sublime doctrine. Tous nos prédicateurs ont célébré ses gloires, ses privilèges et son culte.

Sans le Rosaire, Marie serait-elle autant connue, aimée, priée ; la piété des fidèles envers Jésus et Marie serait-elle aussi fréquente, aussi lumineuse et tendre ? Il est devenu la prière préférée et officielle de l'Eglise, la dévotion de règle prescrite dans ses lois aux prêtres,

aux religieux et aux religieuses, le bréviaire quotidien des fidèles et des familles. Et c'est à saint Dominique que Marie a daigné le révéler, en lui disant : « Va et prêche mon Rosaire » ; et c'est à son Ordre que l'Eglise en a confié particulièrement la garde, le considérant comme le trésor le plus précieux de la piété du peuple chrétien envers la Mère de Dieu.

Saint Dominique a voulu aussi que la profession religieuse de ses fils fût la consécration solennelle à la Vierge comme à leur Mère, à leur Reine et à leur Dame : *Promitto obœdientiam Deo et Beatæ Mariæ Virgini*. « Dans le seul Ordre des Frères-Prêcheurs on fait vœu d'obéissance à la Bienheureuse Vierge Marie », dit un ancien historien, Bernard Guidonis. C'est par ses mains que nous abandonnons à Dieu le domaine radical de notre être et de tous nos biens, par son cœur aussi que nous nous consacrons au culte divin et au service des âmes. Elle devient la dépositaire de nos vœux et de nos vies, notre Médiatrice : *Habitatio nostra est in te, ô Maria* (Ps. 86, 7). Nous habitons en vous, ô Marie, comme l'enfant dans le sein et le cœur de sa mère. *Per ipsam, et cum ipsa, et in ipsa*. Aucune autre consécration inspirée par la dévotion à Marie ne saurait prétendre à compléter celle de notre profession ; et la forme chevaleresque qu'elle revêt, *per modum homagii*, embellit tout à la fois notre servitude

volontaire. Si bien, que nous ne devons plus, que nous ne pouvons plus être dans les mains de la Vierge que des instruments dociles au service du Christ et des âmes.



SOUS LE MANTEAU DE LA VIERGE

“ J’AI CONFIE TON ORDRE À MA MÈRE ”

« Combien ne devez-vous pas apprécier le bonheur d'appartenir à un tel Ordre, disait avec admiration au bienheureux Humbert un Cistercien du moyen âge, et de quel culte ne devez-vous pas honorer la bienheureuse Vierge ! »

Nous pensons et nous croyons que le degré de fidélité du Prêcheur au service de la Vierge, selon son vœu d'obéissance, demeure la mesure de sa sainteté, comme aussi la mesure de la fécondité de son action apostolique.

Pour perpétuer le souvenir de cette protection maternelle, notre Ordre reconnaissant décida qu'on chanterait le *Salve Regina* devant le lit de chaque Frère quand il serait à ses derniers instants. C'est le chant familial de l'adieu à la terre ; ainsi l'enfant de saint Dominique meurt comme il a vécu, visiblement assisté et protégé par sa Mère.

Au ciel, enfin, Marie se montre notre Mère et Reine. Qui n'a lu avec ravissement et reconnaissance ce trait merveilleux : Saint Dominique, que Dieu favorisait souvent de visions extraordinaires, aperçut un jour dans les cieux les religieux de tous les Ordres, mais il n'en vit pas un seul du sien. Attristé, il pleurait et se demandait pourquoi tant de ses enfants, ayant vécu très saintement, n'étaient pas au ciel. Notre-Seigneur le rassura bientôt : faisant un signe à sa Mère bénie qui étendit son manteau d'azur : « Dominique, lui dit-il, j'ai confié ton Ordre à ma Mère », et dans les plis du manteau de Marie, Dominique contempla un grand nombre de ses enfants ¹.

APPENDICE

L'œuvre des vocations dominicaines

L'œuvre des vocations dominicaines, établie par les Pères dominicains au Canada, a pour but charitable et apostolique de pourvoir à l'instruction des jeunes gens qui, se sentant attirés à la vie religieuse et à l'apostolat des âmes, ont le désir sincère d'entrer, après leurs études, dans l'Ordre des Dominicains et de devenir prêtres et apôtres.

Les Dominicains offrent de verser une certaine somme, déterminée à l'avance au commencement de chaque année, pour payer une partie des frais d'éducation du jeune homme dans un des divers collèges classiques de la Province ; les parents s'engagent à solder la balance. Les jeunes gens restent ainsi à la charge des parents, et sous leur entière responsabilité. On accepte de préférence ceux qui ont commencé avec succès leur cours classique.

Les jeunes gens doivent écrire au commencement de chaque année au Père Provincial, ou au Père Directeur de l'Œuvre des Vocations Dominicaines, Saint-Hyacinthe, P. Q., que se

sentant appelés à la vie religieuse, ils ont le désir sincère de devenir un jour Pères dominicains. Ils promettent de se rendre tous les ans au couvent de Saint-Hyacinthe ou dans un autre couvent désigné à cette fin, pour y faire une retraite à une date qui leur est fixée. Dès qu'ils n'ont plus ce désir, ils sont obligés en conscience d'en avertir le Père Directeur.

Ils doivent, au cours de l'année, écrire souvent au Père Provincial ou au Père désigné par lui, afin de se tenir en relation régulière avec l'Ordre, de rendre compte de leur conduite et de leur progrès dans l'étude, et de témoigner de leur reconnaissance pour l'insigne bienfait de l'instruction qu'ils reçoivent.

PRIÈRES



HOFFMANN

Prière pour demander des vocations

Seigneur Jésus, touchés du pressant besoin de prêtres, de religieux et d'apôtres, et dociles à votre recommandation de prier le Maître d'en-

APPENDICE

voyer des ouvriers pour la moisson des âmes, nous vous supplions, par l'intercession de votre Très Sainte Mère Marie, Vierge Immaculée et Reine du très saint Rosaire, et du bienheureux Père Dominique, de multiplier le nombre des Frères-Prêcheurs. Versez dans les familles, les collèges et les séminaires, les grâces précieuses de la vocation apostolique et allumez dans les jeunes cœurs la flamme sacrée de l'amour de Dieu et des âmes. Daignez préparer vous-même ceux que vous avez choisis et les incliner à désirer, à demander cette grâce. Préservez-les du péché et des multiples dangers de leur âge. Eclairez leur esprit, purifiez leur cœur, fortifiez leur volonté, aidez-les à cultiver chaque jour avec soin les semences divines déposées dans leur âme et guidez-les par une marche ascendante, laborieuse et chaste, vers les sommets lumineux de la vérité.

Et vous, Mère de miséricorde, en présentant chaque jour à Jésus vos fils, comme autrefois votre serviteur Dominique, rendez-les dignes de la sublime mission que vous leur avez confiée et obtenez à votre Ordre des observateurs fidèles de ses religieuses traditions, des apôtres nombreux, saints et zélés selon le cœur de leur bienheureux Père, de vrais sauveurs d'âmes. Ainsi soit-il.

(Pour la récitation de cette prière, une indulgence de 7 ans est accordée à tous les fidèles, et une autre, en plus, aux Frères et Sœurs de l'Ordre de Saint-Dominique. Une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, est aussi accordée, pourvu qu'on récite la prière tous les jours du mois (Preces et P. Opera no. 562. Analecta O. P. 1921)).



SPECULUM SINE MACULA

Prière à Notre-Dame des bonnes études

Très Sainte Vierge Marie vous qui avez enfanté le Sauveur Jésus, la Lumière éternelle du monde, Mère de la divine Science, vous dont la pieuse intercession a obtenu si souvent à beaucoup d'esprits encore incultes et ignorants de faire de merveilleux progrès dans la science et dans la piété, je vous choisis pour la protectrice et la patronne de mes études.

Que par votre intercession, ô Notre-Dame des bonnes études, l'Esprit-Saint me remplisse de lumière et de force, de prudence et d'humilité ; qu'il me donne une volonté droite, l'intelligence, la mémoire, la facilité suffisantes, et surtout la docilité de l'esprit et du cœur, afin que je puisse progresser en toutes choses selon les desseins de la divine Sagesse.

Défendez-moi, ô ma bonne Mère, de l'esprit d'orgueil, de suffisance, de vaine curiosité, de légèreté ; préservez-moi de tout scandale, de toute erreur, de tout ce qui pourrait altérer ma foi, troubler la lucidité de mon intelligence, la pureté de mon cœur, la paix de mon âme.

Que sous votre égide, ô Marie, toujours soumis aux directions et aux enseignements de la Sainte Eglise, ma mère, je puisse marcher avec sécurité, courage et constance dans le chemin de la vérité et de la vertu, et parvenir enfin à la connaissance, à l'amour et à la possession éternelle de Jésus-Christ Notre-Seigneur, votre divin Fils. Ainsi soit-il.



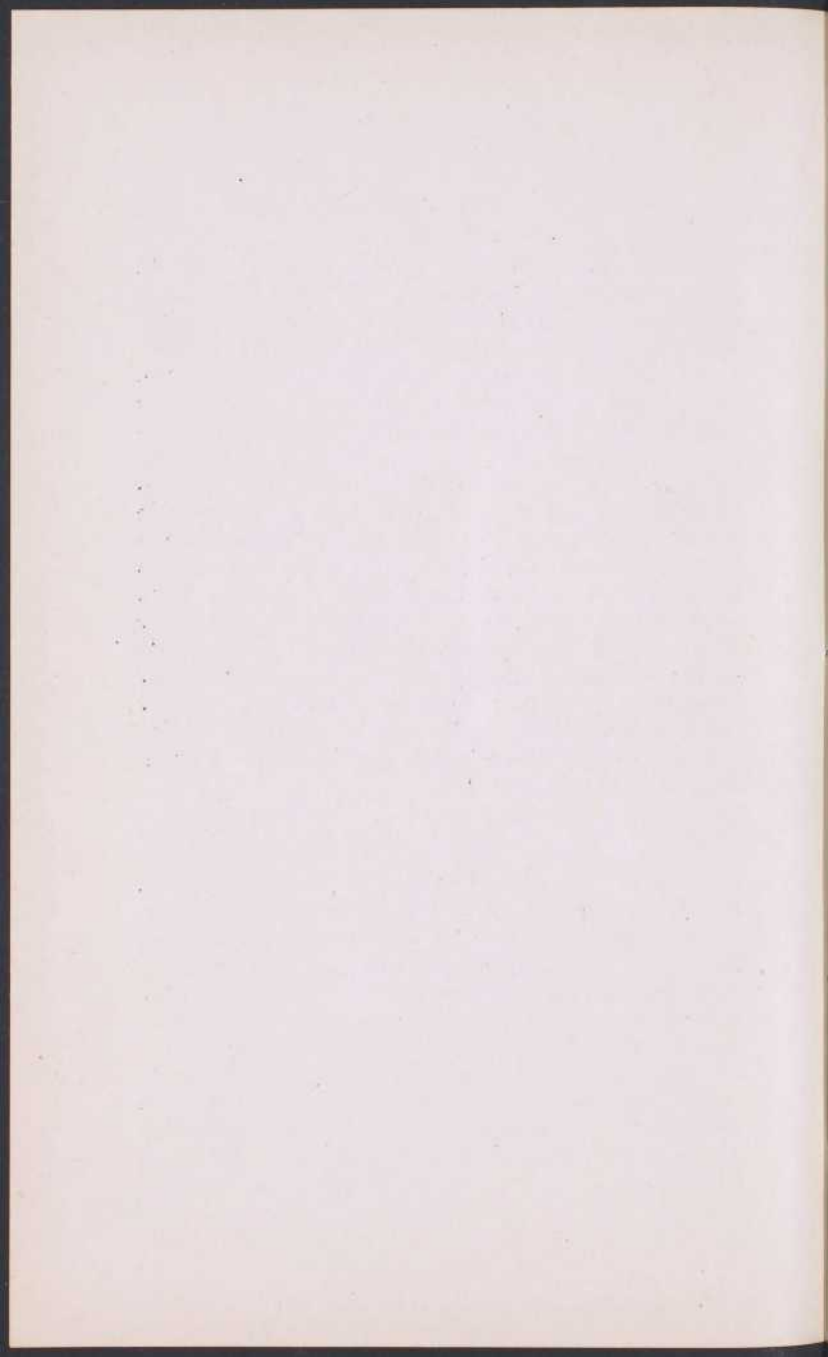
SAINT THOMAS CEINT PAR LES ANGES

*Prière de saint Thomas d'Aquin
Pour un étudiant*

Créateur ineffable, qui des trésors de la sagesse as choisi les trois hiérarchies des anges et les as placées dans un ordre admirable au-dessus du ciel empyrée ; toi qui as disposé avec tant d'art les parties de l'univers ; toi, dis-je, qu'on appelle à bon droit source de lumière et de sagesse et principe suprême, daigne répandre sur les ténèbres de mon intelligence un rayon de ta clarté, chassant de moi la double ténèbre dans laquelle je suis né, celle du péché et celle de l'ignorance. Toi qui rends diserte la langue même des enfants, forme ma langue et verse sur mes lèvres la grâce de ta bénédiction. Donne-moi la pénétration pour comprendre, la capacité de retenir, la méthode et la facilité pour apprendre, la sagacité pour interpréter et une élégance abondante pour m'exprimer. Dispose le commencement, dirige le progrès, couronne la fin. Par le Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

*Prière à saint Thomas d'Aquin
Pour demander la pureté*

Très chaste S. Thomas, choisi comme un lis d'innocence, vous qui avez toujours conservé sans tache la robe baptismale ; vous qui, ceint par deux anges, avez été un véritable ange dans la chair, je vous prie de me recommander à Jésus, l'Agneau sans tache, et à Marie, la reine des vierges, afin que, moi aussi, portant autour de mes reins votre saint cordon, je reçoive le même don que vous, et que, vous imitant ainsi sur la terre, je sois un jour couronné parmi les anges avec vous, ô grand protecteur de mon innocence.



OUVRAGES UTILISÉS OU CONSULTÉS

Les principaux ouvrages utilisés ou consultés sont les chroniques primitives de l'Ordre, le *Cartulaire de saint Dominique*, par les PP. Balme et Lelaidier, l'*Histoire des Maîtres Généraux O. P.*, par le P. Mortier, les Vies de saint Dominique.

Puis, sur le même sujet, l'*Ordre des Frères-Prêcheurs*, par le P. Vincent-Marie Bernadot. Le regretté Père a bien voulu donner à la Province canadienne, avant sa mort, l'entière autorisation de rééditer ou d'utiliser son livre. Nous nous en sommes inspiré en partie ; nous lui avons fait plusieurs emprunts, en les remaniant, spécialement dans les chapitres troisième, quatrième et septième. *Les Dominicains : Lettres à un jeune homme*, par le P. Paul Duchaussoy, O. P. *Frères-Prêcheurs en terre canadienne* (Ottawa). *Les Frères-Prêcheurs* (Les Ordres religieux, Letouzey). *La vie religieuse dominicaine et la Province de Lyon*. Nous ne pouvons omettre les « *Méditations sur l'Idéal dominicain* » que le R. P. D.-A. Turcotte, O. P. vient de publier et que nous n'avons pas eu le temps de consulter ; nous voulons y référer le lecteur.

ABRÉVIATIONS

MOFPH. *Monumenta Ordinis Fratrum Prædicatorum Historica*. Tomus XV : Fasc. I, *Historia diplomatica S. Dominici* (Paris, J. Vrin, 1933). Tomus XVI : Fasc. II, *Libellus de Principiis Ordinis Prædicatorum, Acta canonizationis S. Dominici, Legendæ Petri Ferrandi, Constantii Urbevetani, Humberti de Romanis* (Institutum Historicum O. P. Romæ 1935).

CARTULAIRE. *Cartulaire de saint Dominique*, par Balme et Lelaidier.

NOVICES DE TOULOUSE. *Saint Dominique : son esprit, ses vertus, d'après les témoins oculaires de sa vie et de sa mort* (Librairie S. Thomas d'Aquin, Saint-Maximin, Var, 1923).

FRÈRE DOMINIQUE. *Frère Dominique, Père des Prêcheurs. Deux légendes du treizième siècle. Légende de saint Dominique*, par Pierre Ferrand, traduction française (Editions du Cerf, Juvisy) ; *Miracles accomplis à Rome* (Sr Cécile).

B. HUMBERTI : *B. Humberti de Romanis Opera : De Vita Regulari* (Berthier, O. P., Romæ, 1889).

LYON : *La vie religieuse dominicaine et la Province de Lyon* (Noviciat Rickholt, Hollande, 1912).

IWEINS : *Les Frères-Prêcheurs*, par le P. Henri-Marie Iweins, O. P. (Bloud, Paris, 1910).

MORTIER : *Histoire des Maîtres Généraux O. P.*, par le P. Antonin Mortier, O. P. (Paris, Picard).

LACORDAIRE : *Vie de Saint Dominique*, par le P. H.-D. Lacordaire (Paris, Poussielgue, 1922).

DRANE : *Histoire de saint Dominique*, par la Mère Drane, O. P. (Paris, Lethielleux, 1893).

NOTES ET RÉFÉRENCES

- MANDONNET-VICAIRE : *Saint Dominique : L'idée, l'homme et l'œuvre*, par le P. Pierre Mandonnet, O. P., annoté par le P. M.-H. Vicaire, O. P., 2 vol. (Desclée, De Brouwer et Cie, Paris).
- RAMBAUD : *Saint Dominique. Sa vie, son âme, son Ordre*, par le P. Jean-Dominique Rambaud, O. P. (Téqui, Paris, 1926).
- APOLDA : *Le livre sur la vie et la mort de saint Dominique*, par Thierry d'Apolda, Trad. Curé. (Paris, Œuvre de S. Paul, 1887).
- FRACHET : *Vitæ Fratrum O. P.* (Reichert, O. P.). Lovanii, E. Charpentier et J. Schonjans, 1896.
- ECHARD : *De Script. Ord. F. Prædicatorum*.
- TOURON : *La vie de Saint Dominique*, par Touron, O. P. (Paris, 1739).
- BERNADOT : *L'Ordre des Frères-Prêcheurs* (La Province de Toulouse), par le P. Vincent-M. Bernadot, O. P. (Librairie S. Thomas d'Aquin, Saint-Maximin, Var, 1922).
- DUCHAUSSEY : *Les Dominicains. Lettres à un jeune homme sur l'Ordre des Frères-Prêcheurs*, par le P. Paul Duchaussey, O. P. (Imp. La Tribune, Saint-Hyacinthe, 1895).
- FRÈRES-PRÊCHEURS, OTTAWA : *Les Frères-Prêcheurs en terre canadienne* (Editions du Lévrier, 95, Empress, Ottawa, 1939).
- FRÈRES-PRÊCHEURS (ORDRES RELIGIEUX) : *Les Frères-Prêcheurs* (Les Ordres religieux). (Paris, Letouzey et Ané, 1924).

NOTES ET RÉFÉRENCES

STELLA DUCE

1. BERNADOT, p. VII.

CHAPITRE PREMIER

1. BREVIARIUM O. P., 25a sept., lect. VI.
2. MOFPH, *Jordani*, nn. 5, 9 ; *Ferrandi*, nn. 3, 6.
3. LACORDAIRE, *Vie S. D.*, ch. 2.
4. LACORDAIRE, *Vie S. D.*, ch. 2.
5. MOFPH, *Jordani*, nn. 5, 8 ; *Ferrandi*, nn. 4, 5, 7, 8.
6. MOFPH, *Jordani*, n. 7 ; *Ferrandi*, nn. 7, 8.
7. MOFPH, *Jordani*, n. 10 ; *Ferrandi*, n. 9.
8. MOFPH, *Jordani*, nn. 11, 12, 13 ; *Ferrandi*, n. 10 ;
Echard, T. I, p. 4 ; *Touyon*, ch. 3, pp. 18-19 ;
Novices Toulouse, pp. 78-80 et note.
9. MOFPH, *Jordani*, nn. 14, 15, 17.
10. NOVICES TOULOUSE, p. 68 ; MOFPH, T. XVI, p. 146,
n. 29.

NOTE. — Cette première grâce apostolique n'a pas été comme un coup de foudre.

Nous pouvons en suivre la préparation dès l'enfance de saint Dominique, dans les signes prophétiques : le songe de sa mère qui voit un chien noir et blanc s'échappant de son sein, l'étoile sur le front de l'enfant ; puis, à Palencia, dans les manifestations héroïques de sa charité ; à Osma, dans ses prières apostoliques (Thierry d'Apolda, no. 25) pour le salut des âmes (Jourdain Opera, IX, p. 6).

Plusieurs historiens anciens et modernes (Echard, Lacordaire, etc.) font remonter à cette première grâce apostolique le désir chez le saint Patriarche de fonder un Ordre d'apôtres. Les premières légendes de Jourdain, Pierre Ferrand, etc., n'en parlent pas. C'est une grâce vitale sans doute, le principe déjà de tout son apostolat futur ; elle devait contenir en elle-même et en germe, selon les desseins providentiels, toute son œuvre, comme le gland d'où doit sortir le chêne. Mais il ne semble pas que le saint fondateur en ait eu alors conscience : 1° deux ans environ plus tard, aux pieds du pape, il veut être missionnaire et suivre son évêque ; 2° le contexte des légendes exprime bien qu'il ignore entièrement les desseins providentiels sur lui. Ce n'est que graduellement, sous l'action de la grâce et des événements, qui vont se succéder, que sa vocation de fondateur s'éclaire et qu'il en prend conscience.

De plus, ce désir missionnaire chez saint Dominique est pour l'époque où il vécut une grâce exceptionnelle, une initiative personnelle, comme sera nouvelle son initiative de faire revivre la prédication évangélique des premiers siècles de l'Eglise, par l'union de la vie religieuse et de la vie apostolique. On pensait peu aux missions, à la conversion des païens à cette époque. C'était la lutte contre l'Islam. Les saints des siècles précédents avaient porté leur zèle vers les croisades, tels saint Bernard, le bienheureux Urbain II ; les plus sublimes se vouaient à la rédemption des captifs chez les Musulmans ou les Sarrasins, comme saint Félix de Valois et saint Jean de Matha. Mais on se préoccupait peu des infidèles. Saint Dominique et saint François inspirèrent le zèle missionnaire à la première génération de leurs fils ; le moyen âge deviendra avec les Ordres mendiants l'âge d'or des missions.

11. MORTIER, I, p. 6 ; LACORDAIRE, Vie S. D., ch. III, p. 49.

12. MOFFPH, *Jordani*, nn. 17-22 ; *Ferrandi*, nn. 12, 13, 14 ; *Frère Dominique*, pp. 34, 35, 39 ; *Mandonnet-Vicaire*, pp. 84-88.

NOTE. — Quelques auteurs veulent que Diégo et saint Dominique revenaient de Rome avec le mandat ou la mission du pape de s'arrêter dans le midi de la France pour y prêcher contre l'hérésie. Ce serait même la raison du refus que leur oppose Innocent d'aller en mission chez les Cumans (P. Mandonnet, O. P., etc.).

Les premiers biographes de saint Dominique contredisent formellement cette opinion : Jourdain, Pierre Ferrand, etc.

1. *Jourdain*. Selon Jourdain, Diégo demande au pape la permission de renoncer à son siège, alléguant par humilité son insuffisance, une si grande dignité étant supérieure à ses forces ; et il lui expose son projet intime de se vouer à la conversion des Cumans si sa démission est acceptée. Le Pape ne voulut pas recevoir la démission de l'évêque, ni même lui permettre, tout en conservant son siège, *manens episcopus*, d'aller chez les Cumans ; et Jourdain ajoute : « Occulto sane Dei nutu, qui ad alterius salutis uberem frugem tanti viri labores providerat » (n. 17). Les desseins providentiels sont encore cachés aux deux hommes de Dieu.

Puis Diégo se rend à Cîteaux, prend l'habit cistercien et ensuite se dépêche (*properabat*) vers l'Espagne, ignorant encore entièrement l'obstacle providentiel et imprévu qui devait l'arrêter en chemin. « Reverti in Hispaniam properabat, ignorans adhuc qualem in via procurante Deo suæ festinantiae foret obicem habiturus » (n. 18). *

Coincidence imprévue, continue Jourdain (nn. 19-20), les évêques et les prélats étaient à ce moment réunis à Montpellier. Comme ils délibéraient, il arrive, comme par hasard, que l'évêque d'Osma trouve Montpellier sur son chemin : « Accidit memoratum Episcopum Oxomensem per Montempessulanum iter agere ubi concilium agebatur ». On le reçoit avec honneur ; on lui demande conseil, « scientes hominem sanctum, maturum et justum et fidei zelatorem ».

Diégo, plein de circonspection et instruit des voies de Dieu, commence par s'enquérir sur les hérétiques, sur leurs procédés, leurs mœurs. Puis, spontanément, il décide de s'arrêter, d'interrompre quelque temps son voyage pour prêcher la foi ; il renvoie sa suite en Espagne et garde avec lui Dominique, qui dès lors prend le nom de frère Dominique.

2. — *Pierre Ferrand*. Diégo à Rome « supplie le Souverain Pontife d'accepter qu'il résignât son siège, lui exposant son projet de consacrer tous ses soins et son labeur à la conversion des Cumans, si toutefois il daignait le libérer de sa charge pastorale ». Le pape refuse. « Aussi Diégo reprit-il le chemin du retour », se dépêchant vers l'Espagne. « Une fois de plus la Providence divine, qui d'ordinaire fait tourner tout au mieux, devait les arrêter. « Redire in Hispaniam festinabat, sed superna provisio,

quæ plerumque jam eum ab iis quæ mente conceperat, ad meliora reduxerat, aliud nunc etiam sibi obstaculum præparabat » (n. 12).

3. — Innocent III dut sans aucun doute s'entretenir sur les maux de l'Eglise avec les deux hommes de Dieu. Il cherchait de toutes manières à y remédier et à vaincre l'hérésie qui sévissait en particulier dans le midi de la France, le nord de l'Italie et aussi en Espagne. Il insistait auprès des évêques sur la nécessité de la prédication de la doctrine, il multipliait des légations et suscitait des croisades à cette fin, faisait sortir les Cisterciens de leurs monastères pour prêcher.

Ces entretiens avec le pape ont dû laisser dans l'âme des deux pèlerins de Rome une lumière directrice et un souvenir profond ; mais c'est l'exposé fait par les légats et les évêques sur la triste situation religieuse, l'aveu de leur impuissance et de leur échec, leur invitation à Diégo de donner son avis, qui ont été l'occasion, la raison déterminante du geste de Montpellier ; et ce geste est entièrement spontané de la part de l'évêque d'Osma. Selon les premiers historiens de saint Dominique, ils n'avaient aucun mandat ni aucune direction du pape à ce sujet. Ils se hâtaient au contraire de retourner en Espagne ; et ce n'est qu'à leur insu, dirigés par la Providence dont ils ignoraient les vues sur eux, qu'ils rencontrent à Montpellier les légats et les évêques réunis.

13. MOFPH, Tom. XV, p. 20 ; MANDONNET-VICAIRE, p. 43.

14. BERNADOT, pp. 7-10.

15. NOTE. — L'œuvre personnelle de saint Dominique dans la fondation de son Ordre.

a) Il y avait alors un besoin profond, pressant, de prédicateurs pour enseigner la doctrine chrétienne et les bonnes mœurs, pour combattre l'hérésie. C'était un sentiment général.

Les clercs et les religieux étaient enlisés dans l'ignorance, dans la possession des biens temporels. Des sociétés de prédicants se formaient, en opposition à la hiérarchie, pour instruire le peuple et l'entraîner dans l'hérésie. Innocent III, à la suite des conciles, faisait appel aux évêques, qui de droit divin sont chargés d'enseigner et de défendre la doctrine ; il leur demandait de prêcher eux-mêmes ou par des prêtres en leur nom ; il envoyait ses

légats, faisait sortir les moines de leurs monastères à cette fin, suscitait des croisades de prédication. Mais l'impréparation des prédicateurs et des croisés, ainsi que leur faste, rendaient leur prédication sans effet.

b) Diégo et Dominique commencent en commun une croisade de prédication évangélique. Ils reviennent à la pratique et à l'exemple de la pauvreté à la manière du Christ et des Apôtres. C'est le geste de Montpellier, geste spontané et personnel de Diégo, inspiré aussi par saint Dominique ; car on connaît l'influence animatrice du jeune apôtre sur son vieil évêque et leur collaboration commune. Ce retour à la pauvreté des Apôtres et à la prédication évangélique est propre aux deux hommes de Dieu.

c) Après deux ans de prédication environ, Diégo a formé avec Dominique le projet de transformer la croisade de prédication évangélique — qui de soi était temporaire et constituée de prédicateurs improvisés — en une mission organisée, formée de quelques prédicateurs compétents et permanents. Ce petit groupe ainsi institué a un chef au temporel et au spirituel : c'est un évêque, l'évêque Diégo. Les prédicateurs cependant ne sont liés par aucun engagement à l'égard du chef. Diégo projette de visiter son diocèse d'Osma, puis de demander au pape la permission de continuer la prédication dans le midi de la France comme chef des missionnaires. Pour le temps de son absence, il laisse là quelques-uns de ses compagnons, dont il confie la direction spirituelle à frère Dominique, et au temporel il prépose un certain Guillaume Claret, mais de telle sorte qu'il rendrait compte à frère Dominique de tout ce qu'il ferait. Diégo meurt en voyage (MOFPH, Ferrandi, n. 17, p. 221).

Audito igitur transitu Oxomensis episcopi, cæteri, qui in partibus tolosanis gratia prædicandi remanserunt, ad propria sunt reversi. Solus frater Dominicus cum paucis sibi adhærentibus in prædicationis indefessa continuatione permansit. Licet autem eum aliqui sequerentur, non tamen adhuc ei aliquo professionis aut voti vinculo tenebantur. Ex iis vero qui cum eo remanserant, erat unus Gillelmus Clareti, de quo supra facimus mentionem, alter vero frater Dominicus quidam Hispanus, qui postmodum in Hispania prior exstitit in Mantino (MOFPH Ferrandi, n. 18).

d) Le lettre du pape Innocent III adressée à son Légat en Languedoc le 17 novembre 1206 (MOFPH, Tom. XV, p. 20 ; Mandonnet-Vicaire, p. 43).

Quel rapport a cette lettre avec le mouvement de prédication évangélique de Diégo et de Dominique ?

Cette lettre : 1° recommande la prédication sous la forme évangélique de la pauvreté et de l'humilité du Christ, telle que commencée deux ans auparavant à Montpellier par Diégo et Dominique ; elle approuve donc l'initiative de ces derniers. 2° Elle demande au Légat de promouvoir de toutes ses forces la prédication par le ministère d'hommes jugés aptes à cet office.

Doit-on rattacher cette demande du pape au projet, exprimé précédemment de Diégo, d'instituer après son retour d'Osma une mission formée de quelques prédicateurs compétents et permanents ? « Aliquos ordinare viros ad prædicandum idoneos, quorum esset officium hereticorum errores semper elidere et tuendæ veritati fidei non deesse » (Jordani, n. 28 ; Ferrandi, n. 17. MOFPH). Diégo a-t-il inspiré cette lettre au pape par l'intermédiaire du Légat, ou le pape en a-t-il l'initiative ?

La lettre d'Innocent III est écrite le 17 novembre 1206 ; Diégo meurt le 30 décembre 1207 (Mandonnet-Vicaire, I, p. 84-88).

Nous ne pouvons affirmer si le projet formé par Diégo et Dominique : l'institution de quelques missionnaires permanents (aliquos ordinare viros), leur est propre, ou s'il a été inspiré par la lettre du pape ; mais il est certain que la lettre elle-même est inspiré par le geste de Montpellier en ce qui regarde la pauvreté et la prédication évangélique.

e) A la mort de Diégo, toute la « sainte prédication » organisée par l'évêque d'Osma se disperse, « tous ceux que la prédication avait retenus dans les contrées toulousaines s'en retournèrent chez eux, et frère Dominique, avec quelques rares qui s'attachaient à lui, demeura seul à prêcher, y persévérant avec une constance admirable. Ces quelques hommes d'ailleurs, pour lui rester fidèles, n'étaient à cette époque encore liés envers lui par aucune obligation de profession ou de vœu » (Pierre Ferrand, Frère Dominique, p. 39 ; MOFPH Ferrandi, n. 17).

L'œuvre personnelle de saint Dominique va maintenant commencer : la fondation d'un Ordre religieux de prédicateurs, qui prædicatorum diceretur et esset, qui aurait le nom de prédicateurs et le serait ; Ordre stable et universel, sous la dépendance immédiate du pape et recevant de lui son mandat apostolique de prêcher ; la Sainte Prédication

LES DOMINICAINS OU FRÈRES-PRÊCHEURS

de Prouille devenait la Prédication universelle. L'originalité de l'œuvre personnelle du saint fondateur est aussi : 1° dans la réunion de ses notes essentielles ; elles forment un tout : un Ordre dont les membres sont à la fois prêtres, religieux, contemplatifs, prêcheurs, apôtres de l'Eglise entière sous la dépendance du pape ; 2° dans les quatre moyens essentiels et caractéristiques prescrits par saint Dominique.

16. RAMBAUD, *Vie S. D.*, ch. V.
17. NOTE. — Les hérétiques avaient eux-mêmes des couvents de femmes. C'est pour préserver de leur influence pernicieuse celles qui avaient des aspirations vers la vie parfaite que saint Dominique s'empressa d'ouvrir un monastère de Moniales.
18. MORTIER, I, 14 ; LACORDAIRE, *Vie S. D.*, ch. IV.
19. MORTIER, I, 124 ; MOFPH, Tom. XV ; Cartulaire.
20. MANDONNET-VICAIRE, p. 172 ; NOVICES TOULOUSE, Lettre Encyclique du Bx Jourdain.
21. DRANE, p. 276.
22. FRÈRE DOMINIQUE, *Portrait*, par Sœur Cécile, p. 130.
23. RAMBAUD, p. 22.
24. MORTIER, I, 87 ; MOFPH, pp. 155, n. 37, 151, n. 33, 165, n. 47 ; NOVICES TOULOUSE, *Fr. Etienne*, 7e témoin, n. 3, p. 81, *Fr. Fruger*, 8e témoin, n. 2, p. 95.
25. FRÈRE DOMINIQUE, *Portrait*, par Sœur Cécile.
26. MOFPH, Tom. XVI, p. 158.
27. MOFPH, Tom. XVI ; JORDANI, p. 45, n. 38 ; BERNADOT, p. 10.
28. MANDONNET-VICAIRE, pp. 47, 48 ; LACORDAIRE, *Vie S. D.*, ch. V ; Bx HUMBERTI, pp. 2, 3, 67 ; MORTIER, I, p. 41.
29. LACORDAIRE, *Vie S. D.*, ch. V ; BERNADOT, p. 11.
30. FRÈRES-PRÊCHEURS (Ordres religieux), p. 13.
31. MORTIER, I, 59.
32. LACORDAIRE, *Vie S. D.*, ch. XI.
33. NOVICES TOULOUSE, *Encyclique Bx Jourdain*, pp. 151, 152.
34. S. CATHERINE, *Dialogue* ; Bx RAYMOND, *Vie de S. Catherine*.

NOTES ET RÉFÉRENCES

35. LACORDAIRE, *Vie S. D.*, ch. XI.
36. NOVICES TOULOUSE, p. 1332.
37. NOVICES TOULOUSE, pp. 23-31, passim.

CHAPITRE DEUXIÈME

1. CONSTITUTIONS O. P., nn. 1, 3.
2. ACTA CAP. GENERALIS O. P., 1926.
3. S. MATTH., XXVIII, 18-20.
4. LYON, p. 20. Notons que l'habitude de célébrer chaque matin, qu'avait saint Dominique, n'était pas générale de son temps.
5. PLANUS, *Le prêtre : Idée synthétique de la vie sacerdotale*.
6. Ia Hae, q. 186, a. 1.
7. HUMBERTI, I, p. 47.
8. CONSTITUTIONS O. P., n. 3.
9. PASSERINI, O. P., *De hominum statibus et officiis*, 2a 2ae, Tom. III, q. 188, a. 6 ; HUMBERTI, I, p. 47, *Lettre sur les trois vœux et explication de la Règle de saint Augustin*, c. 51, de la prière.
10. CONSTITUTIONES O. P., Jandel, n. 19.
11. BERNADOT, p. 118.
12. LACORDAIRE, *Vie S. D.* ; LYON, p. 33.

CHAPITRE TROISIÈME

1. CONSTITUTIONES O. P., n. 4.
 2. BERNADOT, pp. 33 ss.
 3. BERNADOT, pp. 80 ss., 97 ss.
- NOTE. — C'est la considération de nos saintes observances qui faisait dire à Clément V, parlant des mérites comparatifs de l'Ordre des Mineurs et de l'Ordre des Prêcheurs : « Dans le premier de ces deux Ordres, la couche est plus dure, la nudité plus complète, et, au jugement de quelques-uns, la pauvreté plus profonde. Dans le second, la nourriture est plus frugale, les jeûnes plus longs, et, au jugement de quelques-uns, la discipline régulière

plus sainte » (Constitutiones O. P. Jandel, n. 1034) ; et le bienheureux Sébastien Walfre, de l'Oratoire, a pu dire dans un de ses sermons : « Sans rien enlever à l'excellence des autres Ordres, celui de Saint-Dominique offre un résumé de leurs perfections. Il unit la vie solitaire et cachée des SS. Basile, Bruno et Benoît ; la vie de zèle ardent des disciples d'Elie et de S. Augustin ; la vie pauvre et pénitente des fils de S. François ; la vie cléricale et apostolique des Instituts venus ensuite ».

4. BERNADOT, pp. 70 ss.

CHAPITRE QUATRIÈME

1. BERNADOT, pp. 115, 116.
2. BERNADOT, pp. 117-162.
3. NOTE. — Nous tenons du Bx Dominique lui-même son dessein de fuir la nuit avec son bâton plutôt que d'accepter l'épiscopat ou toute autre dignité ecclésiastique. Procès ; témoin, Novices Toulouse, p. 123.

Il fut élu évêque deux ou trois fois ; mais il refusa toujours, aimant mieux vivre avec ses frères dans la pauvreté que d'avoir la dignité épiscopale (Jean d'Espagne). A quels évêchés fut-il élu ? — A ceux de Béziers et de Comminges (id., p. 68).

Je tiens du Seigneur Foulques, évêque de Toulouse, du Frère Aniamino et du Frère Jean de Caleruega, qu'il a eu la grâce de garder sa virginité, et qu'il a refusé l'évêché de Béziers (id., p. 121).

4. IWEINS, p. 49.

CHAPITRE CINQUIÈME

1. *Frères-Prêcheurs en terre canadienne*, pp. 41-50.

CHAPITRE SIXIÈME

1. DUCHAUSSOY, 8e lettre ; *Vie du Bx Jourdain de Saxe*, Pie Mothon, O. P., Préface, pp. VII, VIII ; *Vita S. Teresiae*, auctore RIBERA, S. J., confessorum Sanctae Citat. apud Bolland., XV ct.

NOTES ET RÉFÉRENCES

CHAPITRE SEPTIÈME

1. BERNADOT, pp. 181-188, 173-179.

CHAPITRE HUITIÈME

1. BERNADOT, p. 63.

CHAPITRE NEUVIÈME

1. DUCHAUSSOY, 9^e lettre.

CHAPITRE DIXIÈME

1. VIE DES FRÈRES ; MOFPH passim ; TH. D'APOLDA :
LACORDAIRE, *Vie S. D.*, passim ; DANZAS, *Temps pri-
mitifs de l'Ordre* ; MORTIER, passim.

EXHIBIT D. 1818
IN THE EVIDENCE

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Stella Duce	9
CHAPITRE PREMIER	
Le fondateur : Saint Dominique	15
Berceau de saint Dominique. Son étoile	16
Education. Ses trois écoles	17
Vocation	20
Dominique prêtre et chanoine	21
Première grâce apostolique. Son désir missionnaire	22
Une croisade de prédication	
évangélique	23
Le fondateur	26
Notre-Dame de Prouille	33
Saint Dominique, Maître de la	
prédication	36
Saint Dominique aux pieds du pape	44
Le saint	50
Sa puissance d'intercession. Ses	
miracles	54
Le doux Père	57
CHAPITRE DEUXIÈME	
But de l'Ordre. Ses notes essentielles	61
I — But apostolique de l'Ordre	61
II — Ses notes essentielles	64
Le prêtre	67
Le religieux	71
Le contemplatif	77

LES DOMINICAINS OU FRÈRES-PRÊCHEURS

	PAGES
Le prêcheur	83
L'apôtre	87
CHAPITRE TROISIÈME	
Les sources vitales du Prêcheur	93
I — La pratique des vœux	96
La pauvreté du Prêcheur	97
La chasteté	98
L'obéissance dominicaine	99
II — La prière liturgique	101
III — La vie régulière et les observances monastiques	104
La Règle et les Observances	104
Ecole d'ascétisme	107
Ecole de contemplation et de sainteté	110
Ecole des forts	112
IV — L'étude dans la vie dominicaine	115
Devoir de règle	115
L'organisation des études : L'esprit doctrinal qui y préside : Veritas	117
Programme actuel des études	119
Caractère apostolique et pieux de l'étude	121

CHAPITRE QUATRIÈME

Au service de l'Eglise depuis sept siècles et plus	125
---	-----

TABLE DES MATIÈRES

I — Quelques traits caractéristiques	
de l'apostolat dominicain	126
Dévouement à l'Eglise	126
Attachement indéfectible au	
Pape	127
Amour de la vérité	128
II — La prédication	129
Défense de la foi :	
pugiles fidei	130
Prédication aux jeunes	130
Prédication populaire	132
Prédication du Rosaire	135
III — Les Missions	136
L'Eglise missionnaire en	
marche : Trois périodes	136
Saint Dominique et ses fils	138
Période moderne	142
IV — L'enseignement doctrinal dans	
les écoles	145
Débuts de l'Ordre	146
L'organisation scolaire de	
l'Eglise au moyen âge	146
L'enseignement théologique	
et philosophique	149
Ordonnance et unité de	
la doctrine	149
Saint Thomas et l'école	
thomiste	149
Les autres sciences sacrées	152
Les sciences profanes et	
les arts	153
V — L'Ordre et l'administration	
hiérarchique	155

LES DOMINICAINS OU FRÈRES-PRÊCHEURS

PAGES

CHAPITRE CINQUIÈME

Les Dominicains en terre canadienne	161
Mission au Japon	168

CHAPITRE SIXIÈME

L'Ordre et les temps présents	173
-------------------------------------	-----

CHAPITRE SEPTIÈME

Nos modèles	181
I — Les martyrs	182
II — Les saints	186

CHAPITRE HUITIÈME

Une journée à Saint-Hyacinthe et à Ottawa	193
Venez et voyez	193
La demeure de la contemplation	195
La journée du novice à St-Hyacinthe	198
Une journée à Ottawa	203

CHAPITRE NEUVIÈME

L'entrée dans l'Ordre	207
Conditions d'admission	207
Certificats demandés	209
Renseignements supplémentaires	209
Retraite et Vêture	210
Nos Frères convers. Conditions d'admission	214

TABLE DES MATIÈRES

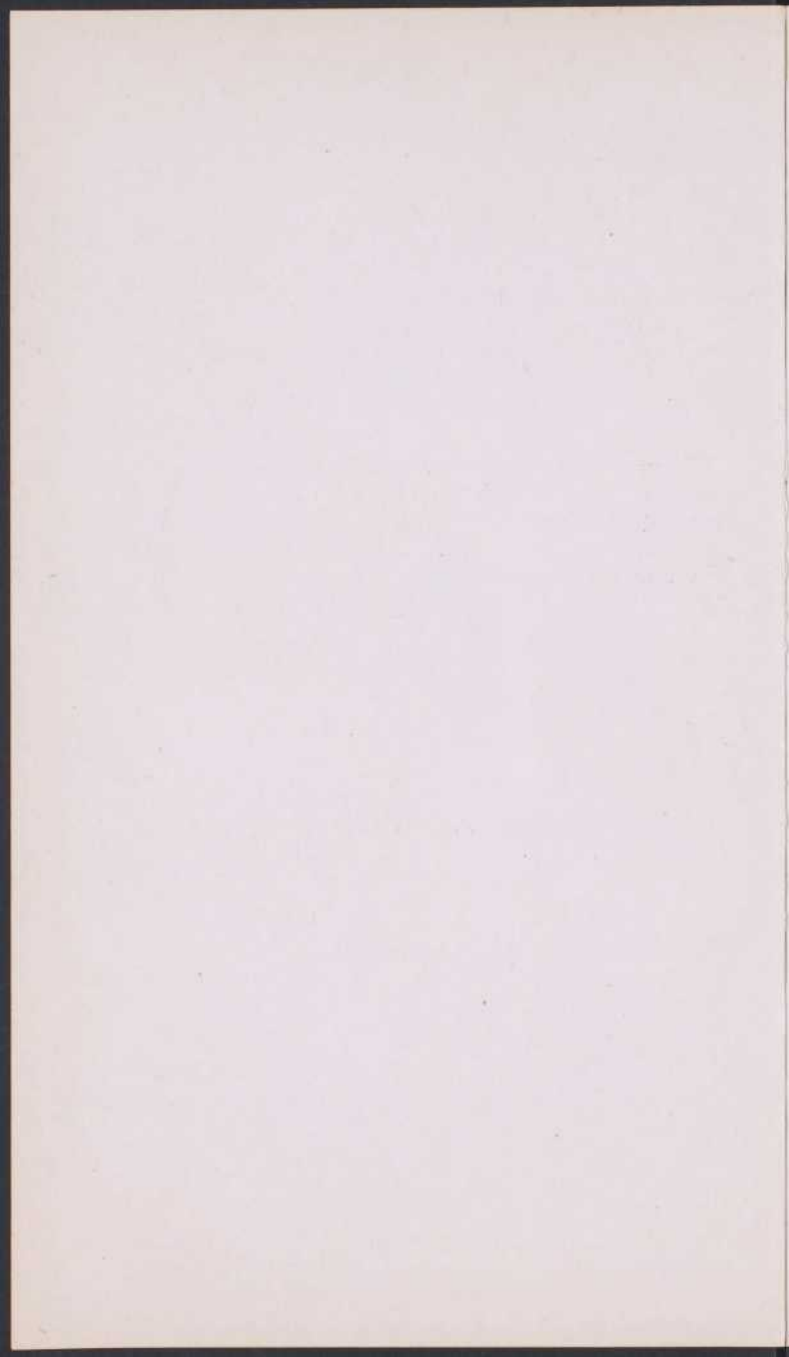
CHAPITRE DIXIÈME

PAGES

Notre-Dame et son Ordre	217
Mater pulchræ dilectionis	217
Les fils de la Vierge. Filii dilectionis	219

APPENDICE

L'Œuvre des Vocations dominicaines	226
Prières	226
Ouvrages utilisés et consultés	228
Abréviations	236
Notes et références	238



IMPRIMÉ À
L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE
AVENUE NOTRE-DAME DE GRÂCE — MONTRÉAL

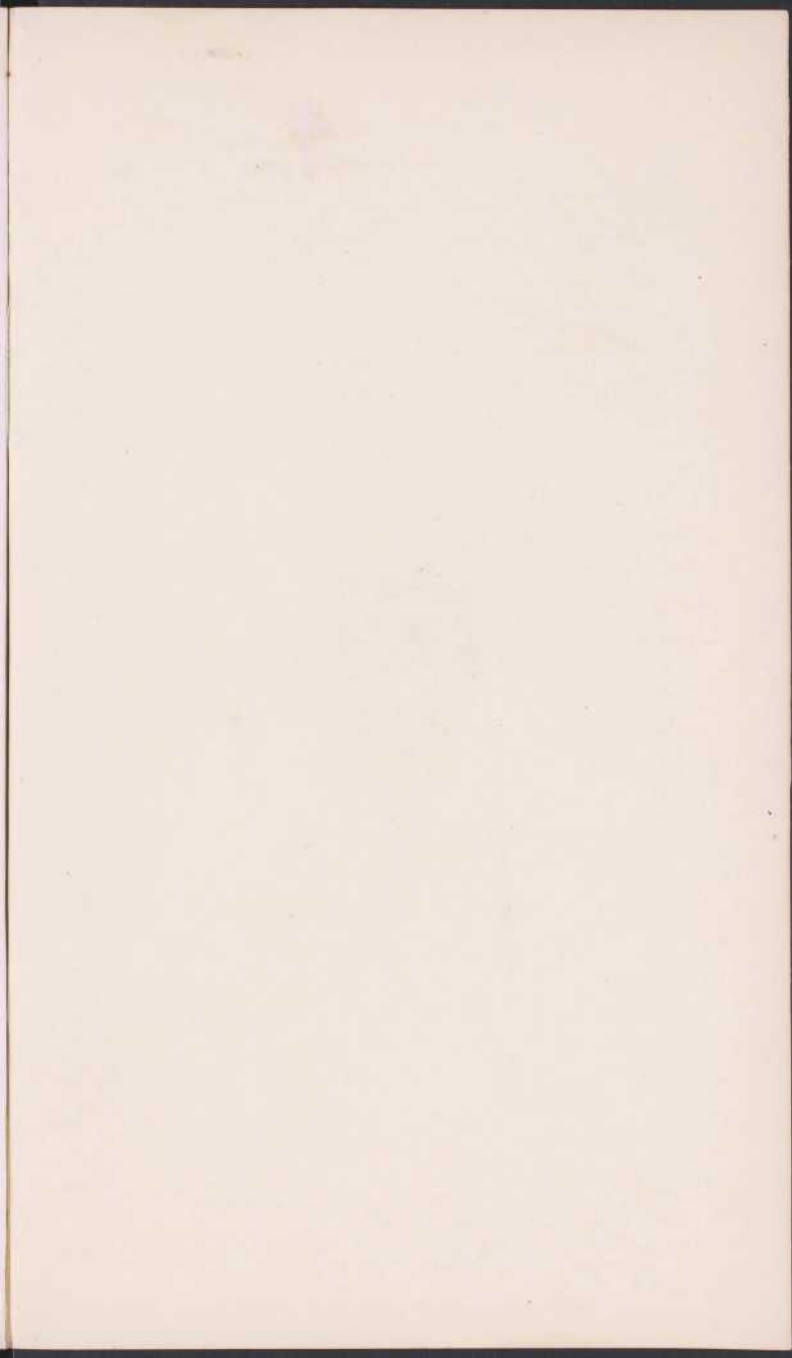
Saint-Dominique naquit à Calaruega
petit village d'Espagne, en l'an 1170.

Fils de Felix de Guzman et de
la dame Jeanne d'Alva.

Il mourut à Bologne, le 6 août 1221
à l'âge de 51 ans

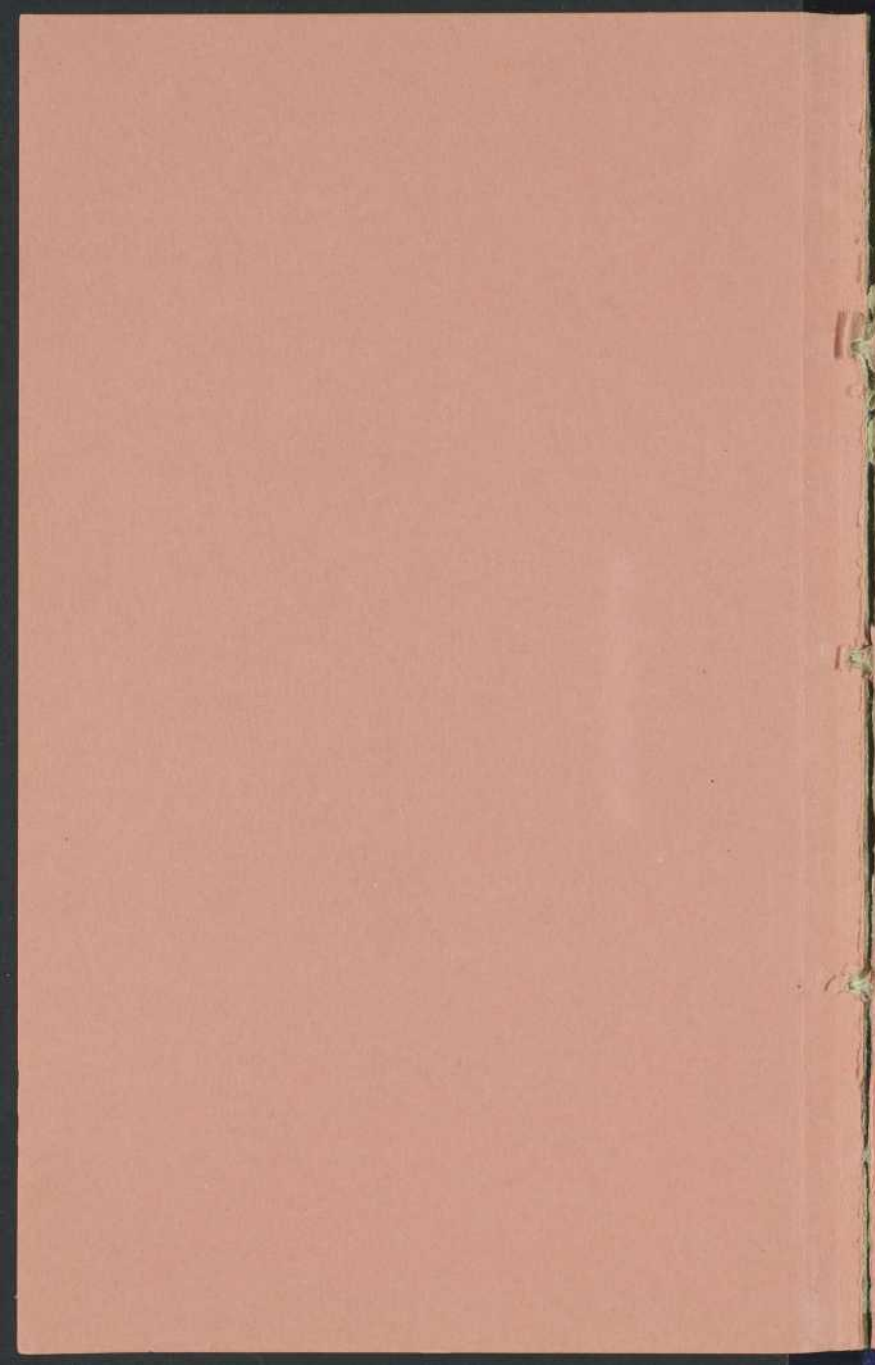
Il fut canonisé le 6 juillet 1234
par Grégoire X

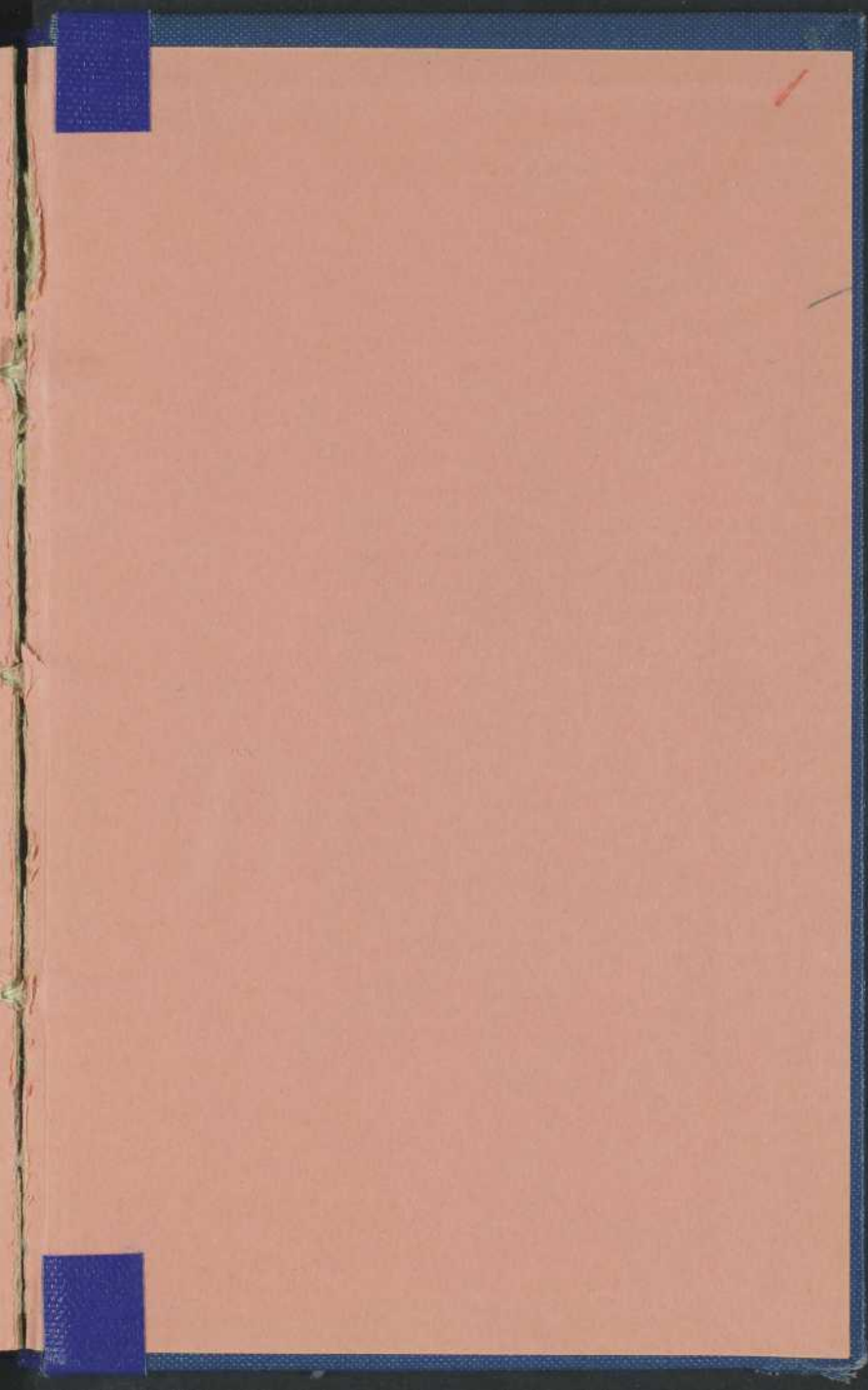
Pie XII est lexiciste dominicain,
sous le nom de Frère Thomas-Albert,











BNQ



000 238 669